



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

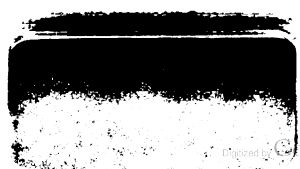
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR LE DAUPHIN

LE DAUPHIN

JANVIER, 1709.



A PARIS,
 Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
 Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la con-
joncture présente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente conside-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront dorénavant 3 s. 8. fols. Quant
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercurres.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. DCCIX,
Avec Privilège du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis-que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne désobligent personne. Et que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEMBRE
CALANT



JANVIER, 1709.

JE crois ne pouvoir mieux
commencer ma Lettre que
par la Priere qui suit. Elle est de
saison, & merite l'attention
des Sujets des Puissances qui
sont aujourd'uy en guerre

A ij

6 MERCURE

contre les deux Couronnes.

PRIERE POUR LE ROY.

GRAND DIEU qui faites triompher ceux qui professent une Religion contraire à vos saints Commandemens, qui profanent tous les jours vos Temples sacrez, qui empêchent les exercices de la véritable Religion ; & ceux qui estant auparavant dans la véritable voye s'en sont écartez pour attaquer vostre Eglise en attaquant son Chef, l'un des plus

Relez Successeurs de S. Pierre.

Estre Divin qui permettez
que les Auteurs d'une guerre in-
juste ; ceux qui possèdent des Cou-
ronnes qui ne leur appartiennent
pas ; ceux que des raisons seules de
convenance & de politique obli-
gent à combattre pour détrôner un
Monarque que leurs Ambassa-
deurs ont reconnu au milieu de sa
Cour même , pour legitime Sou-
verain , & ceux à qui le desir de
regner en sa place , ont fait armer
la plus grande partie des Puissan-
ces de l'Europe , & qui combat-
tent les droits d'un Souverain que
le Sang a mis sur le Trône , qui y

A iiij

8. MERCURE

a esté appelé par un Roy mourant
en presence de son Createur, dans
le moment qu'il alloit le recevoir,
que les Grands & les Peuples du
Royaume ont proclamé sans y
avoir esté forcez, & avant que
l'on eut sçu ce qui se passoit chez
eux, qui luy ont envoyé des Am-
bassades solennelles pour l'inviter
de venir prendre possession des
Estats qui luy appartenoient &
sont venus le recevoir sur les fron-
tieres de ces mêmes Estats.

C'est après cela, grand Dieu,
que l'on peut repeter que vos Des-
crets paroissent impenetrables; lors
que l'injustice triomphe & que le

Juste souffre ; c'est de langage que
peuvent venir ceux qui n'entrent
pas dans vostre Esprit, puisque
les victoires que remportent les cou-
pables & les ennemis de la veri-
table Religion, sont, ô mon Dieu !
autant de marques de vostre indi-
gnation pour eux ; que vous les
puissiez en les laissant dans leur
endurcissement, & que toutes vos
grâces soient pour le Monarque qui
a tout sacrifié, on ne souffrant que
la véritable Religion dans ses E-
tats. Il a paru aux yeux des hom-
mes que vous aviez abandonné
Louis IX. Roy de France ; il a
succombé sous les ennemis de la

101 MERCURE

Foy, & cependant vous ne les
avez fait triompher que pour fai-
re paroître davantage la grandeur
d'ame & la vie exemplaire d'un
Monarque qui devoit estre un
jour au nombre des Saints. Que
ceux qui triomphent aujourd'huy
malheureusement pour eux ne se
vantent donc point de leurs vic-
toires que le Ciel ne permet que
pour élever la gloire d'un Souve-
rain qui n'a jamais eu en vûe que
la justice & le bien de la véritable
Religion, & pour faire voir qu'il
est encore plus grand dans l'adver-
sité qu'il ne l'a esté au milieu des
plus grandes & des plus flatteuses

CALANT II

prosperitez. Ainsi l'on peut dire que ses ennemis qui croient l'acabler, servent à faire briller davantage des vertus qui n'auroient pas esté connues s'il avoit toujours triomphé, & à faire connoistre de ce monde qu'il est un de vos Elus, puisque vostre divine Majesté l'a touché du doigt dont elle ne touche que ceux qui doivent servir d'exemple dans ce monde à tous les hommes, & porter un jour la palme dans le Ciel.

Mais, mon Dieu, s'il nous est permis de faire une Priere en faveur de tous les Peuples de l'Europe, que les victoires de leurs

12 MERCURE

Souverains font gémir, & réduisent à la dernière extrémité, répandez vos grâces sur ces malheureux vainqueurs, en les faisant cesser de triompher, afin qu'ils ouvrent les yeux, & qu'en reconnaissant les grâces que vous leur ferez en les humiliant pour leur donner lieu de se reconnoître, ils puissent mériter d'avoir part un jour dans le Royaume celeste. Tous leurs Peuples jouiront bien-tôt du repos qu'ils souhaitent avec une ardeur inexprimable, si vostre divine Majesté fait triompher de nouveau le pieux Monarque qui n'a en vue que le bien & la

GALANT 13

gloire de vostre Eglise, & le repos de l'Europe. Il sacrifiera la plus grande partie de ses Conquestes, au repos de cette même Europe, comme il a déjà fait plusieurs fois volontairement, & sans y estre forcé, ce qui a esté cause que ses ennemis ont dit que ce Prince avoit non-seulement fait la Paix, mais qu'il l'avoit imposée, & il luy estoit aisé de la faire de la sorte, puisqu'il auroit retiré les graces qu'il vouloit bien accorder à ceux qui la signeroient; cette loy estoit donc pour des vaincus, & l'on n'a point vu d'exemple depuis la naissance du monde, d'une pareille moderation. Ainsi

14 MERCURE

c'est avec justice que le Monarque
qui gouverne aujourd'huy la
France a merité le surnom de
GRAND. Faites qu'il triomphe
encore, ô mon Dieu ! & continuez
de vous servir d'un Souverain
qui met toute sa joye en vous, &
qui regarde tout ce qui luy arrive
de bien & de mal, comme des gra-
ces que luy fait vostre divine
Majesté, & qui n'ayant peine esté
enorgüeilly dans le temps de ses
plus grands triomphes, n'a jamais
esté abbattu par ses disgraces, con-
siderant que tout venoit de vostre
main. Continuez encore une fois,
ô mon Dieu ! & nous en sup-

plions vostre divine Majesté de le
 faire triompher afin qu'il puisse
 donner encore une fois la Paix à
 l'Europe ; & que ceux qui la trou-
 blent , poussés par une ambition
 demesurée , & par des interests
 politiques , puissent se reconnoistre
 & mériter le pardon de leurs cri-
 mes ; pendant qu'il plaira à vostre
 divine Majesté de faire durer cette
 Paix.

Lors que je vous parlay le
 mois passé de l'affaire de Tor-
 tose , on ne la sçavoit que
 confusement , & il n'en estoit
 encore arrivé aucun détail.

36 MERCURE

On en a vu depuis ce temps-là plusieurs Relations, & les nouvelles publiques en ont amplement parlé. Cependant deux raisons m'obligent de vous en entretenir. L'une est que cette affaire à fait trop d'éclat pour ne luy pas donner place dans mes Lettres où on la pourroit chercher un jour, & d'ailleurs quelques exactes que soient les Relations qui sont remplies de beaucoup de circonstances, il échappe toujours quelques faits aux uns qui ne chappent pas aux autres, & ceux qui les ont oubliés,

en rapportent quelques fois d'autres qui ne se trouvent que dans leurs Relations. Voici ce que j'ay appris de l'éclatante affaire dont il s'agit , & qui couvre de gloire les Vainqueurs qui ne s'étoient point préparés à la défense , & de honte , ceux qui après avoir pris de grandes mesures pour faire réussir leurs projets , les ont néanmoins vû échouer , après avoir perdu beaucoup de monde.

Mr le Comte Guy de Staremberg , l'un des premiers Generaux de l'Empereur , &
Janvier 1709. B

18 MERCURE

qui souvent à commandé des Armées en Chef, ayant esté nommé il y a deux ans par S. M. I. pour rétablir en Espagne les affaires des Allicz fort délabrées après la perte de la bataille d'Almatiza, ayant eu le chagrin non seulement de n'avoir point servi à leur rétablissement ; mais d'avoir vu prendre toutes les Places qui ont esté attaquées presque en sa présence, & notamment Lerida & Tortose qu'il n'avoit pû secourir, quoyque la longueur de ces deux Sieges luy en eussent

donné le temps, crut au commencement du mois de Décembre qu'il pourroit faire rentrer Torrofe sous l'obéissance de l'Archiduc. Les deux principales raisons qui luy firent croire qu'il pouroit réussir dans son dessein, furent, que malgré toutes les diligences que l'on avoit faites pour reparer les brèches de la Place, & les fortifications qui avoient esté endommagées, elle avoit esté si rudement battue qu'elle n'avoit encore pû être mise dans un parfait état de défense. La seconde raison luy parut

B ij

20. MIREUR

aussi tres forte, & contribua beaucoup à l'affermir dans son dessein. Il avoit esté informé que l'on avoit retiré un assez grand nombre de Troupes de Tortose, pour servir au Siege de Denia. Ainsi voyant la Garnison d'une Place qui n'avoit pû être encore entièrement réparée, assésblié, il crut le succès de son entreprise si assuré, que voulant en être témoin luy même, il y marcha en Personne. Il fit pour cet effet un détachement de 5000 hommes choisis, & presque tout composé de Grenadiers.

GALANT 21

Il y joignit aussi un assez grand nombre de Miquelets, mais on n'en marque pas la quantité. Plusieurs volontaires de considération se joignirent à cette petite armée, mais choisies, & à la tête de laquelle le General se mit accompagné de deux Lieutenans generaux, & du Gouverneur de Taragone d'où ils partirent la nuit du 1. au 2. de Decembre, & ils arriverent à trois heures du matin la nuit du 3. au 4. au lieu nommé l'Hermitage, qui est à la vûe de Tortose, sans que leur marche eust esté découverte.

22 MERCURE

et qui devoit presque les assurer d'un heureux succès. Les attaques furent disposées du costé du haut & du bas Ebro. Mr de Staremborg qui commandoit la principale attaque, s'avança avec les Anglois à la Porte de Saint Jean qu'il fit attaquer avec un des Bastions qui n'estoit pas encore réparé, & la Porte du Temple par le long de la riviere. Ils s'emparerent en peu de temps du chemin couvert, & de quelques Fortifications qui n'estoient pas encore en estat de defense. Ils forcerent en même temps

BALANT 23

un Lieutenant , qui avec dix hommes , gardoit six ou sept piéces de canon dans le Bastion de Saint Charles ; mais ils n'eurent pas le temps de s'en servir , à cause de l'arrivée du premier Bataillon de Blaisois , qui leur fit un feu horrible , dans le temps qu'ils escaloient les murailles , & qu'ils s'efforçoient de rompre la Porte de S. Jean à coups de bombes. Cette attaque dura près de deux heures de part & d'autre. Ceux qui attaquèrent le Bastion de la Porte du Temple furent repoullés par le Regiment

24 MURCURE

de Murcie Espagnol ; & par le
second Bataillon de Blaisois.

Les Ennemis se retirerent après
avoir eu 60. hommes tuez &
deux fois autant de blesez. On
fit 14. hommes prisonniers que
l'on trouva dans les Fourneaux
du chemin couvert où ils s'é-
toient cachez. Les Troupes
battuës marcherent au secours
des Allemans qui avoient at-
taqué le Bastion de la Courta-
duras, à la Porte de Remolino.
Ce poste ne put estre deffendu
avec autant de vigueur que les
autres, parce qu'il n'y avoit
que 20. hommes commandez
par

par un Lieutenant, & 10. hommes avancez. Les Ennemis se saisirent de l'avenüe de la Porte de Courtaduras, qui separe la Ville du Fauxbourg de Remolino, ce qui leur fut d'autant plus facile que cette Porte ne fermoit pas, à cause des Rondes & des Patrouilles qui rouloient dans toutes les heures de la nuit. Mr. de Betancour, Commandant de la Place, à la tête de plusieurs Officiers qui logeoient dans ce Fauxbourg, & d'un détachement de la Garnison, chargea les Ennemis l'épée à la main;

Janvier 1709. C

26 MERCURE

ce qu'il fit avec tant de valeur que le desordre se mit bien-tôt parmi eux ; mais il eut le malheur d'estre tué en cette occasion. Sa mort fit reprendre courage aux Ennemis , & ses Troupes qui en furent un peu déconcertées , reprirent leur premiere vigueur aussi tost que Mr de Lonchamp , Lieutenant de Roy eut pris sa place. Il suivit la disposition que Mr de Bertrancour avoit faite , & fit continuer de faire un grand feu sur les Ennemis ; de maniere qu'ils furent obligez de se retirer dans des maisons voisines , à la

portée du pistolet d'un Bastion qui pouvoit estre insulté. Ils se retrancherent dans les maisons qu'ils occuperent. Nos Troupes qui pendant ce temps là se retirerent dans la Ville en fermerent la porte ; cependant les Ennemis se separerent en deux corps , dont l'un attaqua le Corps de Garde de la porte de Remolino , où il y avoit un Capitaine , un Lieutenant , 20. hommes , & 10. de sa Garde avancée. Ils rompirent la barriere qui couvroit cette porte , ce qui obligea l'Officier de se retirer par la

18 MERCURE

communication qui va au Chateau. L'autre Corps attaqua le Bastion imparfait dont je viens de parler; mais il fut repoussé par le Régiment de Traxillo, & les Grenadiers du premier Bataillon de Blaisois. Ce feu dura de part & d'autre jusqu'à 10. heures du matin, il fut soutenu par les Grenadiers du second Bataillon de Blaisois qui étoit à la teste du Chateau. Mr de Lonchamp fit faire alors une sortie de 500. hommes commandez par M^r le Marquis d'Ordonno, Colonel du Régiment de Traxillo.

xillo. Ces Troupes débouchèrent par la breche du Bastion, à la reserve d'une Compagnie qui sortit par la porte du Château appelée *du secours*, & après s'estre jointes, elles attaquèrent vigoureusement les maisons retranchées. On fit plusieurs prisonniers; mais Mr de Lonchamp s'estant aperçu que ces maisons estoient toutes remplies de Troupes qui faisoient feu de toutes faces, jugea à propos de faire sortir encore 500. hommes pour soutenir, & pour mettre le feu à ces maisons, afin d'em-

30 MERCURE

peſcher par-là l'aprocche d'autres Troupes qui s'eſtoient retranchées au Convent des Religieuſes de ſaint Jean, & à la porte qui venoit d'eſtre forcée; cependant comme il eſt ſouvent difficile de remporter des avantages conſiderables ſans faire quelque perte, le Lieutenant Colonel du Regiment des Aſturies fut bleſſé & fait priſonnier, & le Major du Regiment de Truxillo, & quelques autres Officiers furent dangereuſement bleſſez. Cette action dura deux heures, & les Troupes étant rentrées dans

TOTALANT 31

la Place, le reste du jour & la nuit se passerent à canonner & à bombarder le Fauxbourg & le Convent des Religieuses de Saint François, ainsi qu'à retrancher le Bastion imparfait de la droite de Courraduras, & faire un second retranchement sur la hauteur, entre le pied de l'escarpement du Château, & des maisons qui bordent le Rempart. Cette canonade fut exécutée par Don Andrés Patino qui commandoit l'Artillerie, & Mr de Plaisirais, Capitaine au Régiment de Blaisois se distingua

C iiij

32 MERCURE

par les bombes qu'il jetta à propos ; de sorte que les Ennemis étant fort incommodés par le canon , par les bombes & par les ruines qui les accabloient , furent obligés de se retirer pendant la nuit. On ne s'aperçut de leur retraite qu'à la pointe du jour. On ne peut rien ajouter à la valeur qu'ont fait paroître en cette occasion Mr. le Marquis d'Orduno , Don Joseph Feluy , Sergent Major de la Place , Don Pedro Sanchez Francés , & Don Francisco de Quitos , Lieutenant Colonels ; Don Diego d'Ama-

rilla, ainsi que plusieurs autres Officiers François & Espagnols, Mr de Langrune, Brigadier des Ingenieurs donna des marques des grands talens qu'il a dans sa profession, ainsi que de sa valeur. Je ne dis rien de Mr de Lonchamp, puisqu'ayant pris le commandement general presque dès le commencement de l'action, la principale gloire est dûë à sa valeur & à sa bonne conduite. Cette affaire coûte au moins 5. à 600. hommes aux Ennemis, parmi lesquels, selon le rapport des Deserteurs, il se trouve plu-

34 MERCURE

seurs Officiers de distinction, & ce qui chagrinoit le plus Mr le Comte de Staremberg, est d'avoir reçu en personne un affront si signalé, & d'avoir vu échouer une affaire qu'il avoit luy-même imaginée & conduite. Il n'y a eu que 50 à 60 hommes de la Garnison tués ou blessez ; de manière que la perte ne seroit pas considérable sans celle de Don Adrien de Berrancour, Brigadier des Armées du Roy d'Espagne, & Capitaine au Regiment des Gardes Espagnoles qui s'étoit distingué en plusieurs occasions importantes.

GALANT 35

Vous avez sçu que Mr de Tournesfort, Lieutenant des Gardes du Corps dans la Compagnie d'Harcourt, a esté fait, Maréchal de Camp; qu'il accompagnoit Mr le Chevalier de Luxembourg lorsqu'il traversa l'Armée ennemie pour se joindre dans Lille avec le secours qu'il y conduisoit, & que ce fut ce même Mr de Tournesfort qui conduisit toute la Cavalerie qui sortit de Lille après la Capitulation, & qui en vint rendre compte au Roy. Ainsi l'Article qui suit n'est pas pour vous l'apprendre; mais

36 MÉRCADE

pour vous faire connoître la
Maison de ce même Mr de
Tournesfort. Je sçay que les Gentilhommes
qui ne sont point accompa-
gnés de faits historiques en-
nuient assez souvent, & sur-
tout lorsqu'elles sont ignorées
de peu de personnes. C'est
pourquoy ce que j'ay à vous
dire de la Maison de Mr de
Tournesfort, ne manquera pas
d'attirer vostre attention, puis-
que vous y trouverez beau-
coup de choses curieuses, &
que vous y apprendrez qu'on
s'est descendus Saint Amour,

Saint Ferriol, & Saint Cloud, ainsi que plusieurs personnes qui ont rendu de grands services à l'Etat depuis un temps presque immémorial, & la fondation de la sainte Chapelle du Vivier.

M^r de Tournesfort est de la Maison du Vivier au Diocèse d'Albi, l'une des plus anciennes du Royaume, puisqu'elle descend des premiers Comtes de Narbonne, qui tiroient leur origine, dit on, de Saint Arnoul, frere de la seconde race de nos Rois. Ce Saint estoit fils du Sénateur Ambert, que

38 MERCURE

l'on assure estre né à Narbonne,
 d'où il alla s'établir en Austra-
 lie. Caseneuve est de ce senti-
 ment dans son traité du franc
 Aleu, pag 30. lorsque parlant
 de S. Ferriol Evêque d'Ulez,
 l'un des fils d'Ansbert, il dit
 qu'il est de *natione Narbonensis*.
 Ce Sénateur avoit épousé Bl-
 tilde fille du Roy Clotaire I.
 & il en eut entr'autres enfans
 Saint Arnoul qui mourut Evê-
 que de Metz dans le 7^e siècle,
 & qui avant sa promotion à
 l'Episcopat, avoit eu Anse-
 chise, Bisaycul de Pepin le
 Bref, & Saint Cloud, Bisaycul

d'Arnaud de Beaulieu. Celuy-
cy fut fait Comte de Narbon-
ne dans le 8^e. siècle par le Roy
Pepin. Aymeri son fils luy suc-
ceda, & il fut pere de Guil-
laume au court nez, Duc de
Septimanie, Comte de Nar-
bonne & d'Orange, pere du
fameux Bernard Duc de Sep-
timanie, Comte de Barcelon-
ne, Grand Chambellan de
l'Empereur Louis le debonnaire;
à l'occasion duquel les Princes
ses fils se revolterent contre
luy, parce qu'ils croyoient que
cet Officier aimoit l'Impera-
trice Judith de Baviere leur

40 MERCURE .

belle mere. Le second fils d'Aymeri, Comte de Narbonne fut nommé Duc de *Beuves*. Il fut pere d'un Eudes, Comte d'Orleans (c'est-à-dire suivant le langage de ce temps-là, Gouverneur) & de Guillaume Comte de Blois. La Guerre qui survint entre Loüis le *debonnaire*, & ses trois fils, engagea les Seigneurs Aîlés de la maison de Narbonne de prendre le party de ce Prince, & celui de leur cousin germain Bernard, Comte de Barcelonne. Eudes & Guillaume furent tuez dans une Bataille, ainsi que Ni-

thard le rapporte dans son *Histoire des fils de cet infortuné Empereur* pag. 328. Charles le Chauve fils de l'Imperatrice Judith, ne fut pas plus favorable au Comte de Barcelonne que ses freres l'avoient esté. Plusieurs Auteurs dont les principaux sont, Borel, Mr de Baluse, & Mr de la Faille rapportent, sçavoir Borel dans ses *Antiquitez de Castres*; Mr de Baluse dans ses *Notes sur Agobert, Evêque de Lion*, & Mr de la Faille dans ses *Annales de Toulouse*, que cet Empereur porta la crosse dans l'Abbaye

Janvier 1708. D

42 MERCURE

*de Saint Sernin à Toulouse, celuy
que l'on avoit crû le galant de sa
mere.*

Tous ces rapports firent dans
la suite grand tort aux Sei-
gneurs issus de la même mai-
son que Bernard Comte de
Toulouse & de Barcelonne ;
ainsi la posterité de Guillaume
Comte de Blois prit le party
de se retirer au Vivier , Ville
qui estoit des lors considera-
ble , & qui est dans le Diocèse
d'Aler , & voisine des Monta-
gnes du Roussillon. Leur
grand-pere le Duc de Berres
avoit eu cette terre de son pe-

de Aymeri Comte de Narbonne, & suivant l'usage de ces temps-là, ils s'en approprièrent le nom en conservant seulement l'Ecu des premiers Comtes de Narbonne, que leurs descendans portent encore aujourd'hui pour armes, & qui marque bien leur ancienneté, car elles sont simplement de gueules plain, sans aucune piece. Ceux qui connoissent le blasen savent bien que les armes les plus simples sont les meilleures & les plus anciennes.

Ces Seigneurs du Vivier
D ij

44 M^{re} RECLIE

ont subsisté jusqu'à présent dans cette terre, & se sont alliez aux meilleures familles du Pays. Plusieurs maisons de Catalogne se font honneur d'avoir eu dans leur alliance des filles de cette maison, ou d'y avoir marié de leurs héritières. Guillaume, Seigneur du Vivier épousa Constance d'Ardenne dans le 15^e. siècle; il eut deux fils, l'aîné resta en Languedoc, & le cadet Raimond du Vivier s'établit en Catalogne. C'est de luy que sont sortis Mrs d'Ardenne, & les Comtes d'Ille, dont

estoit N. . . Comte d'Ille en Roussillon mort Lieutenant General des Armées du Roy. Les Seigneurs de Cordova dont estoit le fameux Capitaine Gonzales de Cordova si renommé sur la fin du 15^e. siecle, & au commencement du 16^e. descendent aussi d'un cadet de la maison du Vivier qui épousa en Catalogne l'heritiere de Cordova dont il prit le nom. De ce mariage descendent les Ducs de Baëna Grands d'Espagne, qui ont dans une écartelle de leurs armoiries l'Ecuison des Seigneurs du Vivier.

46 MERCURE

Dans le 16^e. siècle Don Jacques du Vivier Abbé de Ripouil en Catalogne gouvernoit en même temps le Prieuré de Monferrat qui n'estoit pas encore érigé en Abbaye. Il en fit augmenter le bâtiment, & il y fit ajoûter le petit Cloître des Religieux, au bout duquel il fut enterré l'an 1379. Les Historiens de la maison du Vivier disent que ce fut un de ces Seigneurs qui fonda en Brie, Diocèse de Meaux, un Chapitre qui retint le nom de son Fondateur, & que l'on nomme encore la *Sainte Chapelle du Vivier*.

On remarque qu'aucun des
de Vivier, quoy qu'ils ayent
 souscrite Gueniers, n'a jamais
 pris party contre nos Rois,
 quelques troubles qu'il y ait
 eu dans le Royaume ou dans
 la Province de Languedoc en
 differens siecles, quoy que
 souvent sollicitez par les Chefs
 des revoltz. Le Bisaycul de
 ceux qui portent aujourd huy
 ce nom fut vivement pressé
 dans les guerres du dernier
 siecle; mais bien loin d'écou-
 ter aucunes propositions, il
 fût arrester & envoyer au
 Roy Louis XIII. des fem-

48. MERCURE

mes considerables d'argent ,
des chevaux de main , & au-
tres presens qui passoient sur
ses terres , & que les Etran-
gers envoyoient à ceux qui
estoit à la teste des Factieux.

Enfin on doit remarquer
que dans une Province où les
Heretiques , soit Albigeois ,
soit Calvinistes , ont fait le plus
de progrès , aucun du nom du
Vivier ne s'est laissé entraîner
par l'esprit de seduction ; au
contraire l'un d'eux étant Gou-
verneur d'Alet , & assiégué dans
cette Place par ces Sectaires ,
souffrit les dernieres extremitez
de

de la guerre plutôt que de se rendre ; aussi ces malheureux luy firent-ils subir une mort bien ignominieuse pour un homme de ce nom ; mais qui luy fut bien glorieuse par rapport à la cause de Dieu , & à celle du Roy qu'il deffendoit.

Ceux qui restent aujourd'huy de cette maison sont ; Alexandre Marquis du Vivier , connu autrefois sous le nom du *Marquis de Lansac* , & qui après avoir esté Colonel du Regiment de Languedoc , puis Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie , nommé

Janvier 1709. E

50 MERCURE

Lansac, s'est retiré au Vivier. Il a quatre garçons; François du Vivier, Comte de Tournefort qui donne lieu à cet article, & qui estoit Mestre de Camp d'un Regiment de son nom, lorsque le Roy le nomma Enseigne de ses Gardes. Il n'a eu que deux filles; la cadette est Religieuse à Paris, & il avoit marié l'aînée à Mr de Planque, Brigadier des Armées du Roy, Inspecteur general des Troupes de Languedoc, de Guyenne & de Roussillon. Cette Dame mourut à la fin du mois d'Octobre der-

GALANT 51

nier. Le troisiéme nommé Mr de Puy-Laurent fut tué à la Bataille de Staffarde. Il estoit Capitaine de Dragons. Les sœurs de ces Mrs ont épousé, sçavoir l'aînée, Mr du Breüil, Brigadier, Gouverneur de Bellegarde en Roussillon, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel; la cadette, Mr de Maltartie, aussi Brigadier, Lieutenant de Roy de la Ville de Perpignan, & Chevalier de Saint Louis. Ils ont pour oncle Alexandre du Vivier, Baron de Montfort, & Mestre de Camp de la Cavalerie du Roussillon.

E ij

52 MERCURE

Trois oncles de celuy-cy ont esté tuez dans le service ; l'un dans les guerres contre les Huguenots. On le nommoit *de la Bastide*, parce qu'il avoit épousé l'héritiere de ce nom. Il a fait la branche de la Bastide établie au Diocèse de Mirepoix ; l'autre au Siege d'Hesdin en 1639. Il estoit Capitaine dans Piémont, & se nommoit *Tournefort*. Le troisiéme a esté tué au Combat Naval que le Duc de Guise remporta contre les Rochelois l'an 1622. Trois freres du Baron de Montfort ont eu aussi

le même fort. L'un qu'on appelloit *Tournefort* fut tué dans les premières guerres de Catalogne ; il estoit Lieutenant Colonel d'un Regiment de Cavalerie que Mr de Pinos, homme de qualité de Catalogne, avoit levé pour le service du Roy. Le second nommé *Auxierre* Capitaine dans le Regiment de Sainte Mesme, a esté tué devant Tortose en 1648. & le troisième nommé *le Chevalier du Vivier* Capitaine de Cavalerie dans le Regiment du vieux Comte d'Ill son parent, Lieutenant general des Armées

54 MERCURE

du Roy, eut la même destination au combat donné près de Solsonne, où le feu Chevalier d'Aubeterre, Lieutenant General, commandoit la Cavalerie. Deux tantes de Mr de Tournefort ont esté mariées, l'aînée dans la maison de Rennes-Aussillon au Diocèse d'Allet. Les enfans de cette Dame ont levé dans les dernières guerres 11. Compagnies pour le service du Roy. Le Chevalier d'Aussillon l'un d'eux, Colonel de Dragons est mort dans ces derniers temps en Italie. Son frere, qui estoit son Lieute-

nat Colonel, a eu son Regiment, & a esté tué à Casal. Mr de Roqueverre Capitaine de Carabiniers, & Mr de Rennes des Is, Capitaine dans un vieux Corps, freres de Mrs d'Aussillon se sont retirez à cause de leurs infirmitéz. La cadette de Me de Rennes-Aussillon a épousé Mr du Vivier Baron de Sarraute, autre branche de cette maison dans le Diocèse d'Alet. Son fils Capitaine de Dragons a esté connu dans l'Armée sous le nom du *Chevalier du Vivier*. Il porte aujourd'huy le nom de Sar-

E iijj

56 MERCURE

rante. Il a encore deux freres qui sont , Mr du Vivier, Capitaine dans le Royal Roussillon , fait prisonnier à la journée d'Oudenarde , & Mr de Briene du Vivier , Capitaine au même Regiment , & qui sert à Monaco. Mr de Saint Martin du Vivier , l'un de leurs freres , a esté tué dans le même Regiment , de même que leur grand - pere l'auoit esté sur la breche du Maz d'Azil , en attaquant la Place deffenduë par les Huguenots : tout cela marque bien l'ardeur de Mrs du Vivier à exposer leur

vie pour le service du Roy, & qu'ils n'ont pas épargné leur sang dans les occasions, & si l'on comptoit tous ceux de ce nom tuez depuis 60. à 70. ans, on en trouveroit un tres-grand nombre.

Mr le Baron de Saint Feriol qui estoit de cette maison, a travaillé pour en faire connoître le lustre. Il fit imprimer vers la fin du dernier siecle un Ouvrage assez curieux, sur son origine; ce Baron n'a point laissé de posterité.

Je ne dois pas oublier qu'il y a encore en Languedoc &

58 MERCURE

en Guyenne deux illustres maisons, qui sont celles de *Pelet* & de *Lara*, issus des Vicomtes de Narbonne, qui ont succédé aux Comtes dont je viens de parler. Mrs les Comtes de Fontanés, de Combas & de Gramian sont sortis de la premiere & de la seconde. Les anciens Marquis de Fimarcon, les anciens Vicomtes de Saint Giron, & les Comtes de Clermont & de Birac du costé d'Agen : c'est de l'une de ces deux races que sont venus tous ceux qui portent aujourd'huy le nom de *Narbonne*, & entr'au-

tres Mr le Marquis de Narbonne, Lieutenant General des Armées du Roy, qui a esté long-temps Mestre de Camp de Cavalerie.

Je vous envoie la troisieme suite de l'ouvrage de Mr de Woolhouse. Je suis fâché d'avoir esté obligé de vous l'envoyer à tant de reprises ; mais j'ay eû à vous parler d'un si grand nombre d'Articles differens , & il m'en reste encore une si grande quantité qu'il m'a esté impossible de faire autrement.

Par ce qui vient d'estre rappor-

60 MERCURE

ré, on voit tres-évidemment quelle sorte de glaucosie ind finie les Anciens entendoient quand ils regardoient cet accident comme guérissable, ou naturel (pour lequel ils ordonnoient des Collyres ad glaucos oculos, où il n'entroit rien pour fortifier la vue, mais seulement pour offusquer les couleurs) & quelle sorte de mal ils croyoient le Glaucome de l'humeur crystalline qu'ils disoient tous unanimement estre incurable.

Il est de plus tres-constant qu'Hipocrate ni Aristote ne se sont jamais servis du mot d'Hy-

GALANT 61

pochisie, bien loin de faire un usage indifférent & réciproque de termes d'Hypochisie & de Glaucome, comme Mr Ant. & Brisseau seroient bien aise de nous faire accroire, sans qu'ils nous produisent un seul ancien texte pour prouver que le mot d'Hypochisie ait quelquesfois esté pris pour un Glaucome effectif de l'humeur crySTALLINE, comme nous le prouvons avoir toujours esté pris pour une maladie située dans l'humeur aqueuse de l'œil.

On n'a qu'à lire le passage de Pline, lib. 11. cap. 37. pour estre tout-à-fait convaincu de cette vérité.

62 MERCURE

„ Homo solus emissio hu-
„ more , cæcitate liberatur :
„ post vicissimum annum mul-
„ tis restitutus. est visus.

Pline a eu raison de dire ho-
mo solus , &c. à cause qu'on ne
sçaurroit réüssir aux bestes en leur
faisant l'operation ordinaire de la
Cataracte , car il leur manque la
raison pour se laisser panser &
gouverner comme il faut , quand
même on pourroit venir à bout de
leur bien abattre la Cataracte ;
a si leurs Cataractes remontent
au moindre mouvement , & l'in-
flammation gagne leurs yeux ,
qui déperissent par-là le plus sou-

vent, & sont fondus par une infinité d'accidents qui accompagnent les inflammations négligées & outrées.

Au reste il est constant, par les paroles susdites, que Plin entendoit l'opération de la Cataracte, que les Grecs qualifioient du nom de **Kenembatesis**, soit que par-là ils designassent l'évacuation de l'humeur encore fluide de la Cataracte, avec l'humeur aqueuse, soit qu'ils entendissent par-là que l'éguille à Cataracte devoit aller dans une cavité & lieu vuide; car ce mot grec (que Paul Eginette a retenu) peut

64 MERCURE

bien signifier l'un & l'autre.

Albucaſe Medecin Arabe, au ſecond livre de ſon Ouvrage cap. 23. [où il traite expreſſement des moyens de guerir les Cataractes par l'operation.]

„ De cura aquæ descenden-
tis in oculum] Albucaſe, diſ-
je, paroît en doute ſi la methode
(dont quelques-uns ſe ſervoient)
de tirer les Cataractes hors de
l'œil avec une éguille creuſe, é-
toit ancienne ou nouvelle.

Et eſt poſſible, ut ſit illud
novum, dit-il, ſi Albucaſe eût
vu le ſuſdit paſſage de Plin, il
n'eût pu douter de l'ancienneté de
cette pratique.

Mais supposons que Pline se soit trompé, & que par le mot de Kenembatesis on doit entendre seulement que l'aiguille alloit dans l'espace vuide de l'œil décrit par Celle; la preuve est toujours bien forte que par le locus vacuus, les Anciens entendoient la capacité ou le volume de l'humeur aqueuse, où il n'y avoit rien qui pût faire résistance.

Et comme l'humeur aqueuse se consume dans les maladies, & qu'il y en a une dissipation & une regeneration perpetuelle, qu'aux blessures des yeux, & notamment fort souvent même à l'o-

Janvier 1709. F

66 MERCURE

peration ordinaire de la Cataracte, cette humeur aqueuse sort par la punction de l'aiguille, & se repare peu de jours après, & que les deux autres humeurs sont des parties animées, plus ou moins solides, & enfermées dans leurs justes bornes & circonscription, se nourrissent du sang (qui y est porté par des vaisseaux destinez à cet usage) & qu'elles ne peuvent estre réparées, quand elles sont une fois perduës, & qu'elles sont formées dans la matrice; mais qu'au contraire l'humeur aqueuse semble estre un excrement de la nutrition des autres humeurs. Les

Anciens avoient bonne raison d'appeller ce tourbillon de l'œil (le vuide outre que cet espace de l'œil se peut nommer le vuide, attendu que l'humeur aqueuse qui y sejourne, est tellement transparente & diaphane en différentes rencontres, que ce district du globe oculaire paroist n'estre rempli d'aucun corps à ceux qui le regardent exterieurement pour distinguer l'humeur crySTALLINE qui y est enfoncée, & qui se fait bien voir dans le Glaucome naissant. Celse cap. 13. lib. 7. specifie fort nettement ce vuide.

„ Sub his autem duabus tu-

F ij

68 MERCURE

„ nicis , quâ parte pupilla est ,
„ locus vacuus est , deinde in-
„ fra rursus tenuissima tunica,
„ quam iterophilus arachnoïdes
„ nominavit. *Au reste, Mr A.*
ne peut rien ignorer de tout ce que
Celse a dit au sujet des Catarac-
tes, puisqu'il a cité (à la page
217. de son Livre) des paroles du
Chapitre de cet ancien Auteur,
dont nous nous sommes si souvent
servis contre le Systeme préten-
du nouveau. Je seray véritable-
ment ravi de voir Mr Ant. se
bien purger du crime de mauvaise
foy & du Plagiaire que son Li-
vre luy a attiré , assez mal-à-

propos peut-estre ; car c'est l'accueil ordinaire qu'on a toujours fait aux nouvelles découvertes à leur premiere publication.

Quoy qu'il est facile de voir par les citations que j'ay déjà faites , qu'Hippocrate n'a aucunement favorisé le Systeme de Mrs A. & B. (non plus que Celle & Plinc l'ont fait) cependant il est tres-difficile de croire que Mr A. n'ait lû au moins la premiere paragrase entierement , du petit Livre d'Hipp. concernant la vûe que nous avons allegué ci-dessus ; & en cas que Mr A. ait lû cette premiere periode , qui est ce qui

70 MERCURE

sera garent soit de son exactitude , soit de sa sincerité à l'avenir , quand il nous dira positivement qu'il auroit vû & fait telle & telle chose ? Aura-t-on quelques égards pour des faits en l'air qu'il rapporte sans preuves ? des faits contraires aux loix de la nature , qui ne fait rien inutilement , comme on veut nous persuader contre la nécessité du crystallin.

Quoy que nous ayons déjà tiré d'Hipp. plus de preuves qu'il ne faut pour confirmer l'ancienne doctrine touchant les cataractes ; cependant il me reste encore quelques Textes notables qui

donneront plus de jour à cette matière.

Hipp. de morbis lib. 1. text.

3..

„ Visus & auditus mutilan-
 „ tur à pituitâ confirmatâ.

La cataracte est une pituite condensée, & concrete, qui bouche le trou de la prunelle, tout comme la cire épaisse, & endurcie fait l'obstruction du conduit de l'ouïe.

Qu'Hipp. n'entend pas icy l'obstruction des nerfs optiques, il est clair par le passage de locis in homine, n. 23.

„ Si ab incumbente fluxione

72 MERCURE

„ scintillæ coruscantes magis
„ oculos infestant , & acutè
„ cernens hominis extinguitur
„ (id est , si pupillam obstruitur ,
„ aut eclipsin patitur) si intra
„ pupillam in humorem purum
„ cruentus aliquis humor ingre-
„ diatur , huic propter hoc
„ pupilla intra oculum non
„ rotunda apparet ; & anteocu-
„ los aliqua moveri ipsi viden-
„ tur , & nihil revera videt.
„ Hujus venas oculum pre-
„ mentes exurere oportet , quæ
„ videlicet semper pulsant , &
„ inter aures & tempora con-
„ sistunt ; & ubi obturaveris ,
oculis

oculis pharmaca quæ humec-
tant adhibe , & lacrymam
quam plurimam prolecta , quo
id quod in oculis compactum
est , & morbum facit , elua-
tur. “

*Il est à observer qu' Hipp. en-
tend par l'humour pure , ce qu'on
appelle communément l'humour
aqueuse. Vid. de naturâ pueri ,
sectio 3. Oculi humore puro
implentur.*

*En second lieu , par cruentus
humor on entend naturellement
l'humour heterogene , mal di-
gerée , & de la serosité crüe ,
ou matiere de la cataracte.*

Janvier 1709. G

74 MERCURE

En troisiéme lieu par pupilla non rotunda apparet, on comprend fort bien ce qu'Hipp. enseigne lib. 2. Prædict. n. 28.

„ Partæ vero pupillarum dimo-
„ tiones aut transmutationes fe-
„ dari possunt, si nihil accesserit, & homo juvenis fuerit.
à sçavoir si une jeune personne a une bonne cataracte qui luy a changé tant soit peu la rondeur de la prunelle, ce qui arrive assez ordinairement.

Hippocrate explique plus bas la chose au net.

„ Pupillæ [crystallini] vero
„ glaucoscentes, aut argenti spe-

ciem referentes , aut *caruleæ* “
 nihil boni his autem paulo “
 meliores sunt quæ aut *mino-* “
res apparent , aut *ampliores* “
 aut *angulos* habentes. “

Car les veritables cataractes
 sont connuës d'avec les glauco-
 mes , en ce que ces derniers sont
 sans aucun ressort de la prunel-
 le , mais les cataractes accom-
 pagnent des prunelles qui ont la
 vicissitude de dilatation & du
 resserrement , selon lesquels les
 cataractes elles-mêmes paroissent
 plus larges , & plus petites , &
 quelquesfois la cataracte tiraille
 & presse tellement le pertuis de

G ij

76 MERCURE

l'uvée qu'elle luy fait changer la figure de la pupille ronde en une ovale, en une triangulaire. &c.

De plus la prunelle paroist estre écornée à ceux qui la regardent toutes les fois que quelques particules de la suffusion naissante se presentent au derriere du pertuis de l'iris, & s'attachent à ses bords internes : de même, quand les filets (ou draperie) de la cataracte croisent & traversent le trou de l'uvée, & par leur tiffure & entrelasement en bouclent & semblent retrancher une partie de sa rondeur. „ Si intra pupillam „ in humorem purum cruen-

„ tus aliquis humor ingredia-
 „ tur , huic propter hoc pu-
 „ pilla intra oculum non ro-
 „ tunda apparet. *Encore il sem-*
ble au Malade que sa pupille est
changée , & devenue auguleuse
toutes les fois que les petites con-
crétions de la cataracte ourdie
flottent par cy par là dans l'hu-
meur aqueuse de son œil , & font
paroistre les objets percez de trous ,
irreguliers , tachez , mutilez
& autrement changez selon
les divers mouvemens & mo-
difications de ces petits corps é-
trangers & mols , qui prennent
differentes figures , selon qu'ils

G iij

78 MERCURE

sont differemment agitez dans
l'humeur fluide de l'œil „ (&
„ ante oculos aliqua moveri
„ ipsi videntur , & nihil fe-
„ cundum realitatem videt.)

Et c'est par là que les cataractes ne
sont pas toujours rondes , mais les
glaucomes ne sçauroient estre d'une
cure figure , puisqu'ils ne sont que
les crystallins mêmes alterez. Ce
qui a esté depuis peu la pierre d'a-
chopement d'habiles gens qui ont
mépris des cataractes pour des
glaucomes à cause des accidens de
rondeur , dureté , &c. ce que nous
éclaircirons dans la suite de ce
discours.

GALANT. 79

*En quatrième lieu , par ante-
oculos aliqua moveri ipsi vi-
dentur , il est aisé de concevoir
qu'Hipp. intimoit ce qu'il avoit
déjà rapporté un peu auparavant
dans ces lignes.*

Visus humore de cerebro “
nutritur, quum autem quid “
humoris à venis acceperit, flu- “
xione turbatur, neque in eo “
apparet rerum *species*, & an- “
te oculos observari ipsi viden- “
tur aliquando velut *avicula-* “
rum imagines, aliquando ve- “
lut *leutes nigre*, & nihil exac- “
te, secundum rei veritatem “
videre potest. “

G iiij

80 MERCURE

En cinquième lieu ces paroles
„ [lacrymam quam plurimam
„ profecta , quæ id quod in
„ oculis compactum est &
„ morbum facit , eluatur ,]
ces paroles , dis-je , sont fort bien
interprétées par les suivantes ,
de locis in homine , n. 21.

„ Quo oculi humidiores fiant
„ ac colluantur , ut lacrymam
„ adstrictam , ac compactam de-
„ currere facias. Car par la con-
frontation de ces deux textes , il
paroist qu'Hippocrate compare la
matiere qui fait la cataracte , à
la Pteuvre épaisse , ou à la Lym-
phe chassieuse qui accompagne

GALANT 81

une inflammation de l'œil, dont il s'agit dans ce dernier passage.

„ Ubi in oculos fluxio pro-
cesserit & inflammati fue-
rint, &c. “

Ce qui se trouve au second livre de morbis, au commence-
ment, nous donnera encore plus
d'éclaircissement sur ce sujet.

„ In capite liquata Pituita “
cùm oculorum venulas in-
traverit, oculi caligant, & “
cæcutiunt. Aquosior enim fit “
pupilla, & turbidior, & splen- “
dor in oculis non adeo luci- “
dus est, neque in ipso com- “
paret, si quis cernere voluc- “

82 MERCURE

„rit, similiter sicut ante, cùm
„splendidus & purus esset.

Les mors d'aquosior, & turbidior, &c. nous dépeignent fort naïvement, que l'humeur aqueuse de l'œil est meslée avec une humeur impure, contre nature, qu'Hippocrate tâche à délayer, d'attirer & de dissiper, comme étant la matiere morbifique de la Cataracte.

Enfin Hippocrate estoit tellement persuadé que la Cataracte estoit formée d'une lympe indigeste & fluide au commencement, qu'il ordonne même (dans son Traité de visu) de scarifier l'œil

GALANT 83

en cette maladie , jusqu'à ce qu'il en sorte sanguis crudus , vel favidi species aquosa : c'est-à dire , jusqu'à ce que le sang ne soit plus assez épais & grossier , pour rester figé & sans circulation , aux petits vaisseaux capillaires de cet organe delicat.

Cependant Mr Ant. veut que les anciens Medecins avant Galien ayent eu raison d'estimer , que la Cataracte & le Glaucome étoient une seule & même maladie (pagg. 123. 124.) Ils ne les confondoient pas pour cela pourtant , dit-il ; le Glaucome est une espece de

84 MERCURE

„Cataracte. (*Mr Ant. veut dire que le Glaucome ressemble à la Cataracte :*) car ce sont les termes de Galien (dans ses commentaires , sur le liv. 3. aph. 31. d'Hippocrate.)

„Glaucoma spéciem habens hypochymatos , &c.

Il est vrai ; continue *Mr Ant.* que c'est une maladie incurable :

„si leurs écrits étoient venus jusqu'à nous ; nous serions peut-être mieux éclaircis de leurs opinions , que nous ne connoissons qu'imparfaitement ; puis-que ce n'est que par le rapport de ceux qui les ont abandonnées ,

et pag. 106. Il dit. "

„ Que nos plus anciens Me-
decins ayent crû que la Cata-
racte fût une alteration du
CrySTALLIN, Galien m'en sera
un Auteur non suspect : là-
dessus Mr. Ant. trouve à propos
d'ébloüir le Lecteur par le faux-
brillant d'un Livre faussement
attribué à Galien, et qu'on ne
trouve en aucun endroit dans l'O-
riginal Grec. Car Mr Chartier
n'a jamais pû rencontrer le Texte
grec de ce. Traité ; ainsi il a été
obligé de le mettre en latin dans
son fameux Ouvrage, comme
étant supposé être de Galien. Vid.

86 MERCURE

Tom. X. de Galien & d'Hippocrate , de Renatus Chartorius Vindoc. D. M. Parisiensis in fol. Lutetiae Parisiorum 1678.

„ Galeni de oculis liber adscripticus , pag. 504. On nous avertit , que dans cet ouvrage , le Grec a été collationné sur toutes les anciennes Editions , & restitué sur une infinité de Manuscrits originaux , tirez du Vatican & des plus fameuses Bibliothèques de l'Europe.

Il est à esperer , que Mr Ant. trouvera bon & équitable , qu'on n'admet pas un livre supposé , &

du Galien, contre Galien même, puisque Mr Ant. veut faire condamner la véritable opinion de Galien, comme absolument fausse, pag. 109. paroles qu'on est obligé de retorquer sur l'hypothèse prétendue nouvelle, que Mrs A. & B. tâchent d'établir à l'envie l'un de l'autre.

Mais pour faire plaisir à Mr Ant. je suis d'humeur de laisser passer (pour cette fois seulement) ce livre de oculis, comme étant véritablement de Galien. Voyons quel avantage, quelle conséquence Mr Ant. en peut tirer; & jugeons par là de son exactitude à

88 MERCURE

approfondir les choses qu'il croit estre pour luy de la dernière importance ; comme en effet le témoignage authentique de Galien le seroit , si cet Auteur avoit avoué ingénument quelque part , qu'il avoit reformé le système de ses Predecesseurs touchant la Cataracte , comme Mr Ant. s'efforce de nous le persuader.

Voicy le passage que Mr Ant. cite , comme de Galien , cap. 12. de la particule 4. du livre de oculis , où il est parlé de la Cataracte.

„ „ Hujus aquæ color est di-
„ versus , quædam enim ætri ,

quædam vitro assimulatur ; “
 alia est quasi album habens “
 colorem , alia quasi cœli co- “
 lorem , alia quasi viridem , “
 alia quasi venetum. Sed dif- “
 ferentia est , quia venefici “
 oculi duobus modis fiunt , “
 vel propter aquam si ni- “
 miùm fuerit coagulata : vel “
 propter siccitatem quam pa- “
 titur Crystallinus. “

*Il est à remarquer icy que les
 mots de Venetus & de Glaucus
 sont termes synonymes , & que
 les Anciens appelloient indifferem-
 ment , la Cataracte & le Glau.*

Janvier 1709. H

90 MERCURE

come pupillæ glaucæ , oculi cyanci , &c. (comme nous avons vu en Hip.) dans un sens vague & indéterminé , en donnant pourtant au même temps les Diagnostics propres & spécifiques de chaque maladie ; ainsi le prétendu Galien explique icy fort bien la différence essentielle entre la Cataracte & le Glaucome , en donnant leur distinction spécifique & locale , & il ne fait que développer & débrouiller ce qui avoit esté environné de nuages , & ce que les Anciens avoient enseigné d'une manière plus générale & plus confuse.

Or on ne sçauroit voir le moindre pretexte pourquoy Mr Ant. cite ces paroles du pretendu Galien, puisqu'il est impossible de les appliquer à son hypothese innouée, & il n'y a que l'imperitrie du latin qui puisse excuser Mr Ant. d'auoir un esprit preuenu & preoccupé, qui est d'ordinaire auenglé par les moindres apparences en faueur de ses propres opinions, mais qui est clair-voyant à discerner les fautes d'autrui.

Unde Antiqui [Cataractas Veneticos oculos apellarunt ; de-là vient, dit le pretendu Galien, que les Anciens

H ij

92 MERCURE

appelloient les Cataractes, des yeux pers, ou des yeux de couleur d'un bleu turquain: voila tout ce que cet Auteur inconnu dit comme venant des Anciens, incontinent après il ajoute sa propre explication tirée du Galien; „ sed differentia est, &c. mais il y a de la distinction à faire, dit ce Galien, car les yeux acquerent la couleur azurée, ou couleur de mer en deux manieres; premierement par une eau coagulée; & en second lieu par la secheresse du CrySTALLIN; de même que s'il avoit dit que les prunelles ont les mêmes couleurs étran-

geres aux Cataractes qu'aux Glaucomes ; mais il est bon de lire le commencement du Chapitre de ce prétendu Galien pour estre convaincus de la sincerité de Mr Ant. en cet endroit essentiel qu'il nous a celé avec bien du discernement.

Inter uveam & crystalli-
num humorem aqua nascitur
coagulata, prohibens spiri-
tum visibilem à pupilla exi-
re, & color pupillæ ampu-
tatur, hujus aquæ color est
diversus, &c. il est surprenant
que Mr Ant. veuille conclure de
ce chapitre que la Cataracte est

94 MERCURE

„ située dans l'humeur cristal-
„ line & que les Anciens avoient
„ Galien estoient de ce sentiment.
On s'attendoit à y voir au moins
une ancienne description de l'ope-
ration du Glaucome avec au-
tant de précision & de justesse,
que Celse en a fait de l'hypochi-
sie, & d'y voir les deux termes
se donner le change reciproque,
comme de véritables synonymes.

Mais Mr Ant. à le bien
mieux prendre, semble enfin se
désier de son Galien supposé, &
appelle Oribase à son secours,
Oribase, dit-il, à la même pag.
210. (qui est venu long-temps

après Galien) s'en est expliqué " encore plus nettement au chap. " 47. du 8^e. liv. de son abrégé de Médecine.

Il est à propos de remarquer en passant que Mr Ant. devoit citer un Auteur avant le temps de Galien, & non pas un Ecrivain d'un siècle suivant; mais voyons ce que c'est que cet Oribase, & ce qu'il veut dire.

Glaucoma, dit-il, & fuf- " fusionem Veteres unum eun- " demque morbum esse existi- " marunt; Posteriores vero " Glaucomata humoris glacia- " lis qui ex proprio colore in "

96 MERCURE

„ glaucum convertatur, & mu-
 „ tatur, morbum esse putave-
 „ runt: suffusionem vero esse
 „ effusionem humorum inter
 „ uveam & cristallinam tuni-
 „ cam concrefcentium; cæte-
 „ rum glaucomata omnia cu-
 „ rationem non recipiunt, suf-
 „ fusiones vero recipiunt; sed
 „ non omnes.

*Qui est-ce qui s'attendoit encore
 à trouver icy une prevarication,
 soit d'Oribase, soit de celuy qui
 le cite? car premierement Mr
 Ant. produit icy Oribase comme
 parlant de luy même touchant la
 Cataracte & le Glaucome;
 quoyqu'il*

quoiqu'il n'en soit rien, il ne parle que par une espece de oïi-dire, ou comme d'une citation tirée de *Ruffus*.

De Glaucomate & Suffusio- “
ne ex *Ruffo*. “

Mr Brisseau va un peu plus loin, car il allegue *Ruffus* même à la page 11. de ses nouvelles observations, &c. comme s'il avoit lû le passage en question dans cet Auteur, quoique dans tout ce qu'il nous en reste, il n'y ait pas un seul mot du Glaucome, ni de la Cataracte, & même à
Janvier 1709. I

98 MERCURE

l'endroit qu'Oribase allegue comme de Ruffus , on ne trouve pas que Ruffus appelloit glocoma , toute „ opacité de l'œil par le vice du „ Cryftallin , soit qu'elle fust „ verte ou blanche , comme Mr Brisseau pretend à la pag. 11. Et quand cela seroit , il ne fait rien pour le Sistême de ces Mrs , car on ne leur nie pas qu'il n'y ait des Glaucomes de toutes couleurs , tant il y a de precision Et de discernement dans nos deux nouveaux Auteurs , qui cherchent à établir leurs innovations heterodoxes à quelque prix que ce soit , Et aux dépens de la verité la plus authentique.

GALANT

On trompe ainsi certains Lecteurs peu défiants, qui ne content pas sur l'Original les endroits qu'on cite.

Au reste qu'importe à ces Mrs que la Cataracte soit dans le CrySTALLIN ou non, puisque leur Champion Oribase dit positivement que tous les Glaucomes (à sçavoir les Cataractes de la façon de Mrs Antoine & Brisseau) sont incurables.

Mais le mal entendu de cet Oribase (& de tous ceux de son sentiment) consiste en ce qu'ils prétendent que les Anciens prenoient le Glaucome & la Cataracte

100 MERCURE

pour une seule & mesme maladie, au lieu que les Anciens appelloient seulement ces deux maux d'œil par les mesmes termes de prunelles bleuastres, la veuë blaffarde, l'œil de couleur de mer, le noir de l'œil changé en couleur d'argent, en couleur d'or, &c. comme j'ay déjà expliqué auparavant à l'égard d'Hippocrate & du supposé Galien, bien loin de pouvoir trouver dans les Ecrits de ces Anciens ce que Mr Ant. pag. 107. dit y estre évidemment prouvé (par son faux Galien & son Oribase aposté) à sçavoir, que les Anciens ne reconnois-

soient point d'autres Cataractes que ces maladies où le Cristallin changeoit de couleur, & perdoit sa transparence, & que les Anciens appelloient glaucomata, soit qu'elles fussent curables ou non.

Et supposé que la suffusion & le glaucome (à cause de leur phase & apparence) fussent homonymes, ou du mesme nom chez Hippocrate & autres Anciens [ce que pourtant on ne scauroit prouver] s'ensuit-il nécessairement de-là qu'elles fussent la mesme chose? nerf, veine & artère chez Hippocrate n'avoient qu'

102 MERCURE

une mesme dénomination, quoy-
qu'assez distinguez par leurs of-
fices & par leurs usages; car les
Anciens n'attachoient gueres d'i-
dées aux termes dont ils se ser-
voient, si ce n'est une idée fort ge-
nerale, indefinie & vague; ils ne
pensoient à rien moins qu'à s'ex-
primer clairement, & le nouveau
mot auxiliaire d'accompagnements
dont se sert Mr Ant. si frequem-
ment dans son livre, est aussi aisé
à comprendre à un Lecteur indif-
ferent, que la plupart des termes
homonymes, synonymes & équi-
voques que les Anciens mettent
frequemment en œuvre. Ce mot

d'accompagnement qui est avec Mr Ant. pag. 120. comme l'entelekeia de la Cataracte ; cette entelekeia qui est la pierre d'achopement des Lecteurs d'Aristote , & le grand subterfuge de ce Philosophe.

Je vous ay déjà parlé du Service fait à Lyon pour le repos de l'ame de Madame la Maréchale de Villeroy , fait par Messieurs les Comtes de S. Jean. On a rendu les mêmes honneurs funebres à cette Dame , dans toutes les Eglises Collégiales de la même Ville , chacune selon leur rang. Tous

I. iij

104 MERCURE

ces Services ont esté faits de suite , & le premier fut célébré le lendemain que Messieurs les Comtes de S. Jean se furent acquittez de ce devoir , par Messieurs les Barons de S. Just, dont l'Eglise est la premiere Collégiale de Lyon. Ce Service se fit avec toute la magnificence convenable en pareille occasion.

Monsieur Blauf Obéancier de cette Eglise , & qui en cette qualité est Orateur né du Clergé de Lyon, officia. Tout le quartier de S. Just composé d'une brillante Compagnie , assista à ce Service.

Le lendemain Jeudy 29.
Novembre, Messieurs de S.
Paul firent aussi un très beau
Service. Mr l'Abbé de Ver-
naux Varissant, Chamarié de
cette Eglise, Docteur de Sor-
bonne, & Conseiller-Clerc de
la Cour des Monnoyes, &
Siège Présidial de Lyon, offi-
cia. La Compagnie fut aussi
belle que nombreuse, & la
representation toute brillante
de lumiere, fut magnifique.

Le lendemain jour de S.
André, on ne fit point de Ser-
vice funebre; ainsi Mrs de S.
Nisier, troisième Collégiale,

106 MERCURE

ne pûrent faire le leur , que le Samedy 1. Decembre. Mr l'Abbé de Mayoles , Bachelier de Sorbonne , Prieur consistorial de Beaulieu , & Sacristain de S. Nisier , qui en est la premiere dignité , & qui en cette qualité est aussi Curé de cette Paroisse , l'une des plus grandes du Royaume , officia avec un grand appareil funebre. Mrs de l'Hôtel de Ville & du Consulat y assisterent , S. Nisier étant leur Paroisse ; quoique l'Hôtel de Ville soit à present dans la Paroisse de S. Pierre : mais comme l'ancien

Hôtel de Ville étoit dans la Paroisse de S. Nisier , ils ne l'ont point quittée. La présence de ces Corps rendit cette ceremonie plus auguste , & Mrs de S. Nisier se distinguèrent beaucoup ; Mais le Chapitre de S. Thomas de Forvieres , qui est aussi une Collégiale , ne le voulant pas ceder à S. Nisier , & qu'il prétend estre plus ancien : il fit son Service le même jour , & Mr l'Abbé de la Forest , Sacristain , qui est la premiere dignité de ce Chapitre , y officia. Les Habitans du quartier de For-

vieres , qui sont tous fort considerables , y assisterent.

Le Mecredi suivant 5. Decembre , Mrs du Chapitre de S. Martin d'Esney , Abbaye secularisée depuis 25 à 30 ans , & qui ne roule point avec le Clergé de Lyon , firent aussi un très beau Service. Mr l'Abbé de Rochefort , neveu du P. la Chaize , & Prevost de ce Chapitre , officia ; ayant Mrs de Saconay & Bartholi , Chanoines de cette Eglise , pour Diacre & Souëdiacre. La magnificence de l'appareil funebre de cette ceremonie attira les

yeux de tous ceux dont cette Eglise estoit remplie. Mr de Valorges, Major de la Ville, & d'une famille attachée à la Maison de Villeroy, fit les honneurs de cette ceremonie, qui fut precedée d'un autre Service, que l'on fait tous les ans le même jour dans cette Eglise, pour la Maison de Villeroy; & que Mrs de Ville ont fondé, sous l'administration de feu Mr de Charrier, Comte de la Barge, Prevost des Marchands, & de Mrs Philibert & de la Vaure. Mrs Ourfelle & Estival assisterent à

110 MERCURE

ce Service , où Mr Loubat
Chanoine de cette Eglise, &
neveu du celebre Mr Carles,
officia.

Le Pere Dom Bronod Char-
treux , Visiteur de l'Ordre,
& Prieur de la Chartreuse de
Pierre Châtel en Bugey , est
mort dans un âge assez avancé,
à la Chartreuse de Lyon , où il
avoit fait profession. Il est mort
dans de grands sentimens de
Religion. Il estoit de Lyon , &
d'une famille assez considéra-
ble. Il estoit frere de Mr Bro-
nod Superieur du Seminaire de
Grenoble , Ecclesiastique d'u-

GALANT **III**

ne vertu connue, & d'une reputation bien établie. Il estoit fort estimé de feu Mr le Cardinal le Camus. Ils estoient neveux de feu Mr Batteo, l'un des plus considerables Magistrats de Lyon. Celuy dont je vous apprens la mort, avoit esté fort employé dans son Ordre, par le feu Pere le Masson General, & par celuy qui gouverne aussi si dignement aujourd'huy cet Ordre ; & il avoit visité les Chartreuses de Rome, de Pavie, de Naples, les principales Chartreuses d'Espagne & d'Allemagne ; &

112 MERCURE

il avoit esté designé en dernier lieu par le P. General , pour succeder à Dom Maurin Prieur de Paris , en cas que ce dernier mourut de la maladie dange-reuse , qui fit apprehender pour sa vie , il y a quelques mois. Dom Bronod fut aussi un de ceux qui furent proposés à la mort du dernier General , pour luy succeder. Il étoit très habile ; & il avoit une parfaite connoissance des hautes Sciences & des belles Lettres ; & il avoit toujours esté très attaché à la saine Doctrine : il en donna un témoi-

gnage éclatant à la Communauté de Lyon, lorsqu'on luy administra l'Extrême-Onction; il déclara que quoiqu'il eut marqué en divers temps de la curiosité pour les ouvrages de ceux qui prennent mal-à-propos le nom de véritables Disciples de S. Augustin, il avoit toujours esté infiniment éloigné de leur Doctrine; qu'il la detestoit avec l'Eglise, & qu'il souscrivoit de bon cœur à tous les foudres, dont les Papes ont frappé ces nouveautez; & il ajouta que ce n'avoit jamais esté que la pureté du stile dans lequel ces ouvrages sont écrits, qui

Janvier 1709. K

114 MERCURE

l'avoit engagé à les lire , & nullement le penchant pour la Doctrine , qui y estoit contenuë. Ce sont ses dernieres paroles , étant tombé peu après dans l'agonie.

Dom de Langeron Prieur de Sylve-benîte , & qui l'avoit esté pendant la precedente guerre de la Chartreuse de Turin , dans laquelle il fut arresté prisonier par Mr le Duc de Savoye , a esté nommé pour succeder à Dom Bronod ; & le Pere General a fait part à Mr de Chamillart du choix qu'il avoit fait , parce que le Prieur de Pierre Châtel a le commandement de la For-

teresse qui est jointe à la Char-
treuse, & qui est une clef de
la Savoye. Ce Ministre fit ré-
ponse au P. General, que son
choix avoit esté agréé du
Roy. Dom de Langeron est
frere de Mr l'Abbé de Maule-
vrier, Aumônier de S. M.
& Agent du Clergé; & il y a
apparence qu'il sera aussi aimé
de la Noblesse voisine de
Pierre-Châtel, que l'estoit
Dom Bronod, qui avoit tout-
à fait gagné les cœurs de la
Noblesse de ce Pais-là. Ce nou-
veau Prieur a esté Comte de
St. Jean de Lyon, avant que

K ij

116 MERCURE

d'entrer dans les Chartreux.

Dom Bronod avoit succédé dans la conduite de la maison de Pierre Châtel, à Dom Joars, dont la memoire est encore en veneration en plusieurs lieux du Bugey.

La Chartreuse de Pierre Châtel a esté fondée par les Ducs de Savoye ; ils y tenoient lorsque la Bresse & le Bugey estoient sous leur domination, les Chapitres de l'Ordre Royal de l'Annonciade. Dom Philippin, Bastard de Savoye qui fut tué en duel par un Marquis de Crequi, y est enterré.

La Chartreuse de Pierre Châtel est à une lieuë de Belley, & dans le Diocèse de ce nom. Elle est sur une Hauteur, & la Citadelle commande tout le Rivage du Rhône. Ce Poste est assez fort, & fait à quelques pas de-là, & de l'autre costé du Fleuve, une des Clefs de France du costé de la Savoye. Dom de Langeron a esté reçu avec de grands honneurs, & particulièrement de Mr l'Evêque du Belley, qu'il alla voir dès qu'il fut arrivé, & ce Prelat luy rendit peu de temps après sa visite, & luy fit toutes

118 MERCURE

les honnestetez dûes à un Religieux de son merite & de sa naissance.

Le Pere Dom Fougereux, Chartreux est mort dans la Chartreuse de Nantes dans un âge tres-avancé, & après avoir perdu la vûe depuis plusieurs années; c'estoit un des plus beaux esprits de ce siecle. Il avoit un goust particulier pour la critique, & il jugeoit avec un succès merveilleux de tous les Ouvrages d'esprit, & rien ne luy échapoit de bon ou de mauvais dans tous ceux qu'il examinait; il en a fait quel-

ques-uns qui n'ont pas paru sous son nom, & sur tout des Dissertations sur des sujets curieux & importants. Il a aussi travaillé pour les Prix de l'Académie Française, & ses Ouvrages, sans qu'il en ait paru. Auteur, ont quelquefois esté couronnez. Il estoit de Tours, & le Liget, fameuse-Chartreuse auprès de cette Ville estoit sa maison de profession. Il avoit exercé les principales Charges de son Ordre. Il avoit esté Visiteur de sa Province pendant près de 30. années. Il avoit aussi esté fort long tems

120 MERCURE

Prieur de la Chartreuse de Nantes, & il s'estoit fait déposer lorsqu'il perdit la veuë, & qu'il reconnut par cet accident que Dieu l'appelloit à une vie plus retirée, pour mettre quelque intervalle entre sa mort & le tumulte des affaires du monde. Il a profité de cet intervalle en Chrétien consommé dans l'exercice des vertus d'un véritable Solitaire, & il s'est préparé à la mort pendant les dernières années de sa vie avec beaucoup d'édification, & de soumission aux ordres de Dieu. Le Pere Dom Fougereux estoit

estoit en relation d'esprit avec les personnes les plus spirituelles du Royaume. On l'a longtemps consulté sur les Ouvrages d'esprit qui se faisoient dans les Provinces où il demeurait. Mr l'Evêque de Nantes estoit son ami particulier, ainsi que Mr l'Archevêque de Tours, & ces Prelats le visitoient souvent.

Le Pere Dom Pocquelin, Coadjuteur de la Chartreuse de Paris, est mort fort regretté dans son Cloistre, ainsi que de tous ceux qui le connoissoient. Il estoit encore dans
Janvier 1709. L

122 MERCURE

la fleur de son âge. Il joignoit à une grande humilité mêlée de beaucoup de douceur , un esprit tres-éclairé , & tres-propre aux affaires. Il a gouverné celles de sa Communauté avec beaucoup de sagesse & de prudence pendant plusieurs années. Les affaires temporelles ne l'occupoient pas uniquement ; il employoit une partie de son temps à la lecture des meilleurs Auteurs ; il y en avoit peu dont il ne connût le fort & le foible. Il avoit le goût seur , & le jugement solide , ainsi ce qu'il pensoit sur

les Ouvrages estoit toujours fondé sur l'exacte verité. Il étoit assez proche parent de Mr Pocquelin, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, & Curé de Saint Sauveur, & ils sont d'une ancienne famille de Paris, connue depuis plus de deux siècles.

Mre N... de Grolier Servieres, Prieur de Pomiers, Diocèse de Lyon est mort âgé de 31. ans. Il avoit esté Jésuite pendant quelques années; mais sa santé ne pouvant soutenir la regle de cet Institut, il le quitta. Il estoit fils de Mre N...

L ij

124 MERCURE

de Grolier de Servieres , & de
feuë Dame N.... Miner le
Court. Ce Prieur avoit plu-
sieurs freres dont l'un est Lieu-
tenant Colonel du Regiment
de Tulon , & qui a épousé
Mlle de Cheviere proche pa-
rente de Mr l'Evêque de Sain-
tes, & d'une illustre famille ,
qui a produit il y a plus de 200.
ans un Cardinal. Mr l'Abbé
de Servieres avoit aussi un frere
Religieux de l'Abbaye de Sa-
vigny , où il n'ya que des Gen-
tilhommes , & dont Mr de
Servieres, leur oncle, est Grand
Prieur. Cet Abbé estoit petit-

filz du celebre Mr de Servieres , l'un des plus grands Mathematiciens de l'Europe , & qui avoit fait un cabinet dont les diverses Pieces , & ce que l'on y voyoit d'extraordinaire , attiroit de toutes parts les Etrangers. La maison de Grolier est une des premieres de Lyon. Elle compte plus de 500. ans de Noblesse , & elle est fort illustrée. Me la Comtesse de Saint Mauris , belle sœur de Mr l'Evêque de Xaintes , est de cette maison. Mr le Comte de Servieres , pere de l'Abbé qui vient de mourir , a

L iij

126 MERCURE

épousé en secondes nôtces Dame N... de Rostaing d'une des plus illustres familles du Royaume. Elle est sœur de feu Mr l'Abbé de Rostaing , Doyen d'Autun dont l'Abbé qui vient de mourir avoit eu le Prieuré de Pomiers. Cette Dame est aussi sœur de Me l'Abbesse de Chazaut de Lyon d'un merite distingué. Mr le Comte de Servieres avoit un frere Religieux de l'Abbaye d'Esnay , mort avant la secularisation de cette Abbaye.

L'Extrait qui suit d'une Let-

tre qui m'a esté envoyée du Port-Louis, vous fera connoître dequoy il s'agit dans les piéces que vous lirez ensuite, & que vous trouverez dans les mêmes termes qu'elles m'ont esté envoyées, parce que l'on pourroit alterer les Actes de Justice si on y changeoit seulement un mot.

Quoy que je n'aye pas l'honneur d'estre connu de vous, je vous envoie un détail fidelle & exact d'un Vœu qui nous a manifestement tiré d'un danger dont il estoit impossible de se tirer sans

L iij

128 MERCURE

la grace divine, qui nous a extraordinairement protegez par l'entremise de S. Antoine de Padoüe, auquel le vœu n'eut pas esté plustost prononcé que le vent changea, & la mer devint traitable. Je ne puis m'empêcher de vous faire un détail de ce miracle évident arrivé à nostre égard. Vous en serez instruit si vous voulez bien prendre la peine de faire lecture des Certificats tant des Officiers, Pilotes, & autres dudit Navire, dont je vous envoie des Copies; & après que vous en aurez fait lecture, je suis persuadé que vous avez trop à cœur la gloire de Dieu, pour ne

*pas mettre en lumiere un Mira-
cle si manifeste , afin d'augmenter
la devotion des Fideles envers ce
grand Favory de Dieu. Je suis ,
&c.*

Voicy les pieces dont il s'a-
git.

*Aujourd'huy dix - huitième de
Decembre de l'an mil sept cens
huit entre dix & onze heures du
matin , a esté acquitté dans la Cha-
pelle de Saint Charles des Recolets
du Port - Loüis , devant l'Image
de Saint Antoine de Padoüe , un
Vœu fait au Seigneur sous l'inter-
cession dudit Saint , dans un peril
évident où s'est trouvé le Vaisseau*

130 MERCURE

du Roy l'Africain , commandé par Mr de la Grange Officier , lequel dit Navire immédiatement après ledit Vœu fait , s'est trouvé par un miracle manifeste délivré du danger évident où il estoit , sans autre secours que celui du Ciel ; que les Officiers ont réclamé par l'intercession de Saint Antoine & qui leur a esté accordée d'une manière sensible ; en reconnoissance de quoy ils ont fait la sainte Communion à la Post-commune de la grande Messe qui a esté chantée par le R. P. Bonnaventure Eyston Recolet Anglois , Missionnaire de Canada , & Aumosnier sur le-

dit Navire l'Africain , après une exhortation touchante & édifiante à eux faite par le Vénérable Pere Gratiens Raoul , Gardien du Convent des Recolets du Port-Louis , suivie du Te Deum ; lequel acte Messieurs les Officiers & autres du susnommé Vaisseau l'Africain , ont jugé à propos de signer pour servir de monument à leur devotion , & en consequence d'y joindre un Acte authentique du danger où ils se sont trouvez , pour faire éclater la gloire du saint dont les merites ont obtenu de Dieu leur délivrance ; ce qu'ils avoient & signent le jour & an

132 MERCURE

que dessus : Ainsi signé en l'Original, J. la Grange, Plissant, de la Joüe, Chaviteau Pilote, Gautier Pilote, Berthelot, Lagere, Dupuy de la Fouretiere, Delestage, Dupont, Foucault, du Fourcau, Migéon, de la Gaugetier, Villedené, Charrier, Charlier de Lofinier Ecclesiastique, Crespin, Petrimoux Pilote, &c. Pere Bonnaventure Eyston, &c.

Je certifie Pilote sur le Vaisseau du Roy l'Afriquain, commandé par Monsieur de la Grange Officier, qu'ayant ateré à la vue de

Groais & Belle-Isle, sur le soir, en estant environ à quatre lieues, nous avons esté surpris d'un coup de vent de Sud, tourmente qui nous jettoit à la Coste sans nous en pouvoir sauver d'aucun costé, ne pouvant porter de voile; nous nous sommes mis sous la protection de Saint Antoine de Padoue, & par un miracle évident nous nous sommes trouvez au jour dans une situation qui ne pouvoit estre causée que par l'intercession de ce grand Saint, dont nous avons accompli le Vœu dans l'Eglise des Recolets à la Chapelle Saint Charles au Port Louis, ce dix-huitième De-

134 MERCURE

*cembre mil sept cens huit. Ainsi
signé, Chaviteau le fils, Pilote
entretenu.*

*Aujourd'buy Samedy quin-
zième environ les une heure après
midy, Nous Pilote sur le Vaisseau
du Roy l' Afriquain, ayant atéré
à Groix d'un beau temps, espe-
rant de faire route pour la Rochel-
le ; le vent s'estant changé de la
part du Sud gros vent ; nous
estions environ à quatre lieuës de
Groix, qui nous jettoit du Nort-
Est quart de Nort à Belle-Isle à
l'Est, environ cinq lieuës gros
vent, & ne pouvant nous relever*

GALANT 185

de terre nous voyans acculez à la
Coste, & dérivant sur Yleuan,
nous nous mîmes à onze heures du
soir tout-à-fait à terre & ayant
dérivé sur la Gument, nous fus-
mes contraints de virer de Bord
pour tâcher de nous élever ; mais
le vent continuant toujours à ven-
ter nous résolûmes de nous vouïer
à Saint Antoine de Padoue, pour
nous mettre sous sa protection,
afin que le Seigneur nous voulut
favoriser d'un peu de beau temps.
nous nous mîmes tous à faire
nostre Priere, & particulièrement
le Reverend Pere Bonaventure,
qui après bien des Prieres, prit

136 MERCURE

*quatre morceaux de papier sur lesquels estoient écrits ces paroles, qui contiennent la benediction de Saint Antoine de Padoue, qui sont :
Ecce Crux Domini ✝ fugite partes adversæ ; vicit Leo de Tribu de Juda radix David, alleluia, alleluia. Et de plus il ajouta : grand Saint Antoine de Padoue, exaucez nos prieres & nos vœux ; & il les jeta à la mer avec plusieurs autres de mêmes inscriptions ; & incontinent le Seigneur nous favorisa d'un beau temps par l'entremise de Saint Antoine, qui voulut bien*

s'employer pour nous afin de faire voir son pouvoir auprès du Seigneur ; le vent s'estant rangé de la part du Ouest-Sud-Ouest, cela nous porta au large, & au jour nous nous trouvâmes bien environ à six lieues de Groix ; nous arrivâmes pour reconnoître la terre, & pour entrer au Port-Louis, où nous avons fait dire une grande Messe avec toutes les ceremonies, suivie du Te Deum, en action de grace, où le Capitaine & beaucoup d'autres ont fait leur dévotions ; lequel je certifie le present Acte veritable. Ainsi signé,
 Janvier 1709. M

138 MERCURE

Charles Gaultier , second Pilote.

Je certifie Pere Bonaventure Eyston , Aumônier du Roy l'Afriquain , que les Certificats cy-dessus sont conformes aux Originaux ; en foy dequoy j'ay signé , P. Bonaventure Eyston , Recollet Anglois , Missionnaire de Canada , & Aumônier dudit Vaisseau.

Mr l'Abbé de Verthamon a esté sacré Evêque de Conserans dans l'Eglise Cathedrale de Pamiers , par Mr de Verthamon Evêque de Pamiers ,

son oncle à la mode de Bretagne, assisté de Mr de Polastron, Evêque de Laitoure, & de Mr de Matha, Evêque d'Aire. Je vous ay parlé de la famille de ce Prelat, lorsque je vous ay appris que le Roy l'avoit nommé Evêque; elle est originaire de Limosin, où elle faisoit une grande figure dès le quatorzième siècle, & elle est alliée aux maisons de Cossé Brissac, d'Estrade, d'Aubusson-la Feuillade, d'Aligre, & à plusieurs autres de cette distinction. Le nouvel Evêque a esté Prêtre de l'Oratoire, &

M ij

140 MERCURE

il a paru avec distinction dans cette Congregation. Il estoit grand Vicaire de Pamiers , lorsqu'il a esté nommé Evêque de Conserans. Il eut l'honneur d'estre député à l'Assemblée generale du Clergé de 1705. Le Siege de Coscrans ou Conserans est fort ancien ; Valere en fut le premier Evêque , au raport de Saint Gregoire de Tours , qui en parle dans le 84^e. Livre de la gloire des Confesseurs. Theodore luy succeda , & Saint Lizier qui est dans une grande veneration en ce Pays-là , & sous

le vocable duquel il y a une celebre Eglise , en fut le cinquième Evêque ; mais ce qui a plus honoré ce siege , est d'avoir eu dans le dernier siecle , le celebre Mr de Marca , mort Archevêque de Paris. Il étoit President du Parlement de Pau , lorsqu'il fut nommé à cet Evêché. Le Chapitre de Consens est composé de douze Chanoines , dont l'Archidiaacre est la premiere dignité. Il a produit de grands personnages. |

Vous attendez sans doute un détail de l'Entrée qu'auroit

142 MERCURE

dû faire Mr l'Evêque de Grenoble, le jour de la prise de possession de son Evêché; mais la modestie de ce Prelat a esté cause qu'il n'est entré que la nuit à Grenoble, afin d'éviter ces sortes de Ceremonies qui se font toujours avec un grand appareil; il prit même si bien son temps, qu'il arriva sans qu'on l'attendist, ayant imité en cela son illustre Predecesseur qui prit de si justes mesures, qu'il ne fit point d'Entrée publique. Le lendemain ce Prelat prit possession de son Eglise à la teste du Chapitre

& d'une grande foule de monde qui defiroit de voir cette Ceremonie.

Mr le Doyen de Grenoble dont je vous envoyay un Mandement après la mort de Mr le Cardinal le Camus, harangua à la porte de l'Eglise, le nouvel Evêque. Il parla dans son Discours de toutes les vertus qui ont distingué ce Prelat pendant qu'il a esté dans le second ordre, & le peu d'empressement qu'il a eu de rechercher dans l'Eglise une place que tant de grands personnages de son nom y ont rem-

144 MERCURE

plie. La grandeur de l'origine de la maison des Allemans fournit ensuite un vaste champ à l'Orateur , & après avoir jetté quelques fleurs sur le Tombeau des Comtes de Foucigny , Ancestres des Allemans de Vaubonnois , il parla des Evêques que cette maison a donnez aux Eglises d'Arles , d'Orange , de Gap de Grenoble & à plusieurs autres. Ce Discours fut tres aplaudy. L'après-dîné Mr l'Evêque de Grenoble reçût des complimens de tous les Corps , & le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour

GALANT 145

Cour des Aides, le Bureau des Finances, le Bailliage & l'Election luy envoyèrent des Deputez. Ceux du Parlement & de la Chambre des Comptes se firent admirer. Le premier prit pour sujet *le bonheur qui naissoit ordinairement de la concorde de l'Eglise & de l'Etat*, & ce qu'il dit là-dessus fut trouvé tres-beau. Le second s'étendit sur les avantages particuliers qui distinguoient le Siege de Grenoble. Tous les Corps Seculiers & Reguliers haranguerent ensuite. Le Deputé de S. André, qui est la Collegiale,
Janvier 1709. N

146 MERCURE

après avoir loué le Prelat par des traits neufs & delicats, parla ensuite du Cardinal Louis Aleman, Archevêque d'Arles, qui se signala fort au Concile de Basse, & qui ayant eu le malheur de troubler l'Eglise par un Schisme, qui ne fut pas d'une longue durée, expia si bien cette faute par un sincere repentir, qu'il a merité d'estre beatifié.

Le jour de Saint François Xavier, Mr de Grenoble alla dire la messe en public, la premiere fois dans l'Eglise des Jesuites; la messe estant finie il

se trouva investi d'une Troupes d'Ecoliers qui reciterent de plusieurs sortes de vers à sa louange, & qui s'empressoient tous de marquer chacun à sa maniere son zele pour ce nouveau Prelat, qui répondit à tout d'une maniere fort juste, & remplie d'esprit; ce qui est d'autant plus difficile, qu'on est toujours surpris dans ces occasions, & qu'il y a toujours des harangues auxquelles on ne s'attend pas, & auxquelles on doit répondre sur le champ. Il ajouta dans la reponse qu'il fit aux P. P. Jesuites, que *le*

N ij

148 MERCURE

Roy luy avoit recommandé de veiller sur la Theologie qui s'est ouverte dans ce College seulement depuis la mort de Mr le Cardinal le Camus ; quoyque ces Peres eussent depuis plusieurs années un Arrest qui leur en accordoit l'exercice. Il dit enfin que ce dépost estoit en bonnes mains , & qu'il soutiendrait par son autorité leurs soins & le succès qu'il esperoit que cette nouvelle Ecole auroit bien tôt. Le lendemain le Regent de Rectorique qui avoit differé de prononcer la Harangue qu'il doit faire à l'ouverture des

Classes , parce qu'elle estoit toute à la louange du nouveau Prelat , se dispoſoit à la prononcer, / Lorsque le Ceremonial entre Mr l'Evêque & le Parlement , ayant fait naiſtre une conteſtation , les P. P. Jeſuites furent obligez de ſupprimer la Harangue , perſonne ne s'eſtant voulu trouver à la Ceremonie , & Mr l'Evêque n'ayant pas voulu accepter la ſceance que le Parlement luy offroit au deſſous des Preſidens à Mortier , & au deſſus du Doyen des Conſeillers. Le Discours du Gardien des Capu-

N iij

150 MERCURE

cins a reçu de grands applaudissemens , & il a beaucoup brillé parmi ceux qui ont esté prononcez. Le compliment des Etats de la Province dont l'Evêque est le President né , a aussi esté fort estimé.)

Comme il n'y a presque rien qui ne puisse estre regardé par differens points de vûë, on ne doit pas s'étonner si l'on voit des Relations d'une même action tout-à-fait différentes, & sur tout dans les circonstances, le fait devant estre toujours le même, ce qui m'oblige à vous envoyer encore une

Relation de l'affaire de Tortose , quoique celle qui est au commencement de ma Lettre soit fort belle & fort curieuse ; mais cette dernière vous paroîtra beaucoup plus circonstanciée , & elle parle de plusieurs braves qui ne sont point nommez dans la première ; & vous y verrez sur tout la vivacité du zele , & la diligence qu'ont faite plusieurs Officiers qui commandent dans des postes assez éloignez de Tortose , pour venir au secours de cette Place. Ils sont venus en si grand nombre , & leurs Trou-

N iiij

152 MERCURE

pes paroissoient tellement animées , que si les Ennemis avoient esté assez heureux pour la surprendre , ils auroient pû les en chasser.

Pendant que les Troupes du Royaume de Valence estoient occupées à Denia & à Alicante, & que celles du Royaume d'Aragon se trouvoient fort éloignées de Tortose , Mr le Comte de Staremberg , Mr de Stanop General des Anglois , Mr de Weselles des Hollandois , le Comte d'Effrenes, & Mr Joannés , qui avoient autrefois commandé dans Tortose , ayant assemblé au Camp de Tar-

GALANT 153

ragone un Corps de 3000. hommes de pied , & de 1000. chevaux , avoient marché pendant trois nuits de suite , afin de n'estre point découverts ; & ils avoient pris soin de faire occuper les environs de Tortose par un nombre infini de Miquelets , afin que l'on ne pût avoir d'avis de leur marche.

Après avoir pris ces précautions , ils arriverent par le Col d'Alva devant Tortose la nuit du 3. au 4. Decembre ; & après avoir divisé toute l'Infanterie en deux attaques , l'une pour le haut Ebre , & l'autre pour le bas.

154 MERCURE

Ebre, elles agirent à peu près en même temps ; & sur les trois ou quatre heures du matin, chacune de leur costé ; les Troupes de l'attaque du haut Ebre commencerent par enlever une patrouille de sept ou huit Cavaliers qui estoit hors de la Ville, & s'estant coulez le long de la riviere, en laissant les chemins couverts sur leur gauche & derriere eux, elles arriverent à l'estacade, d'où elles reçurent la décharge de sept ou huit soldats du Bastion ; mais ce poste ayant esté abandonné, les Ennemis sans perdre de temps couperent les palissades de deux estacades, passe-

rent le mauvais fossé, planterent leurs échelles, & monterent sur le Bastion. L'alarme reveilla tout le monde, les Officiers du Regiment de Blaisois qui estoient logez dans cette partie de la Ville, se sauverent comme ils pûrent.

Mr de Bertancourt d'une Maison originaire de France, Espagnol de nation, commandant dans Tortose, sortit avec sa simple garde, pour se rendre où estoit le bruit: il ne fut pas plûtoſt sorti de la porte d'une vieille enceinte qui a autrefois separé la Ville de ce Faux-bourg, & qui tombe du Château jusques à la

156 MERCURE

riviere, avec une interruption de breche, qu'il trouva les Ennemis maîtres de cette partie de la Ville. On fit grand feu de part & d'autre, Mr de Bettancourt y fut tué ; cependant les Officiers qui estoient avec luy eurent le bonheur de se retirer, & de fermer la porte après eux, malgré l'effort des ennemis ; un Sergent Anglois s'étant trop avancé, fut poignardé en dedans ; un Lieutenant de Cavalerie Espagnole d'Ordenés Viejo, avec 10. ou 12. Cavaliers de piquet, sortit par une breche au dessus de cette porte, & attaqua les ennemis dans les rues.

du Faux-bourg , où il fut tué :
ce fut assez pour les arrester un
moment , après quoy ce qui resta
de Cavaliers rentra par la même
breche , avec les Officiers du Regi-
ment de Blaisois qui n'arvoient pû
entrer par la porte. Cependant les
principaux Officiers s'estant ras-
semblez , Mr le Marquis Dordo-
gno Colonel du Regiment de
Murcia , ayant déclaré qu'il fal-
loit obéir à Mr de Lonchamp
Lieutenant de Roy , le Conseil
ayant arresté ce qu'on devoit faire ,
chacun se rendit à son devoir. Mr
Dordogno se chargea de la défense
de la breche & de cette porte : il

158 MERCURE

s'en acquitta avec toute la valeur & toutes les précautions possibles, ayant fait faire & palissader la même nuit un bon retranchement.

Les Troupes de l'attaque du bas Ebre eurent le même bonheur à l'égard d'une patrouille de sept à huit Cavaliers qu'ils enlevèrent; elles arriverent sans bruit, & se disperferent chacun à leurs attaques. La partie de la Ville qui de ce côté-là est fermée par une enceinte qui tombe de la hauteur des Carmes à la riviere. Il seroit assez difficile de faire comprendre à ceux qui n'en ont point de plan,

la fortification de cette enceinte ; il suffit de dire que cette attaque fut divisée en trois. Celle qui alla au bastion du Temple sur le bord de la rivière , coupa les palissades de deux estacades , malgré un feu considerable qui leur tua beaucoup de monde , passa le fossé , & planta des échelles , qui s'estant trouvées trop courtes , rendirent de ce côté-là leurs efforts inutiles. Celle qui alla au bastion de S. Jean , entra par une barriere qui est devant la porte de la Ville , qui est couverte par ce bastion , lorsqu'un bataillon du Regiment de Blaisois arriva sur la muraille ;

160 **MERCURE**

Et profitant d'une tour qui flanque la porte, leur fit un si grand feu de grenades Et de mousqueterie, Et jeta tant de pierres, qu'ils abandonnerent la barriere, Et le bastion même pendant quelque temps. Ceux qui faisoient la troisième attaque, estant allez à un angle rentrant du bastion du S. Esprit, par où il se joint à la muraille des Carmes, ayant trouvé des endroits où leurs échelles pouvoient leur servir, les planterent contre le bastion du S. Esprit; Et ils estoient déjà dans les embrasures, quand un Sou-lieutenant du Regiment de Blai-

sois qui estoit là de garde, ayant esté joint par des soldats du Regiment des Asturies, leur tua 14. hommes dans le même bastion, & acheva de les en chasser. Le Conseil de Ville s'assembla pendant ce temps-là, les Bourgeois fermèrent leurs portes, & ils éclairèrent leurs fenêtres; & le Conseil fut fort utile, pour faire agir les Bourgeois selon les ordres des Commandans, en fournissant beaucoup de travailleurs avec grand ordre. Le Château ferma ses portes. Le Commissaire de l'Arsenal qui est dans la Ville, fortifia dans l'instant sa porte. On

Janvier 1709. O

162 MERCURE

peut dire qu'on n'a jamais vû dans une occasion si subite & si pressante , tant d'ordre & d'intelligence. Les ennemis ayant esté obligez de renoncer à leur entreprise à la pointe du jour , ne laisserent pas de demeurer maîtres de cette grande partie de la Ville , qu'on appelle Faux-bourg de Remolinos. On ne peut mieux profiter des avantages du Château , que le Commandant nommé S. Jean , & le Commissaire d'Artillerie firent. Mr de Premarest Capitaine dans Blaisois , très entendu à tirer des bombes , y monta , & ce fut un feu terrible du-

rant tout le jour. Un Soullieutenant qui garda toujours le poste de la tenace, & qui y a demeuré presque deux jours sans manger, auquel il s'estoit joint un Sergent, qui estant de garde à la barriere, avoit esté coupé à sa retraite, & s'y estoit jetté, firent de leur côté le plus grand feu qu'ils peurent. Un parent de Mr Patino, Lieutenant des Canonniers, raza avec deux pièces de canon presque entièrement un Convent de Religieuses, de dessus le bastion de S. Charles, qui est au bord de la riviere.

Mrs de la Garnison impatiens

O ij

164 MERCURE

de voir les Ennemis toujours maîtres de ce Fauxbourg, & craignant que toutes leurs forces ne s'y rassemblassent pour enfoncer les portes, & attaquer les breches de la mauvaise muraille à laquelle ils estoient reduits, résolurent sur les dix heures du matin de faire une sortie. Mr le Marquis Dordogno se mit à la teste des cinq Compagnies des Grenadiers d'Asturies, de Truxillo, de Murcia, & de Blaisois, & estant sortis par la breche, ils allerent fort avant dans le Fauxbourg, d'où ayant fait deloger les Ennemis des maisons les plus voi-

fines de leurs ~~M~~illes, ils les
 brûlerent, & rentrerent dans la
 Ville avec soixante prisonniers.
 On ne doit pas oublier dans cette
 action qu'un Sous-Lieutenant de
 Blaisois, qui s'estant trouvé sur-
 pris comme les autres Officiers de
 son Regiment, estoit toujours resté
 parmi eux, profita de l'occa-
 sion de la sortie pour se rejoindre
 aux siens. Mr de Chiros, Lieute-
 nant Colonel des Asturies, ayant
 voulu aller plus loin que les au-
 tres, afin de mieux reconnoistre
 la force des Ennemis, y fut bles-
 sé & pris avec le Major du Re-
 giment de Murcia qui estoit avec

166 MERCURE

luy ; le reste de la journée se passa à les canonner & à les bombarder. La nuit ostant venue, les Ennemis en profitèrent pour se retirer, sans avoir gasté aucunes des pieces de Canon dont ils étoient les maistres, & ayant laissé leurs haches & leurs échelles, Mr de Staremberg estoit aux Capucins avec sa Cavalerie ; on ne les suivit point, la retraite ayant esté derobée, & la Garnison étant trop foible ; on eut pourtant soixante de leurs deserteurs, outre plusieurs soldats qu'on trouva cachés dans les Fosses.

C'est un vray chagrin pour

ceux qui font ces sortes de Relations, de ne pouvoir y faire paroistre chacun avec la justice qu'il merite, & c'est ce qui reduit à garder les loüanges particulieres pour les occasions, & à ne donner au public que celles que meritent les Commandans.

Mr de Lonchamp, Mr Dordogno, Mr de Chiros, Mr Dauroux, Lieutenant Colonel de Blaisois, le Lieutenant Colonel de Truxillo, & celuy de Murcia ne peuvent estre trop admirez. Mr de Langrune avec ses Ingenieurs conduisit le retranchement de la breche, & se por-

168 MERCURE

ta par tout ailleurs. J'ay déjà parlé du Commandant du Château, & de Mr de la Grange, Commissaire d'Artillerie ; ce dernier ayant fourny des munitions avec une activité admirable dans tous les postes. On ne peut se donner plus de mouvement que le Major & le reste de l'Etat Major se sont donnez. Nostre perte est de cent ou six-vingt hommes ; les Ennemis avoient en avoir perdu près de mille, .

Les avis qu'on avoit eus que les Ennemis en vouloient à Tortose, avoient obligé le Regiment des Gardes Wallones de venir des environs

environs de Montron & Tamarite pour s'y jeter. Le Regiment de Marimont qui estoit à Calaxite, avoit eu le même ordre ; & comme le bruit du canon avoit repandu dans tout le Pays ce qui se passoit à Tortose, on y accourut de toutes parts, & quoyque toutes les Troupes du secours y soient arrivées après coup, on ne doit pas oublier de rendre justice à leur bonne volonté, & à leur diligence. Il est extraordinaire que les trois Bataillons des Gardes Wallones, qui avoient fait une marche de quarante lieues, y soient arrivez complets.

Janvier 1709. P

170 MERCURE

Le second Bataillon de la Bourre qui estoit à Mora, aussi bien que plusieurs quartiers du Regiment de Cavalerie Dordenés Nuevo, y arriverent le même jour que les Ennemis se retirèrent. Le fameux Gouverneur de Peniscola montra encore des marques de son affection, y estant accouru luy-même avec deux cens hommes de sa Milice, ainsi que Mr le Marquis de Trecuza de Moreilla qui est loin de-là, avec cent cinquante hommes de son Regiment. Tout y est présentement en scureté, & on a lieu de croire les Ennemis rebutez après une pareille Entreprise.

S. M. C. a accordé l'honneur de Grand d'Espagne au Prince de Bergues , en consideration de ses services , & de son illustre naissance. Il est petit-neveu de Maximilien de Bergues , premier Archevêque de Cambray. Prélat dont la memoire est encore en veneration dans son Eglise. Il en avoit pris possession , & avoit fait son entrée à Cambray en qualité d'Evêque le 22 Octobre 1559. & le 22. Mars 1562. il prit une deuxième fois possession de cette même Eglise , que le Pape Paul I V. avoit érigée

P ij

172 MERCURE

en Archevêché. La Maison de Bergues est une des plus grandes Maisons des Pais-Bas. Elle s'y est toujours distinguée par sa fidélité pour les Rois d'Espagne ses maîtres: Un Prince de Bergues résista courageusement aux offres éblouissantes que luy fit le Prince Guillaume d'Orange, dans le temps de la revolte des Pais-Bas, sur la fin du penultième siècle, & il fut toujours très-fidèle au Roy Philippe II. Il y avoit un Prince de Bergues Gouverneur de Mons, lorsque les François s'en rendirent maîtres dans la

derniere guerre. Il y fit une vigoureuse resistance, & le Roy le loua hautement, lorsqu'on lui apporta la capitulation de cette Place, pour la signer.

Don Alonzo Perez de Araciel, cy devant President de sainte Claire à Naples, a esté fait Conseiller du Conseil des Indes, & le Roy d'Espagne toujours plein de bonté pour ceux qui l'ont bien servi, lui a conservé les honneurs & l'ancienneté dans le Conseil de Castille; de maniere qu'il pourra toujours y prendre son rang

P iij

174 MERCURE

de reception comme les autres. Ce Magistrat est des plus habiles, & il a une parfaite connoissance des Loix de la Monarchie d'Espagne. On s'adresse à lui de tous les Tribunaux pour l'interprétation des Loix difficiles, ou dont le sens est obscur; & on ne l'a jamais trouvé embarrassé sur aucun point de la Jurisprudence. Il doit ces grandes connoissances à l'excellente éducation que feu son pere lui a fait donner. Il a employé auprès de ce cher fils les plus habiles maîtres en Jurisprudence de toute l'Espa-

gne , & il n'a rien épargné pour lui donner les lumières qui convenoient à l'état auquel il le destinoit. La Maison de Perez d'Araciel est ancienne en Castille. Elle y estoit déjà connue sous Henry l'Impuissant. Nicolas Perez de Araciel qui vivoit sous ce Prince , eut beaucoup de part aux affaires qui se passoient en Castille sous l'administration de ce Monarque ; & il s'opposa autant qu'il pût à l'injustice qu'on vouloit faire à la Princesse Isabelle , en la privant de la Couronne de Castille ; & après la déposition

176 MERCURE

du Roy, il fut des premiers qui prêterent serment de fidélité à la nouvelle Reine Isabelle. Cette famille a produit plusieurs personnes de lettres. Il y avoit un Perez de Araciél au Concile de Constance, qui s'y distingua fort pour la conservation des droits du Concile. Il disputa beaucoup sur la supériorité du Concile au-dessus des Papes, & dans toutes les occasions où il parut, il se fit admirer. Le fameux Gerson qui estoit à ce Concile, & lui, se lierent d'une grande amitié, qui dura toute leur vie. Perez

mourut à Vailladolid, & Gerson à Lyon.

Don Antonio Gandolfo a esté nommé par S. M. Catholique, Alcade de Belver. *Alcade* est ce que nous appellons en France, *Gouverneur*, & c'est sur les bons témoignages que nos Generaux de Catalogne ont rendu en sa faveur, que le Roy d'Espagne lui a donné ce Gouvernement qui est très important, à cause qu'il est sur la frontière. Don Antonio est d'une très grande Maison originaire de l'Andalouzie: elle y estoit déjà connue

178 MERCURE

sous les regnes des Rois Ferdinand & Isabelle. Un. Alessandro Gandolfo fut très cher au celebre Antoine de Bellicvre, qui fleurissoit en France sous le Roy Charles V. L. environ l'an 1440. & qui épousa une fille de la Maison du Blé d'Uxelles. Ces deux amis se visitoient regulierement toutes les années, & ils alloient tout à tout se voir, de maniere que lorsque Gandolfo avoit esté une année en France, Bellicvre alloit de suivan en Espagne. Ces deux grands Hommes, l'ornement de leur

Patrie, s'immortaliserent pour la gloire de leur Nation. Gandolfo sur tout travailla beaucoup pour retablir en Espagne la discipline militaire, qu'une longue Paix avoit fait negliger; & il la retablit conformement aux Loix des anciens Visigots. Il laissa même sur ce sujet des Memoires que l'on conserve encore precieusement dans sa maison. Leonillo Gandolfo fut un Ecclesiastique d'un grand merite dans le sixième siecle : il fut un rigide observateur des Loix Ecclesiastiques, & il contribua

180 MERCURE

beaucoup à la reforme du Clergé d'Espagne par son exemple ; persuadé de ce beau mot de S. Augustin : *plus clamarit os quàm lingua.*

Dame N... de la Ferté Senneckerre, Epouse de N... de Fay, Marquis de Gerlande, mourut au Puy en Vellay il y a environ deux mois. L'éloignement de ce lieu est cause que je n'ay pû vous entretenir plutôt de cette mort. Je vous ay souvent parlé de l'ancienne & illustre maison de Senneckerre , c'est pourquoy je ne vous entretiendray au-

jourd'huy que de celle de Fay
qui est des plus anciennes &
des mieux alliées du Vivarez &
du Vellay.

Eustache de Fay vivoit en
l'an 1240. il épousa N...
dont il eut Poncez de Fay,
Commandeur de l'Ordre de
Rhodes, & Arnaud de Fay
marié à N... de Perrault dont
il eut Guillaume de Fay, Ba-
ron de Perrault, des Costes,
Villermos, Cerieres & Ro-
chebrune, &c. grand Bailly
du Vellay, & du Vivarez. Il
fut tué à la Bataille de Breniez
en 1366. Il épousa Marie du

182 MERCEUR

Truchet, dont il eut François de Fay, Baron de Perrault. Il mourut en 1416. Il fut marié à Alix de Solignac, de laquelle il eut Jean de Fay, Bailly de la Morée, de la Langue d'Auvergne tué au Siege de Coron en 1462. Arraut de Fay Chambellan du Roy; Guillaume de Fay qui a fait les branches des Seigneurs d'Estables, de Saint Romain & de Saint Jean. Il fut marié avec Antoinette de Tournon. Elinet de Fay, fils aîné de François épousa Elisabeth de Brettes; de ce mariage il eut Hector,

GALANT 183

Baron de Perrault , qui fut marié à Catherine de Rebé , dont il eut Noé de Fay , Baron de Perrault , &c. Lieutenant General pour le Roy en Dauphiné , qui de son mariage avec François de Saint Gelais-Luzignan , eut Jean de Fay , qui a fait la branche des Comtes de Virieux éteinte , & Antoine , Baron de Perrault , &c. Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur de Montpelier , qui épousa François de Suze , dont il eut Jacques de Fay , Evêque de Poitiers , & Jean de Fay , Comte de Perrault , &c.

184 MERCURE

Chevalier des Ordres du Roy ,
Gouverneur de la haute Bres-
se , Senechal de Nismes & de
Beucaire , & Capitaine de
cent hommes d'armes. Il fut
marié en 1582. à Marie de
Montmorency ; il eut pour fils
Paul Antoine , Evêque d'U-
zés ; deux filles , & Henry de
Fay , Colonel d'Infanterie , qui
épousa Jeanne de Saint Chris-
tople morte en 1607. Il épou-
sa en seconde nôces N. . . de
la Fare , & Jeanne de Fay E-
pouse du Baron de Montglas.
Henry n'eut qu'un fils , mort
sans enfans mâles , ainsi cette

branche est éteinte.

Artaut de Fay , Seigneur de Saint Quintin, Chambellan du Roy Louïs XI. épousa Blanche de Gerlande , dont il eut Jean & Regnaud. Jean fut marié à Marguerite Malet de Vaudragon , dont il eut Christophe de Fay , Baron de la Tour-Maubourg , qui épousa l'héritière de Maubourg. Il eut de ce mariage Jean de Fay , Baron de la Tour-Maubourg , de Saint Maurice , de Lignon , &c. Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur & Senechal du Vellay , & Maréchal

Janvier 1709

Q

186 **MERCURE**

de Camp general de la Cavalerie de France. Il épousa Marie du Pelux, dont il eut Hector, lequel fut marié à N... de Chamblas, & N... Chevalier de Malthe, Commandeur du Voffet, & de S. Jean du Puy. Hector eut pour fils Jean de Fay, Comte de la Tour-Maubourg, &u marié à Jeanne de la Motte dont il eut N... Commandeur de Malthe, General des Troupes de l'Ordre, & de celles du Pape aux Sieges de Candie, & de Coron où il fut tué. Jean de Fay avoit esté tué au

même endroit près de trois
cents ans auparavant. N... de
Fay, aussi Commandeur de
Malthe de la Langue d'Au-
vergne; Jacques de Fay, Comte
de la Tour-Maubourg, Ba-
ron de Sainte-Segolanne, Ver-
nières, Lignon, Chaprespine,
Seigneur de la Garde, la Bas-
tie, Saint Maurice, &c. a é-
pousé Eleonore Palatine de
Die de Montperoux, dont il
a eu plusieurs enfans. L'ainé
nommé le *Marquis de Mau-
bourg* est Colonel du Regi-
ment de Ponthieu.

Regnaud de Fay qui a fait

Qij

188 MERCURE

la branche des Gerlandes , épousa Diane Adhemar de Monteil de Grignan , dont il eut Christophe , qui épousa Guyonne de Saussac , dont sortit Gabriel , Comte Gerlande , qui fut marié à Catherine de Pelouse , dont il eut Just-François , qui épousa Marguerite de Surze , dont naquit N. . . de Fay , Comte de Gerlande , qui de son mariage avec N. . . de Montbreton , eut N. . . de Fay , Marquis de Gerlande , &c. qui épousa N. . . de la Ferté-Senneçterre dont je vous apprens la mort.

Mr Tentzelius , un des plus sçavans hommes d'Allemagne , est mort depuis quelque temps en Saxe. Il avoit une parfaite connoissance des Medailles. Il avoit fait un recueil de celles qui regardent les Ducs de Saxe , & l'Ouvrage qu'il avoit composé sur ces Medailles , a paru peu de tems après sa mort. Il n'a pas eu la consolation de le voir imprimé de son vivant. Mr Leebifchius son fidele amy a eu soin de l'Edition. Ce Livre est intitulé, *SAXANIA NUMISMATA, sive NUMMO-PHYLACIUM SA-*

190 MERCURE

XONICUM, c'est-à-dire la *Saxe*
Métallique ou *Cabinet des Mé-*
dailles de Saxe in 4°. six vols-
mes. A *Dresde*, chez *Frideric*
Gleditsch. Cet Ouvrage est en
Alleman, & l'on y a joint une
version latine. Cet Auteur é-
toit fort aimé du Roy Augus-
te, & c'est à la prière de ce
Prince qu'il avoit composé
l'Ouvrage qu'on vient de pu-
blier, & si la mort ne l'eût
pas prévenu, il auroit donné
au public d'autres Ouvrages
qui luy auroient esté fort uti-
les, & qui auroient beaucoup
servi à éclaircir l'Histoire Mé-

talique d'Allemagne. Il avoit eu dessein de donner une nouvelle édition de Curtius, ancien Jurisconsulte; mais l'attachement & le goust qu'il avoit pour les Medailles le détournèrent du dessein qu'il avoit d'abord eu de s'attacher au Droit, & d'éclaircir les Commentaires qui, souvent n'ont servi qu'à répandre de plus épaisses tenebres sur la Jurisprudence. Mr Tentzelius estoit en relation avec le Pere de Colonia, Jesuite de Lyon, qui ne luy a pas esté inutile dans ses Ouvrages, à cause

192 MERCURE

des avis qu'il luy a donnez ,
& des Medailles anciennes
dont il luy a fait part. Mr de
la Valette Trésorier de France
de Lyon luy a aussi fait part
de ses lumieres.

On fait tous les ans à Lyon
une ceremonie éclatante , &
qui est toujours accompagnée
d'un grand appareil. Cette ce-
remonie se fait le jour de S.
Thomas 21. Decembre, qui
suit celui de l'élection des deux
nouveaux Echevins. Il y en a
ordinairement quatre , & on
en fait deux nouveaux chaque
année ; de maniere qu'ils res-
tent

tent en exercice deux années, & de deux en deux années, on nomme un nouveau Prevost des Marchands, ou l'on continuë l'ancien ; & on prononce le jour de S. Thomas une harangue, pour celebrer le jour de l'admission des deux nouveaux Officiers. Elle se fait dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville, où tous les Corps se trouvent, & même l'Archevêque & le Gouverneur, lorsqu'ils sont à Lyon. On choisit toujours un jeune homme pour faire ce discours, & on a jetté les yeux cette année sur

Janvier 1709. R

Mr de Belvé , qui promet beaucoup , & qui est fils de Mr Guillet Elû de la Generalité de Lyon , & le premier des deux Echevins qui furent élus l'année dernière. Ce discours avoir pour sujet cette année , *la Moderation*. L'Orateur commença suivant un ancien usage , par quelques lignes de latin , où il expliqua le sujet qu'il avoit entrepris de traiter. Il fit ensuite un paralelle de la vie d'un homme modéré , & qui s'est rendu maître de ses passions , & d'un homme livré à tous les mouvemens im-

petueux de l'ambition. Il opposa le calme & la tranquillité, dont jouit l'homme modéré, à l'agitation où est continuellement l'ambitieux ; enfin la douceur de la vie de l'un , aux amertumes de celle de l'autre. Ce parallèle fut beau , & bien soutenu ; & s'adressant ensuite au portrait du Roy , qui estoit sous un magnifique Dais , il adressa la parole à ce Monarque , comme s'il avoit esté présent , & prit pour sujet des louanges qu'il lui donna , celui qu'il avoit pris pour son discours , c'est-à dire qu'il le

R ij

196 MERCURE

loua sur la moderation qu'il a toujours fait paroître dans les plus grandes prosperités, & que les revers les moins prévus & les moins merités n'ont jamais pu ébranler. Les traits dont ce discours estoit rempli, parurent tout neufs. En s'adressant ensuite au portrait de Monseigneur, qui estoit au dessous de celui du Roy, il parla à ce Prince aussi, comme s'il y eut esté en personne. Il rappella les actions éclatantes de valeur que ce Prince a faites dans ses premieres Campagnes, & il le fit voir à tout

son Auditoire, digne heritier
de la Royale Maison des Bour-
bons, par ses Victoires, & par
le judicieux usage qu'il en
avoit fait. Son respect pour le
Roy, sa tendresse pour les
Princes les enfans, & sa bonté
pour le peuple furent ensuite
mis dans un beau jour. Mr de
Belvé harangua ensuite Mr
l'Archevêque de Lyon qui
estoit présent, & qui estoit
sous le dais au-dessus des deux
portraits du Roy, & de Mon-
seigneur. Il le loua d'abord sur
son illustre naissance, & en-
suite sur les vertus qui l'avoient

R. iij

élevé sur les Sieges de Clermont & de Tours, & qui l'avoient enfin placé sur le Siege de la Primatie des Gaules. Il rappella ensuite ces sages décisions, & ces vives lumieres qu'on a si souvent admirées dans les Assemblées du Clergé, où il s'est trouvé avant & après son Episcopat. L'Orateur s'adressa ensuite au portrait de Mr le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de la Province, qui estoit à la gauche de Mr l'Archevêque, comme il y eut esté lui-même, s'il eut esté present. Il loua ce Maréchal

DISCOURS



sur son attachement inviolable à la personne du Roy, sur l'attachement que ce Prince avoit toujours eu pour lui, sur ses services, & sur ceux que ses Ancêtres ont rendu à la Couronne de France. S'adressant ensuite au portrait de Mr le Duc de Villeroy, Lieutenant General de la Province, & Gouverneur en survivance. Il le loua sur son égalité de mœurs, sur sa bonté, & sur l'affabilité qui lui gagnent les cœurs de tous ceux qui l'approchent. Il rappella le souvenir des actions de valeur & de fer-

R iij

meté de ce Duc ; & passant de-là à l'éloge de Mr Trudaine Intendant de Lyon , qui estoit présent , & qui estoit au dessous de Mr l'Archevêque de Lyon, c'est-à-dire à la droite , en entrant dans la Salle , il le loua sur sa sagesse à concilier les droits du Roy avec ceux du peuple , sur sa prudence à calmer dans des temps difficiles l'inquietude d'une populace toujours amatrice des nouveautés , & enfin sur son désintéressement ; c'est ici où les *Monseigneurs* finirent. Et s'adressant ensuite à Mrs les

Comtes de Lyon , qui y estoient au nombre d'onze , & du même côté ; il les loüa sur l'antiquité & la noblesse de leur sang , sur la pompe & la décence de leurs ceremonies , sur la majesté avec laquelle on fait le Service divin dans leur Eglise , la plus ancienne des Gaules : Il congratula aussi ce Corps sur l'attention que le Roy a à en tirer tous les jours des Sujets , pour remplir les Sieges que les Evêques laissent vacans. La pureté de leurs mœurs , leur exactitude aux Offices , & leur éloignement

pour les nouveautez , furent
 aussi louiez. Parmy les onze
 Comtes de Lyon qui assiste-
 rent à cette ceremonie , on y
 remarqua Mr de Marrillac
 Doyen , Mr d'Albon Archi-
 diacre , Mr de S. Georges Pré-
 centeur , Mrs les Comtes de
 Sarron , de Montferrand , de
 Choiseuil & de Chémé. Mr de
 Belvé s'adressant ensuite au
 Présidial , & à la Cour des
 Monnoyes qui estoit de l'autre
 côté , c'est-à-dire à la gauche ,
 en entrant dans la Salle. Il en
 loua tous les Officiers par leur
 exactitude dans l'administra-

tion de la Justice , par leur
 équité , & par le désintéresse-
 ment dont ils avoient toujours
 fait profession. Il loüa aussi
 beaucoup la sagesse des Arrêts
 & des Décisions de la Cour
 des Monnoyes, Sagesse, ajoû-
 ta-t-il, qu'on auroit peine à trou-
 ver dans les Compagnies les plus
 anciennes & les plus experien-
 cées. Il s'adressa ensuite à Mrs
 du Bureau des Finances , je
 veux dire à la Compagnie des
 Trésoriers de France , qui
 estoient auprès de Mrs les
 Comtes de St. Jean. Il les
 loüa sur leur attention à bien

204 MERCURE

remplir les devoirs de leurs Charges, dans la sage disposition, & dans la judicieuse exaction qu'ils font des droits du Roy, sur leur sage administration dans le fait des Aides & Gabelles; & enfin sur la consideration où est leur Compagnie, soit par le mérite de ceux qui la composent, soit par la consideration qu'elle s'est attirée dans le Lyonnais. L'Orateur passa ensuite au Corps de l'Election qui estoit après celui des Trésoriers; il le loua sur la sagesse avec laquelle il fait les Impositions

des Tailles , & sur la douceur avec laquelle il les exige , & il dit en finissant , qu'il n'osoit trop s'étendre sur ce sujet à cause de la part que ceux devant qui il avoit l'honneur de parler , faisoient qu'il y prenoit ; c'est à-dire parce que Mr Guille son pere est Officier Procureur du Roy dans ce Corps ; ce n'est que depuis quelques années qu'on complimente Mrs les Elus dans cette Ceremonie , & depuis qu'ils ont commencé à entrer dans l'Echevinage. Mr de Belval s'adressant ensuite à Mr Bayat , Provôt des Marchands

206 **MERCURE**

en exercice, & Conseiller au
Presidial & Cour des Mon-
noyes, qui estoit à la teste du
Consulat, du même côté que
le Presidial; il le loüa sur l'é-
quité dont il fait profession;
sur son attention à conser-
ver le calme & la paix dans
cette grande Ville, & sur l'hon-
neur qu'il a d'y comman-
der en l'absence du Gouver-
neur, & en qualité de Prevôt
des Marchands. Il finit en le
loüant sur la vigueur qu'il
fait paroistre en soutenant les
droits & les prerogatives de
sa Charge de Consul. Mr

de Belvé parlant ensuite aux Echevins en exercice, c'est-à-dire à Mrs. Guiller & Estival, qui sont les deux anciens, & à Mr Hyon & Posuel qui sont les deux nouveaux, il les loüa sur leur soin pour la Patrie; sur leur zèle pour la conservation des droits de la Ville de Lyon, & sur leur vigilance & leur attention à maintenir le bon ordre. Il finit enfin par un compliment qu'il fit à tout le Corps du Consulat composé des anciens Prevôts des Marchands & Echevins, & des Consuls. Il les loüa tous sur la

sageſſe de leur adminiſtration ,
& ſur les avantages qu'ils a-
voient procuré à la Ville de
Lyon qui tenoit de leurs ſoins
une partie de ſon repos , &
tous ſes embelliffemens. J'ay
nommé à l'occaſion de cette
Harangue , Mr Hyon & Po-
ſuel qui viennent d'eſtre élus ,
& je dois dire quelque choſe
de leur perſonne. Le premier
n'avoit pas beſoin de cette
Charge pour acquérir à ſa fa-
mille le titre de noble que
l'Echevinage de Lyon donne ;
il l'avoit déjà , & il exerce une
Charge de Secretaire du Roy

depuis près de 25. ans. D'ailleurs sa famille est une des plus anciennes de Lyon où elle s'est distinguée par son zele pour le public dans les temps les plus fâcheux, & sur tout pendant une grande peste où le Chef de cette famille ne voulut point abandonner Lyon, & répandit parmi les pauvres affligés de cette cruelle maladie, une partie de son bien; ainsi Mr Hyon n'a accepté cet Employ qu'à la priere de Mr le Maréchal de Villeroy dont voicy la Lettre.

Plus les temps sont difficiles.
Janvier 1709. S

210 MERCURE

Mr, plus on doit redoubler l'attention de mettre dans les Emplois de la Ville des gens de m^{er}ite, pour remplir les places d'Echevins, Emplois si considerables pour le service du Public. C'est dans cette vûe-là, Mr, que je me suis proposé de vous nommer pour premier Echevin de cette Nomination. Je scay sans vous connoître que vous avez toutes les qualitez nécessaires pour remplir une place si distinguée pour nos Citoyens. Outre le motif principal qui doit vous exciter à servir le Roy & le Public, j'espere que ma consideration particuliere y en-

CHAPITRE 211

trera pour quelque chose par l'estime singulière que j'ay pour vostre personne. Je suis, Mr, parfaitement à vous : Villeroy. A Paris le 11^e. Decembre 1708.

Mr Hyon est neveu de Mr le Juge Ecuyer, & un des Fermiers Generaux de sa Majesté. Mr Posuel est un fameux Libraire de Lyon, Associé de Mr Anisson, & qui y est fort estimé. On doit remarquer qu'on change toujours le premier Echevin parmi les Gens de Robe, & le second dans le Corps des Marchands dès le Dimanche 16^e. du même mois. Ces

S ij

212 MERCURE

deux Echevins après avoir reçu les Lettres de Cachet du Roy pour leur Nomination, donnerent suivant l'usage de grands repas chez eux. Mr l'Intendant, Mr le Prevôt des Marchands, Mr le Comte du Marzy, & une partie de la principale Noblesse de Eyon, allerent chez Mr Hyon qui donna après un magnifique dejeuné, un repas qui dura depuis trois heures après midy, jusqu'à neuf heures du soir, avec de grandes illuminations. Mr le Doyen de Saint Jean suivi d'une partie des Comtes,

& plusieurs autres personnes de distinction allèrent chez Mr Pasquel, où il n'y eut pas moins de magnificence, & l'on y demeura aussi jusqu'à la nuit.

L'article qui suit vous paraîtra rempli de faits curieux, & le discours prononcé par Mr l'Abbé de Saconey, très-touchant; cet Abbé n'ayant rien oublié de tout ce qui pouvoit regarder le sujet qu'il a traité. Ces sortes de Discours doivent faire plaisir à toutes celles qui ont quelque vocation pour la Religion, & les affermir dans leur vocation.

214 MERCURE

Le Mercredy 26. Decembre, jour de Saint Erienne, Dlle N. . . . de Joffrey, de la petite Ville d'Anse dans le Diocèse de Lyon, prit l'habit de Novice dans l'Abbaye Royale des Benedictines de Brienne, aussi Diocèse de Lyon. Mr l'Abbé de Saconcy, Chanoine de l'Eglise d'Esnay, & d'une famille qui a donné plusieurs Comtes à celle de Saint Jean, fit la Ceremonie, & fit un discours qui reçut de grands applaudissemens. En voicy l'Exorde. *Il est enfin arrivé, ma chere fille, ce moment heureux, où la*

GALANT 219

grace ayant déjà mis en mouvement tous les plus saints desirs de vostre ame, excite en vous un ardent amour, & une joye autant differente de celle des enfans du monde, qu'elle est un avant-goût délicieux de celle que les amis de Dieu goûtent dans le Ciel. Moment favorable où vous vous sentez dans la disposition de S. Paul, lorsqu'il s'écritoit que la venue de Jesus-Christ crucifié luy rendoit méprisable tous les objets de la cupidité mondaine : dans la disposition de Samuel, lorsqu'attentif aux ordres de Dieu, il luy disoit ; parlez,

216 MERCURE

Seigneur, & vostre serviteur
vous écoutera : dans la disposi-
tion de l'Epouse, lorsque sainte-
ment agitée de son amour, elle
n'ouvroit la bouche que pour par-
ler de son celeste Epoux. Mo-
ment précieux, presque decisif
pour l'Eternité, où animée d'une
vive ardeur, vous venez jeter
aux pieds des Autels les profa-
nes depouilles du monde pour vous
revestir des tristes, mais salutai-
res habits de la penitence, & con-
sacrer à Dieu dans la solitude,
non seulement les Premices de vô-
tre jeunesse, mais encore tout le
reste de vostre vie, pour ne plus
vivre

*vivre que d'une vie morte &
 cachée en Jéſus-Chriſt. Qu'il eſt
 conſolant, ma chere fille, de
 vous voir icy ſervir de ſpectacle
 aux uns pour les confondre, &
 aux autres pour les édifier : tournée
 tantost du coſté du monde, qui
 voudroit peut-eſtre vous retenir,
 je ſens que vous luy dites : Non,
 je ne veux ni de vos preſens,
 ni de vos promeſſes : tantost
 du coſté de Jéſus-Chriſt qui vous
 appelle, je m'aperçois que vous
 luy dites : Seigneur, je n'ay à
 vous offrir qu'une bonne vo-
 lonté que vous même m'a-
 vez donnée; acceptez les hom-
 mages.*

Janvier 1709. T

218 MERCURE

mages d'un cœur qui se donne à vous , & qui en vous offrant le tribut de sa reconnaissance , ne fait que vous offrir les merites de vostre propre don,

Que si quelque fois , ma chere sœur , les vents des Tentations viennent souffler dans ces lieux champêtres pour vous abattre , & vous faire tomber dans la tiédeur & dans le relaschement ; voicy pour éviter l'orage que Dieu n'aura permis que pour vous éprouver ; voicy , dis-je , un conseil de sa sagesse : fermez alors sur vous la porte de tous

vos sens ; puis retirée avec Dieu dans le secret de vostre cœur , interrogez - vous vous - même avec la mesme devotion de Saint Bernard lors qu'il disoit à son ame : Ame lasche qu'est-tu venuë faire icy : regarde dans quelle maison tu est entréc.

Il est vray qu'autrefois celle-cy estoit une Solitude sans Solitaires , un Cloître sans clôture , un Monastere presque sans Religieuses , un Temple presque sans Sacrifice ; mais maintenant que la regularité ayant fait quelque essai pour y entrer sous deux

T. ij

220 MERCURE

Abbeses , dont la mort n'a pas encore fait perdre la memoire. La reforme s'est fait un plan de discipline encore plus exact & plus rigoureux , sous les ordres de vous , Madame , devant qui j'ay l'honneur de parler : maintenant , dis-je , le concours de ces Vierges sages , dont vous estes le modèle par vos vertus , & la regle par vôtre dignité , contribuera pour attirer la rosée du Ciel sur ce champ autrefois negligé , où vous allez faire valoir les talens qui y estoient enfoüis , & y recueillir de dignes fruits de peni-

tence , en faisant de cette sacrée Solitude le tombeau des passions , & le berceau de la justice & de l'innocence. Il est donc à presumer que cette pieuse fille , après tout ce que la grace a fait en elle , s'attachant uniquement à la regle & aux exemples que vous donnerez à cette Communauté , & à ceux que cette Communauté lui donnera , ses jours seront avec le secours de nouvelles graces , une alternative continuelle de silence & de prieres , de jeûnes & de mortifications , de loüanges de Dieu & de mépris de soy-même , de ferveur & d'exactitude dans les

T iij

222 MERCURE

exercices de la Religion , de recueillement , soit dans le travail , soit dans les recreations. Les deux Abbeses mortes , dont il est parlé cy-dessus , sont Mesdames Rousselet & Mignot : la premiere , sœur d'un President du Parlement de Dombes , parent de Mr de Mariola , succeda à Me de Grand-Maison ; & pour rétablir sa Maison , obtint à Rome un changement de regles & d'Urbanistes , c'est-à-dire de Religieuses mitigées de sainte Claire , qu'estoient les Dames de Brienne , elle en fit des Reli-

gioufcs de S. Benoît , leur donna une clôture , & fit de grands biens à cette Abbaye. Elle avoit esté Ursuline au grand Convent de Lyon , & elle en fut tirée pour rétablir cette Maison. Me Mignot qui lui succeda , ne l'a gouvernée que deux ou trois ans. Elle estoit sœur de Mr Mignot Lieutenant General de Villefranche en Beaujolois , & cousine germaine de Mr le Comte de Moyria. L'Abbesse qui a succédé à Me Mignot , & qui est loüée dans ce discours , est Me de la Barge d'une grande Mâi-

T iiii

224 MERCURE

son d'Auvergne, proche parente de Mr l'Archevêque de Lyon, & dont la mere est de l'illustre Maison d'Albon. Me de la Barge est un des plus beaux esprits du siecle. Voici de quelle maniere Mr l'Abbé de Saconay finit son discours.

Ainsi ma-chere fille, mettant ce jour auquel vos parens vous-confient à moy, pour vous donner l'habit de la Religion, le mettant, dis je, entre ce qui s'est passé en vous depuis les premiers jours de vôtre naissance, auxquels ils eurent encore en moy la même confiance pour vous tenir sur les fonts;

ce qui se passera au dernier jour de votre vie , où l'on vous confiera au zèle de quelque plus digne Ministre. J'espère que c'est peu risquer , que de se rendre garant de votre sort. Je répondis alors de votre foi , vous ne m'avez pas encore démenti : je répons à présent dans cette Chaire de votre persévérance , vous ne me démentirez pas. Je vous laisse donc , ma chère fille , avec cette assurance que je vous donne , comme je me la suis donnée à moy-même , par une sainte confiance en la Grace de J.C. Que le jour de votre entrée dans le Cloître , estant une suite presque

226 MERCURE

nécessaire de celui auquel vous estes entrée dans le monde , est aussi un presage presque infailible de celui auquel vous entrerez dans la gloire , comme nous l'esperons , au nom du Pere , &c. Mademoiselle Joffrey parut avec beaucoup de fermeté dans cette ceremonie , & la joye qui éclatoit dans ses yeux , édifia toute l'Assemblée , qui estoit illustre & nombreuse.

Mre N. . de Chabot , Comte de la Serre, Aide Major de la Gendarmerie, a épousé depuis peu Dame N. . . de Bayane , d'une des plus illustres

familles du Dauphiné. Elle est fille de Mr le Marquis de Bayanne, qui a commandé longtemps un Regiment pour le service du Roy, & de Dame N. du Latier, d'une naissance aussi très qualifiée. L'ayeule de la nouvelle épouse, & la mere de Mr de Langeron de Maulevrier estoient sœurs; ainsi cette Dame est proche parente de Mr l'Abbé de Maulevrier Aumônier du Roy. Mr le Comte de la Serre a un brevet de Colonel, il y a déjà quelques années; il est très estimé dans son Corps, & il y a toujours servi

228 **MERCURE**

avec reputation. Il a un esprit supérieur, & d'une très grande délicatesse. Il fit après la bataille d'Hochstet l'apologie de la Gendarmerie. La lettre qui contenoit cette apologie, fut très applaudie, & attira à son Auteur beaucoup de louanges. Mr l'Abbé de Nantoing qui a été Chartreux, mais qui n'a pû en soutenir la regle, est son frere; c'est un Ecclesiastique d'un grand merite, & fort aimé de Mr l'Evêque de Grenoble. Ces Messieurs ont une sœur Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, à la Côte en Dau-

phiné. Elle estoit une des plus belles personnes du dernier siecle. La Maison de Chabor en Dauphiné va de pair avec les plus anciennes, & les plus qualifiées de cette Province.

M^{re} N... Marquis de Cremeaux, Seigneur de Chazey & de la Grange, a épousé Dame N., Ferrus, fille de Mr Ferrus, Conseiller au Presidial de Lyon, & sœur de Mr Ferrus Capitaine de la Ville, & de M^e Ferrus Carmelite. Cette Dame a deux oncles, Chanoines d'honneur dans le Chapitre d'Esney. L'aîné qui a esté long-

230 MERCURE

temps Prieur-Curé de S. Symphorien , a un talent marqué pour la conduite des ames. Mr le Marquis de Cremeaux est d'une des plus illustres Maisons du Royaume ; mais il n'est pas de la Maison de la Grange , comme ont dit quelques Auteurs , que le nom de la Grange a fait équivoquer. Mr le Marquis d'Entragues Gouverneur de Mâcon , & Mr l'Abbé d'Entragues son oncle , proches parens de Mr l'Archevêque de Lyon , sont de cette grande Maison , qui a donné des Comtes à l'Eglise de Lyon depuis plusieurs siècles.

Mr le Comte de Moyria, cy-devant Commandant d'un Bataillon du Regiment de Champagne, & ensuite Lieutenant Colonel d'un Regiment d'Infanterie, a épousé Dame N. du Buiffon d'une ancienne famille de la Ville de Lyon, & d'un merite distingué. Mr le Comte de Moyria, que ses infirmittez ont obligé de quitter le Service, avec une pension du Roy, est d'une des Maisons les plus qualifiées du Royaume. Il est frere de feu Mr le Comte de Mailla, & oncle de celui qui porte aujourd.

232 **MERCURE**

d'hui le même titre. Il est de la même Maison que Mr le Chevalier de Châtillon , Colonel de Carabiniers , & Brigadier des Armées du Roy , qui sert en Espagne avec beaucoup de distinction , & que feu Mr le Comte de Moyria - Mirigna aussi Brigadier , & Mestre de Camp de Cavalerie , qui fut tué à la bataille de Cassano en Italie. Mrs de Moyria-Mailla sont proches parens de feu Mr Camus de Beaulieu , & de Mr de Pontcarré , premier President du Parlement de Rouën.

Mlle de Blanzac a épousé
 Mr le Comte de Clairmont-
 Tonnerre. Elle n'a que 16. à
 17. ans, elle est belle, gra-
 cieuse & d'un naturel fort
 doux. Elle a beaucoup d'es-
 prit. Elle est fille de Mr le
 Comte de Blanzac Maréchal
 de Camp, & de Me de Blan-
 zac fille unique de Me la Ma-
 rêchale de Rochefort, Dame
 d'honneur de Me la Duchesse
 d'Orléans. Cette Maréchale
 avoit épousé en premières nô-
 ces feu Mr le Marquis de Nan-
 gis, qui a épousé Mlle de la
 Hoguette. Mr le Chevalier de
Janvier 1709. V

234 MERCURE

Nangis qui ne sert pas avec moins de distinction que Mr son frere , & Mlle de Nangis qui est dans un Convent.

Mr le Comte de Blanzac est frere cadet de Mr le Comte de Roussi Lieutenant-general , qui a épousé l'heritiere d'Arpajou , de Mr le Marquis de Roye Lieutenant-General des Galeres , qui a épousé la fille-unique du fameux Mr du Casse , de Mr le Chevalier de Roye , qui commande une des Compagnies de la Gendarmerie , de Milord Liford qui est en Angleterre , de Mlle de

Rouffi qui est aussi en Angleterre, de Me la Comtesse de Strafort, veuve de feu Milord Strafort, & de feu Me de Pontchartrain. Feu Mr le Comte de Roye leur pere, Lieutenant General, étoit cadet de la maison de la Roche-Foucault, & de la branche de Randan.

Me la Comtesse de Roye leur mere, qui est en Angleterre, est sœur de feu Mr le Maréchal de Duras, de feu Mr le Maréchal de Lorge, & de Milord Duras Comte de Feversham, qui est en Angle-

V ij

terre depuis son enfance , & qui y a toujours tenu un haut rang , & qui s'y est distingué dans les premiers emplois de la guerre.

Je ne vous dis rien de la Maison de Tonnerre, dont je vous ay parlé amplement dans plusieurs de mes lettres.

La ceremonie des Epou-sailles s'est faite dans la Chapelle du Palais Royal. Me la Maréchale de Rochefort qui a un appartement dans ce Palais , ayant pris soin de tout ce qui regardoit la noce.

Je me doutois bien que Mr

le Conseiller Fagon , après avoir fait voir la pénétration de son esprit , & la capacité en défendant une Cause , à laquelle tout le beau sexe s'intéressoit , ne demeureroit pas encore long-temps Conseiller. La moitié de ma prophétie est déjà accomplie , puisqu'après avoir obtenu une dispense d'âge pour être Maître des Requêtes , qui lui a été accordée avec éloge , il a pris possession de la Charge de Mr d'Ormesson Intendant de Justice à Soissons , dont le fils a été pourvu de la Charge de

238 MERCURE

Conseiller que Mr Fagon a exercée avec tant de distinction. Il y a lieu de croire que ce nouveau Conseiller ne brillera pas moins dans cette Charge que son prédcesseur, & s'il marche sur les traces de ses ancêtres dont la memoire est en veneration , sa probité le rendra recommandable.

Mr Goujon fils de Mr Goujon Secrétaire du Conseil , & d'Henriette Devizé , tante de Mc la Presidente de Chainillard , après avoir exercé pendant quelques années la Charge d'Avocat General des Re-

quêtes de l'Hôtel, avec un applaudissement universel, & s'être attiré beaucoup d'applaudissemens toutes les fois qu'il a porté la parole, vient aussi d'obtenir une dispense d'âge pour être Maître des Requêtes, & il a acheté la Charge de Mr Carré de Mongeron, qui se distingue dans son Intendance.

[Mr Amelot de Chaillou a été reçu Avocat General à la place de Mr Goujon. Il n'a que 19. ans, & dès sa plus tendre jeunesse il s'est appliqué à l'étude des sciences ; de manière qu'il y a lieu de croi-

240 MERCURE

re , qu'il pourra un jour parvenir aux premières dignitez de la Robbe , à l'exemple de ses Ancestres. Il est fils de Mr Amelot de Chaillou Maître des Requêtes & Intendant du Commerce, & de Dame Philberte de Barillon, fille de Mr de Barillon Conseiller d'Etat, qui avoit été Ambassadeur & Plenipotentiaire pour la paix à l'Assemblée de Cologne , & depuis Ambassadeur extraordinaire en Angleterre pendant douze ans. Son ayeul étoit Mr Amelot de Chaillou Conseiller d'Etat ordinaire , & Doyen de

de Mrs les Maîtres des Requêtes. Son Bisayeul avoit aussi les mêmes dignitez. Mrs Amelot de Chaillou font la branche cadette de cette Maison; l'aînée ayant fait la tige des premiers Presidents de la Cour des Aydes. La seconde, Mrs Amelot de Gournay, d'où est sorti Mr Amelot, Conseiller d'Etat & Ambassadeur extraordinaire en Espagne, où il rend des services également utiles aux deux Couronnes: & la dernière branche est celle de Mrs Amelot de Chaillou, d'où est sorti celui dont je

Janvier 1709. X

242 **MERCURE**

vous parle, qui vient d'estre
reçu Avocat General aux Re-
questes de l'Hôtel. Je ne m'é-
tendrai pas davantage sur la
genealogie de cette Maison ;
il suffit de dire que depuis plu-
sieurs siècles, ceux qui en sont
descendus remplissent les pre-
mieres dignitez de la Robe &
de l'Eglise, & qu'elle est alliée
à la Maison de Dudracq, Lu-
xembourg, Vaubecourt, d'Au-
mont, Nicolai, Briçonnet &
de plusieurs autres des plus di-
stinguées de l'épée & de la
Robe.

Un homme de la naissance

de Mr Amelot, qui vient de prendre possession de la Charge d'Avocat General des Requêtes de l'Hôtel, & dont l'esprit & la penetration se font déjà admirer dans un âge peu avancé, ne devant exercer la Charge où il vient d'estre reçu, que pour se faire connoître pendant un temps, & passer ensuite aux plus grandes Charges: celle qu'il exerce aujourd'huy doit estre possédée, lors qu'il la quittera, par le frere de Mr Goujon, qui vient de monter à celle de Maître des Requêtes; & qui estant en-

X ij

244 MERCURE

core fort jeune, se met en état d'y briller, comme a fait ce nouveau Maître des Requêtes, son frere.

Il s'est fait un assez grand mouvement parmi Mrs les Medecins de la Cour, à l'occasion de la mort de Mr Bourdelot, premier Medecin de Madame la Duchesse de Bourgogne. On doit remarquer qu'il estoit aussi Medecin ordinaire du Roy, & que les Charges de Medecins ordinaires de la Maison Royale, & celles de Medecins de Quartier s'achètent, & qu'il n'y a que celles de premiers Me-

decins qui ne se vendent point.

Mr Bourdelot ayant jugé par l'état où se trouvoit son mal, qu'il ne pourroit revenir de la maladie dont il estoit attaqué, supplia le Roy de lui accorder un Brevet de retenue sur sa Charge de Medecin ordinaire; & Sa Majesté, pour marquer combien elle estoit satisfaite de ses services, eut la bonté de lui en accorder un de vingt mille écus.

Mr Boudin, premier Medecin de Monseigneur le Dauphin, a acheté la Charge de Medecin ordinaire du Roy,

X ii j

246 MERCURE

qu'avoit feu Mr Bourdelot; & sa Majesté lui a donné en l'achetant un Brevet de retenue d'une somme considerable.

Mr Bourdelin, qui estoit Medecin ordinaire de Madame la Duchesse de Bourgogne; & cette Charge lui donnant lieu d'esperer de monter à celle de premier Medecin de cette Princesse, & le Roy sçachant qu'elle estoit contente de ses services, lui a donné la Charge qui vaquoit par la mort de Mr Bourdelot. Il est fils de Mr Bourdelin Botaniste, fort estimé dans l'Academie des sciences,

& dont il estoit pensionnaire.

Feu Mr Bourdelot avoit, outre les deux Charges dont je viens de vous parler, celle de Medecin de la Chancellerie, qui a esté donnée à Mr Falconet, jeune Medecin fort estimé, & fils de Mr Falconet, Medecin des Ecuries du Roy.

Je ne dois pas finir cet article sans vous parler encore de Mr Bourdelot. Il estoit neveu du fameux Abbé Bourdelot, Medecin de la Reine Christine de Suede, & de feu Monsieur le Prince, & fort connu dans

X iiij

248 MERCURE

la Republique des Lettres. Il laissa en mourant, son neveu dont je viens de vous apprendre la mort, heritier de son nom & de sa bibliotheque. Ce dernier estoit sur le point de donner au public, lorsque la mort l'a surpris, un grand ouvrage auquel il travailloit depuis plus de vingt ans. C'est un espeece de Catalogue de tous les livres de Medecine, imprimez, avec la vie des Auteurs, & la critique de leurs ouvrages; ce dessein estoit si vaste, que cet ouvrage pourra contenir trois gros volumes in folio.

Il ne bornoit pas son ſçavoir dans la connoiſſance de la Médecine. Il eſtoit univerſel, & rien ne lui avoit échappé de tout ce que l'on peut ſçavoir dans preſque tous les genres de littérature. Il écrivoit fort poliment. La délicateſſe de ſon eſprit paroifſoit dans ſa converſation; ſa douceur & ſes bonnes mœurs ſe joignant à toutes ces belles qualitez, pouvoient le faire paſſer pour un homme accompli. Rien ne fait mieux ſon éloge, que les regrets que Madame la Duchefſe Bourgogne a témoigné de ſa

250 MERCURE

mort, & l'estime qu'en faisoit Mr Fagon, qui l'avoit placé à la Cour.

Je dois ajouter ici que feu Mr Bourdelot avoit la plus nombreuse, & peut-être la plus parfaite bibliothèque de médecine qui soit dans l'Europe; & qu'il est mort âgé seulement de 54 à 55. ans.

L'article qui suit ne peut être mieux placé qu'après celui que vous venez de lire, puis qu'il s'agit de Mr Burlet, intime ami de feu Mr Bourdelot. J'oubliai de vous dire dans le temps que je vous appris la

mort de Mr Dodart, que Mr Burlet lui avoit succédé à la place de pensionnaire de l'Academie des sciences, & qu'il avoit esté auparavant son élève. Quelques années après avoir esté reçu Docteur de la Faculté de Paris, il y professa publiquement presque toutes les parties de medecine; & il a fait plusieurs pieces d'éloquence, qui ont esté reçues avec applaudissement. Dans le temps même qu'il professoit le cours de medecine, il fut choisi pour accompagner Mr de Harlay, Plenipotentiaire en Hollande,

152 **MERCURE**

& Mr le Chancelier Boucherat l'honora d'une pension sur le Sceau, en qualité d'Homme de Lettres, & d'Examineur des Livres de medecine. Il a esté depuis Medecin de Mr le premier President de Harlay, & il l'accompagna aux eaux de Vichi & de Bourbon; & dans un âge peu avancé, il avoit un gros emploi dans Paris, & il jouïssoit d'une reputation des mieux établies; ce qui a fait agréer au Roy le choix qu'en a fait Mr Fagon, pour remplir la place de premier Medecin du Roy d'Espagne.

•

Je ne puis m'empêcher de donner icy à Mr Fagon , les louanges qui luy sont dûës , & que sa modestie évite autant qu'il luy est possible , de ne mettre en place , que les Medecins qui le meritent véritablement ; de s'estre toujours fait un scrupule d'en user autrement , quoy que les exemples du contraire soient frequens dans tous les siecles.

Vous trouverez dans l'Article qui suit , des faits d'autant plus curieux , qu'il n'en trouve point de pareils dans les Articles qui regardent la mort des

254 MERCURE

vicillards qui ont vécu au-delà cent ans.

François Lébaupin , Apoticaire , demeurant à Chasteaubriant , y est mort âgé de cent sept ans. Il a esté marié deux fois , & il avoit plus de cinquante ans lors qu'il fut marié la premiere fois. Il a eu seize enfans de ce premier mariage. Il contracta le second , estant âgé de plus de quatre - vingt ans , & il a eu aussi seize enfans de ce second mariage. On doit remarquer , qu'ayant cent trois ans , sa femme accoucha de deux enfans en même

temps. Il a toujours conservé une santé parfaite , & même accompagnée de beaucoup de vigueur , jusqu'à environ six mois avant sa mort , où ses forces commencèrent à diminuer sans que son esprit s'affoiblit en aucune manière , qu'il a conservé sain & entier jusqu'à son dernier soupir. Il estoit tres-habile dans sa profession , & quelques-uns de ses Amis luy ont entendu dire que ce qui le faisoit vivre si longtemps & en si bonne santé , estoit un Elixir qu'il composoit , & dont il prenoit

256. MERCURE

de temps en temps.

Si ceux qui ont envoyé ce Memoire avoient mandé en même temps si l'on pouvoit avoir de cet Elixir chez les heritiers du deffunt, ils auroient attiré beaucoup de monde dans leur Ville pour en acheter ; mais il faudroit beaucoup d'années pour éprouver s'il feroit vivre aussi long - temps ceux qui en prendroient, qu'il a fait vivre le deffunt.

Je crois que vous n'aurez pas manqué de remarquer comme une chose étonnante, & qui n'est sans doute jamais

arrivée ; ſçavoir , qu'un homme ait commencé à avoir à plus de 80. ans le premier de ces 16. derniers enfans , d'autant plus que dans cet âge , il eſt rare qu'un homme ait des enfans , & que lors que cela arrive , on regarde comme un prodige , qu'il en ait un ou deux.

Maître N..... Ducrocq , Bourgeois de Saint. Omer en Artois , y eſt mort preſque en même temps , âgé de cent huit ans.

La Feſte de Saint Lazare a eſté célébrée cette année ſans
Janvier 1709. Y

258 MERCURE

cereemonie , ce qui a esté cause que l'on a fait l'Office dans la Chapelle interieure de l'Abbaye de Saint Germain. On y a reçu en qualité de Chevalier Bienfaicteur Mr de Tolomé de Fontmelle , Grand Bailly de Dombes , parce qu'il a donné vingt mille livres à l'Ordre pour le fond d'une Comman-derie.

Mr Pouletier , dont vous connoissez les manieres obligeantes , l'esprit & la probité , ayant vendu sa Charge de Garde du Trésor Royal , elle ne pouvoit tomber en de meilleu-

tes mains qu'en celles de Mr de Montargis, Trésorier general de l'Extraordinaire des Guerres, dont je vous ay déjà amplement parlé, & qui vient d'entrer en exercice de sa nouvelle Charge. Quoyqu'il ne fust pas aisé dans un temps aussi difficile, de contenter dans l'employ qu'il quitte, tous ceux qui avoient à faire à luy, il est néanmoins constant qu'ils ont toujours eu lieu de s'en louer, ayant remarqué qu'il faisoit toujours tout ce qui luy estoit possible pour les satisfaire; & l'on peut même ajouter qu'il

Y ij

260 MÉRACURE

a fort à propos rendu de grands services à l'Etat , ayant souvent par son credit trouvé des fonds pour faire des avances dans des necessitez pressantes : ainsi ceux qui auront dans le cours de cette année des sommes à tirer du Trésor Royal, doivent s'estimer heureux qu'un si honneste homme & si zélé pour le service du Roy, & pour ceux qui servent Sa Majesté, remplisse la place de Mr Pouletier, qui quoyqu'il n'ait exercé que pendant une année, la Charge de Garde du Tresor Royal, s'est néanmoins

acquis une estime générale pendant le peu de temps qu'il a exercé cette Charge.

Mr de Longepierre, connu par sa naissance & par son esprit, dont l'érudition est profonde, qui tient un des premiers rangs dans l'Empire des belles-Lettres, à qui les Auteurs Anciens ne sont pas moins connus que les Modernes, & dont il n'est rien sorti de la plume qui n'ait été admiré, qui passe pour un très-honnête homme, & qui sçait parfaitement l'usage du monde, vient d'être nommé par Son Altesse R. Monsieur le

262 MERCURE

Duc d'Orleans, *Sous Gouverneur* de Monsieur le Duc de Chartres. Ce que je viens de vous dire d'un homme aussi sçavant & aussi universel, doit vous faire connoître le bon goust du Prince qui vient de luy confier ce qu'il a de plus précieux.

Vous ayant depuis trente ans parlé des Ouvrages de Geographie, mis au jour par Mr de Fer, Geographe de Sa Majesté Catholique, & de Monseigneur le Dauphin, à mesure qu'il a mis ses Ouvrages au jour, & vous ayant de plus,

pour vous en faire souvenir,
donné à la fin de chaque an-
née, un Catalogue de ceux
qu'il avoit donnez au Public
dans le cours de l'année, je
vous envoie celuy de l'année
1708.

Un Livre *in quarto*, des beau-
tez de la France, tiré de son
Atlas curieux.

L'Introduction à la Geogra-
phie, *in douze*.

Un tres-beau Plan de Paris.

Les Royaumes de Naples &
de Sicile.

De tres-belles Cartes de la
France, d'une grande feuille
chacune.

264 MERCURE

Une de la Franche-Comté.

Une de la Lorraine.

Une de la Picardie & de l'Artois.

Et le Diocèse de Paris en 4. feüilles.

Je viens aux nouvelles de Flandre , que je crois ne pouvoir mieux commencer que par la Lettre de Lille que vous allez lire. Il est aisé de remarquer que la verité seule fait parler celui qui l'a écrite , & qu'elle y paroist toute nuë.

A Lille ce 4. Janvier 1709.

*Je vous suis tres-obligé de la
part*

part que vous avez prise à toutes les miseres que nous avons es-
fuyées icy pendant le Siege. Cela
n'est rien quand le mal est passé ;
mais malheureusement nous re-
commençons à sentir nostre mal
plus que jamais par les Impositions
que l'on met icy sur tout, jusqu'au
bled & aux herbes , & avec cela
point d'argent , avec une Garni-
son tres-gueuse qui n'a pas le sol
que ce qu'elle peut piller ou vol-
ler. Vous voyez en quelle situa-
tion nous sommes.

Depuis la prise de Gand qui
capitula le 28. du mois passé,
nous sommes traitez par ces nou-
Janvier 1709. Z

266 MERCURE

veaux hostes avec la dernière severité. Point de regle; tout est enfin violé, car on ne nous tient pas la moitié de ce qu'on nous a promis depuis que nous sommes sous leur domination. Je ne sçau-
rois vous dire autre chose, sinon que nous sommes dans un pitoyable état, & que nous ne voyons que misere devant nos yeux.

Il y eut environ dans le même temps une espece de soulèvement à Bruxelles, les Brabançons ne pouvant supporter la hauteur avec laquelle Mr Cadogan les a traités & leur a demandé de l'argent qu'il pre-

tendoit qu'ils dussent donner aux Regimens Anglois qui sont à Bruxelles & dans ces Quartiers-là. Le murmure a esté grand à ce sujet, & si Mr Renswoude ne l'avoit appaisé, il auroit eu apparemment des suites fâcheuses. Les Brabançons doivent en porter leurs plaintes à la Cour d'Angleterre; mais elles n'auront pas apparemment un plus heureux succès que celles qu'ils ont faites inutilement aux Etats Generaux depuis qu'ils sont sortis de l'obéissance de Philippe V.

Z ij

268 MERCURE

La cruelle situation où se trouvent, ainsi que vous venez de voir, les Habitans de Lille & de Bruxelles, & même ceux de toutes les places où les Alliez ont des garnisons, fait connoître qu'ils en souffrent impatiemment la domination, & que pour peu que la fortune favorisât moins les Alliez, ils ne garderoient pas longtemps les Places qu'ils ont dans les Pays bas. Le succès de la Campagne dernière ne doit pas leur faire croire que la Campagne prochaine leur doive être aussi heureuse, & si

l'on en vient à une bataille, ils doivent estre persuadez que nos Troupes ne combattront pas avec moins de vigueur, qu'en a fait paroistre la Garnison de Lille. Elle n'estoit point composée de Troupes choisies; mais seulement de celles qui s'estoient trouvées plus à portée d'entrer dans cette Place: Enfin si le broüillard n'eut point favorisé le passage de l'Escaut, qui s'est fait sans combat, Lille auroit esté sauvé, Bruxelles pris; Gand & Bruges conservez, & plusieurs autres Places estoient prêtes

Z iij

270 MERCURE

d'ouvrir leurs portes; & quand même les Ennemis seroient passez après un combat, on ne devroit pas s'étonner qu'ils eussent trouvé un endroit foible, puisque nous avions plus de trente lieues de pays à garder; ainsi loin de s'étonner de ce qu'ils se sont ouvert le passage dans un endroit foible, on doit plustost s'étonner de ce que les François n'ont presque jamais attaqué de retranchemens qu'ils n'ayent forcez, témoin ceux de Nerwinde & de Steinkerque, quoyque l'Armée des Ennemis n'eut pas

plus d'une demi-lieuë de terrain à deffendre , & que leurs retranchemens parussent imprenables , au lieu qu'il n'y en avoit point dans l'endroit où ils ont passé l'Escaut : enfin ils ont d'autant plus lieu de craindre plus que nous pendant la Campagne prochaine , que tres asseurement , quoy qu'ils puissent faire , leurs Troupes ne seront pas supérieures aux nostres , qui ne demandent qu'à combattre , & qui n'ont presque jamais eu de desavantage , à moins qu'il n'ait esté causé par quel-

Z iiij

272 MERCURE

que cas imprévû ; car la valeur ne leur a jamais manqué.

Il sortit le 8 de ce mois cent Houffards de la garnison de Lille pour faire des courses, qui ayant enlevé le même jour près de Tournay quelques équipages de nos Officiers, furent coupez dans leur retraite par un gros Party de nos Dragons, qui faisant aussi des courses dans le pays ennemi, taillèrent en pièces les Houffards, dont ils ont fait 32. prisonniers, & repris tout le butin.

Presque dans le même

temps on vit arriver à Tournay 42. deserteurs des Ennemis, qui se plainquirent tous de n'estre point payez, & prirent party dans nos Troupes.

Un Ajudant General qui estoit sorti de Lille sans escorte, fut amené le 13. à Tournay par un de nos Partis.

Soixante Cavaliers de la Garnison de Gand estant allez du costé d'Ypres pour lever des contributions, & ayant mis le feu à quelques maisons de Payfans, le Commandant de cette Place envoya aussi tôt après eux, & on les joignit

274 MERCURE

dans une Cense, où ils avoient mis le butin qu'ils avoient fait.

On le leur reprit, après avoir obligé les Ennemis qui s'y estoient renfermez, de se rendre prisonniers de guerre.

Voicy une seconde lettre de Lille, qui ne vous paroîtra pas moins naturelle que la première, & à laquelle par conséquent on ne doit pas ajouter moins de foy.

A Lille, ce 21. Janvier

1709.

Oüy Monsieur, la d'folation

est grande pour bien des gens icy ,
 sur tout depuis le froid excessif
 qu'il fait depuis plusieurs jours.
 On trouve des gens qui meurent
 de froid & de faim , la cherté des
 vivres y est fort grande , & la
 garnison mal disciplinée. Il n'entre
 point dans cette Ville de charretée
 de bois , qu'elle n'en vole une
 grande partie en entrant , & le
 prix du bois se trouve icy de deux
 tiers plus cher , qu'il n'estoit il y a
 six à sept mois : il en est de même
 des vivres , qui deviennent rares
 de plus en plus : on nous fait espe-
 rer qu'il nous en viendra d'Hol-
 lande & d'Angleterre. Le Peuple

276 MERCURE

est ici assurément le plus doux & le plus docile qu'il y ait au monde; mais je crains qu'à la fin, à force d'estre maltraité, il ne devienne furieux, si j'ose ainsi le dire. C'est l'ordinaire des Flamands d'estre fort doux & endurants, vous sçavez cependant mieux que moy, que selon que l'histoire nous apprend, de quoy ils sont capables, quand une fois on les pousse à bout. Les Lillois n'ont pas oublié, je vous assure, pour la plupart, sous quel Prince ils ont eu le bonheur de naître; & si le Roy n'est plus en possession de leur Ville, il peut estre persuadé qu'il l'est encore de leur cœur.

On a appris depuis que cette lettre est écrite, qu'il est parti de Bruxelles un grand convoi de charrettes pour Lille ; mais comme le froid estoit alors extrême, on assure que plusieurs chevaux ont crevé, & que presque tous ceux qui escortoient ces charrettes, sont morts de froid.

S. A. E. de Baviere a fait chanter à Mons le *Te Deum*, pour célébrer le jour de la naissance de Sa Majesté Catholique, au bruit de trois décharges de plus de six-vingt pièces de canon qui sont sur les rem-

278 MERCURE

parts. Elle donna le soir un repas magnifique aux Officiers de la garnison, & ensuite le Bal aux Dames de la Ville, pendant lequel on luy vint dire qu'un détachement de la garnison de Bruxelles en estoit sorti à cinq heures du soir ; qu'il avoit pris la route de cette Ville, & qu'il paroïssoit avoir dessein de faire quelque expedition. S. A. E. fit aussi tôt mettre la garnison sous les armes, & l'on fit patrouïller 400. chevaux hors de la Ville ; mais l'on apprit peu de temps après, que les Ennemis ne s'estoient point avan-

cez , ayant eu avis qu'on avoit fait sortir de Charleroy & de S. Guislain , de gros détachemens pour les couper.

La garnison de Namur a pillé beaucoup de bagages des Troupes Palatines qui alloient prendre leurs Quartiers dans les Etats de leur Prince , pour y estre recrutées ; & elle a fait un grand nombre de Soldats prisonniers , particulièrement des Traineurs.

Cinquante Dragons de la garnison du Fort-Louis , ayant esté faire une course au delà du Rhin , en revinrent le lende-

280 **MERCURE**

main avec 30. prisonniers & 22. chevaux qu'ils avoient enlevéz près des Lignes des Ennemis.

Le Commandant du même Fort ayant eu avis que les Ennemis avoient posté 200. hommes dans l'Isle du Rhin, il détacha aussi tôt six-vingt Grenadiers, & autant de Dragons à pied, qui estant descendus dans l'Isle à la pointe du jour à la faveur des glaces, surprirent les Ennemis qui estoient encore endormis, en tuerent une centaine, & firent le reste prisonnier, avec le Commandant.

Sur l'avis que l'on eut le 12. à Lauterbourg que les Ennemis conduisoient de Philisbourg à Landau, un Convoy composé de cinquante Chariots chargés de poudre, de farine & d'avoines, le Commandant se mit en marche avec 300. chevaux & autant de Fantassins en croupe, & ayant joint ce Convoy à onze heures du soir, il fit charger brusquement l'Escorte qui prit aussi-tôt la fuite. Il fit mettre le feu aux poudres, & jeter les farines au vent; mais il prit les chevaux que les Ennemis n'avoient pû emmener, & il revint le 13. sans autre perte que deux hommes, & ayant presque toute son Infanterie montée sur les

Janvier 1709 A a

282 MERCURE

chevaux pris aux Ennemis.

On a trouvé près de Hombourg dix Houffards des Ennemis morts de froid auprès de leurs chevaux, & quatre autres qui n'auroient pas vécu longtemps, si on ne les eut rechauffez à force de feu. Ils ont rapporté qu'ils estoient sortis de Landau au nombre de 40 pour aller chercher fortune, & qu'ils ne sçavoient pas ce qu'estoient devenus leurs camarades.

Après vous avoir parlé de ce qui s'est passé en Flandres & en Allemagne depuis la fin de la Campagne, je passe à ce qui s'est fait dans le Royaume de Valence, en Catalogne, & en divers autres lieux appartenants aux Espagnols, ou qui sont sur

leurs frontieres ; & je crois ne pouvoir mieux commencer que par la lettre suivante.

A Tortose, le 16. Decembre.

Depuis l'entreprise que les Ennemis ont faite sur nostre Ville, on y a fait venir huit bataillons pour grossir la Garnison ordinaire ; & l'on fait aussi revenir de ce costé-cy une partie des Troupes qui ont esté employées aux Sieges de Denia & d'Alicante, pour couvrir 4000. hommes qui vont estre employez à perfectionner nos fortifications, qui ne peuvent estre achevées, quelque diligence qu'on fasse, avant le mois de Fevrier. On trouve entre les prisonniers que nous avons faits sur es ennemis, huit Colonels, quatre

A a ij

284 MERCURE

Lieutenans Colonels , 22. Capitaines , trente Lieutenans , & plus de soixante Officiers subalternes. Il y en a eu aussi presque un pareil nombre de tués. On a chassé les ennemis de Cervera ; mais on n'a pas jugé à propos de garder ce poste , & on l'a abandonné après l'avoir ruiné.

A Roses le 26. Decembre.

Il y a quatre Fregates qui croissent à la hauteur de Barcelonne. Elles amenerent hier ici une Barque qui alloit à Genes pour y débarquer un Gentilhomme que l'Archiduc envoyoit à Vienne faire de nouvelles instances auprès de l'Empereur pour avoir un prompt secours de Troupes & d'argent. Ce Gentilhomme devoit aussi passer en Angleterre &

en Hollande , pour le même sujet.

A Roses le 1. Janvier.

Nôtre Commandant ayant eu avis que les ennemis envoyoiént à Gironne un convoi de viures sous l'escorte de deux cens hommes de Troupes réglées & de quatre à cinq cens Miquelets , fit aussitôt partir des Grenadiers qu'il fit suivre par cinq cens Cavaliers ou Dragons pour l'aller couper. Les Grenadiers firent tant de diligence qu'ils les joignirent à une heure de nuit , attaquèrent l'escorte qui soutint vigoureusement leur feu , & les repoussa même plus de quatre cens pas ; mais la Cavalerie étant arrivée pour soutenir nos Grenadiers , les ennemis songerent à la retraite & commen-

286 MERCURE

cerent à gagner les hauteurs, ce qu'ils ne purent faire sans perdre beaucoup de monde pendant l'action.

Le convoi, composé de 80. mulets & de 4. à 500. bestes à cornes se dissipa; de sorte que l'on ne put prendre que 40 mulets, 10. bœufs, 22. vaches, & une trentaine de moutons, qui ont esté amenez icy. On a trouvé de plus sur les mulets qu'on a pris, 40. mille écus que l'Archiduc envoyoit au Gouverneur de Gironne pour payer sa Garnison, qui au rapport des deserteurs, n'avoit reçu aucun payement depuis près de trois mois. Nous avons perdu à cette action, treize Grenadiers, cinq Cavaliers & huit Dragons, & la perte des ennemis monte à plus de sixvingts hommes tuez ou faits prisonniers.

*Il arrive presque tous les jours
des particuliers qui se retirent de
Barcelone, mécontents de la domina-
tion de l'Archiduc qui continue à leur
demander des sommes exorbitan-
tes, non pas pour payer les Troupes
régliées, mais les Miquelets qui sont
à son service, & qui menacent de se
retirer faute de paye.*

A Tortose le 10. Janvier

*Les particuliers qui ont appelé içi
les ennemis, ont esté pendus, écar-
telez, & exposez sur les murailles
de cette Ville pour servir d'exemple,
leurs biens confisquezz au profit de la
garnison, & leurs maisons rasées.
La pluspart des Officiers ennemis
faits prisonniers à cette action, ont
esté renvoyez sur leur parole. On*

288 MERCURE

continue à perfectionner nos fortifications autant que la saison le peut permettre, car il fait un froid fort violent depuis quatre jours, ce qui est assez extraordinaire en ce pays cy. Nos Magasins sont à present tres-bien pourvus de toutes sortes de munitions qu'on y a apportées de Sarragosse & de Peniscola; & une partie de l'Artillerie qui a esté employée aux Sieges de Donia & d'Alicante, est arrivée icy en six jours. Elle consiste en douze pieces de canon de batterie, en dix-huit de campagne & en huit mortiers. Les preparatifs qu'on fait de ces costez cy font juger qu'on fera le siege de Tarragone au commencement de la Campagne. La Garnison de cette Place souffre une si grande disette que les Soldats desertent en grand nombre.

On

On a appris de Final , que l'Escadre qui alloit pour secourir Denia & Alicante , a esté dispersée par une bourasque au sortir du Golphe de Lyon ou Leon , & que deux des plus gros vaisseaux ont esté brisez.

On a des avis particuliers de Barcelone , qui portent que l'Archiduc & ceux de son parti paroissent estre dans une grande consternation , qu'ils tiennent ensemble de frequens conseils pour tâcher de trouver les moyens de se maintenir en Catalogne contre les efforts , dont ils sont tres-bien informez que les Troupes des deux Couronnes doivent faire la campagne prochaine , particulièrement contre cette capitale qui est

Janvier 1709. Bb

menacée de bombardement , que les forces des Alliez ne consistent pas à present à plus de 18 mille hommes , compris les garnisons. Les mêmes avis portent qu'on avoit ordonné une levée de milice dans toute la Province , pour mettre dans les retranchemens qu'on fait à la grande portée du canon de cette place ; mais que la plûpart de ceux sur qui le sort estoit tombé , avoient pris le parti de se retirer ailleurs : & que ce Prince ayant demandé aux Etats deux cens mille livres par forme d'emprunt , pour employer aux plus pressans besoins , ils lui avoient refusé cette somme , dans l'impossibilité où ils étoient de pouvoir tirer des peu-

ples aucuns subſides.

Mr le Marquis de Bay en faiſant la viſite de la frontiere du côté du Portugal, avec 1000. chevaux eut avis que les Portugais occupoient le Château d'Attara. Il le fit inveſtir par ſa Cavalerie; & ayant fait venir 1000. Grenadiers, ce Château fut emporté d'aſſaut, & la garniſon qui eſtoit de 200. hommes, fut paſſée au fil de l'épée; les Officiers furent auſſi de ce nombre. On y trouva dix canons de bronze, 2. mortiers & une grande quantité de munitions qu'on mena à Badajox.

Cinq à ſix cens hommes eſtant fortis de cette place pour faire une courſe, & s'eſtant avancez du côté d'Elvas; furent atta-

Bb ij

quez par un détachement des ennemis d'environ 1200. hommes, qui nonobstant leur supériorité, furent entièrement défaits, & poursuivis jusqu'aux portes d'Elvas, après avoir eu plus de 400. hommes tuez, outre les prisonniers qui sont encore en plus grand nombre.

Les avis de Cadix du 28. Décembre marquent qu'il en estoit parti 5. vaisseaux de guerre & 4. fregates pour passer dans la Méditerranée, qu'ils y ont chargé beaucoup de munitions de guerre; & que deux Armateurs de S. Malo y avoient amené le 24. deux gros navires anglois venant de Guinée, dont la charge estoit estimée plus de 800000. livres.

Un Armateur de Biscaye a amené à Vigo un bâtiment Hollandois venant de la Jamaïque; sa charge est estimée cent mille écus.

Monsieur le Comte d'Esteing surprit le 6 Janvier un quartier des ennemis de 15. à 1600. hommes qui faisoient des courses aux environs de Lerida, dont il ne s'est pas sauvé 200. le reste ayant esté tué ou pris.

Les lettres de Londres du 22. Decembre portoient que les François avoient enlevé 12. bâtimens anglois sur la côte de Terre-Neuve, chargez de moruë; & qu'ils avoient amené à S. Malo deux autres vaisseaux qui venoient de Guinée, & qui estoient richement chargez.

Bb. iij

294 **MERCU**

Des barques de Messine armées en guerre y amenerent le 27. de Decembre dix bâtimens chargez de grains & d'huiles pour Naples : & les galeres du même lieu , soutenues de quatre vaisseaux de guerre françois , ayant mis 400. hommes à terre entre Gaëtte & Naples , y pillerent 7. à 8. villages , & se rembarquerent avec tout le butin qu'ils y avoient fait sans aucune opposition.

Suivant les lettres de Toulon du 30. Decembre , on y a amené une fregatte angloise de 30. canons , qu'un des vaisseaux de la même ville avoit enlevée près de Cagliari , après une heure de combat.

Le premier de ce mois les

troupes que nous avons à Sospello enleverent près de 2000. bêtes à cornes appartenant aux habitans de Broglio & de Seraglio; & s'estant ensuite avancez sur le chemin du Col de Tende, elles prirent plusieurs mulets chargez de marchandises, qui alloient en cette premiere place.

A Genes ce 8. Janvier.

On a appris par une Barque qui alloit de Naples à Barcelone, & que le gros temps a obligé de relâcher dans nostre Port, qu'il y avoit eu à Naples une grande émotion populaire au sujet des Taxes que le Cardinal Grimani y avoit imposées, afin de pouvoir envoyer à l'Archiduc les

Bb iiij.

296 MERCURE

remises qu'il luy demandait ; & que cette Eminence y avoit couru risque de la vie, son Palais ayant esté entouré par la populace qui en vouloit rompre les portes & le piller, ce qu'elle auroit executé si les Commandans des Chasteaux n'y fussent promptement accourus avec des détachemens de leurs garnisons, & n'eussent obligé cette populace à se retirer.

Il est constant que les Napolitains aimoient Philippe V. qu'ils n'estoient point surchargés sous la domination de ce Monarque, & qu'ils aimoient Mr le Duc d'Escalona leur Viceroy, presque jusqu'à l'adoration, s'il m'est permis de parler ainsi, ce qui m'oblige à vous repeter ce que je vous ay déjà

dit , ſçavoir qu'après ſon arrivée à Naples , on trouva des affiches dans les places publiques, contenant les paroles ſuivantes , *Fuit homo , miſſus à Deo.* Il eſt aisé de juger que des peuples ſi contens de leur Viceroy , & qui ne l'eſtoient pas moins de leur jeune Monarque dont ils avoient eſté charmez pendant le ſejour qu'il avoit fait dans leur Ville , n'ont point entré dans la conſpiration qui a eſté faite pour envahir tout le Royaume , & qu'elle n'a eſté tramée que par des particuliers à qui l'on avoit promis de grandes recompensés , ainſi que les premières Charges , les Gouvernemens & les principaux emplois. Si j'avois du temps &

298 MERCURE

de la place , je remplirois un volume de tout ce qu'ont souffert les peuples de ce Royaume depuis l'invasion des Allemans.

A Grenoble ce 10. Janvier.

La Garnison du Fort Barreaux nonobstant la rigueur de la saison ayant esté en course du côté de Suze, est tombée sur 150. hommes de la Garnison de cette Place qui conduisoient un grand nombre de Mulets chargez de bois & de farine pour le Fort d'Exiles , les a repoussez jusques près de Suze , & a ensuite mis le feu au Convoy & coupé les jarrets aux Mu-

GALANT



- leto , ne pouvant les emmener

A Toulon ce 16. Janvier.

Un Armateur de ce Port vient d'y amener un Bastiment Anglois chargé de Soyerries. Il a fait deux autres prises qu'il a vendues à Livourne. Un Vaisseau Flessingois luy a donné la chasse pendant plus de 24. heures sans le pouvoir joindre.

On écrit de Genes du commencement de ce mois , que deux Fregates Françoises ayant débarqué cinq à six cens hommes dans l'Isle de Sardaigne , y avoient brûlé plusieurs Maga-

300 MERCURE

lins de grains & de fourages que les ennemis y avoient faits pour envoyer à Barcelone.

A Strasbourg ce 22. Janvier.

Le Rhin est fermé de toutes parts, & quoy que le froid soit extraordinaire, il n'empêche pas nos Soldats d'aller en party au-delà de ce fleuve qu'ils passent sur les glaces, & ils reviennent toujours avec du butin & des prisonniers. Ils ont même entevé près d'Elbingue une Garde des ennemis de trente Maistres, qu'ils ont amenez icy.

La Garnison de Namur a brûlé plusieurs Batteaux chargez de fourage qui venoient de Mastrick à Liege, & qui étoient embarassez dans les glaces.

Les avis de Malaga portent que trois vaisseaux de guerre François & deux fregates, ayant aperçu une escadre ennemie de 10. à 12 voiles, gagnèrent aussitôt le vent, l'attaquerent vigoureusement, & la combattirent pendant quatre heures; mais qu'ils ne purent profiter du désordre où ils avoient commencé de mettre les Ennemis, le vent ayant changé tout d'un coup, & favorisé la retraite à laquelle ils s'estoient déjà préparez, pour éviter la perte de quelques uns de leurs vaisseaux

302 MERCURE

qui estoient déjà fort maltraités, entr'autres leur Amiral qui estoit tout demâté, & hors de combat.

Quoyque les Alliez ne veulent pas avouer que la perte qu'ils ont faite en Flandre pendant la Campagne dernière, ait esté aussi grande qu'elle l'a esté, ce qui se passe en Angleterre le fait connoître d'une manière à n'en pouvoir douter, puisqu'on y leve douze mille hommes, pour remplacer les Troupes que les Anglois avoient avoir perduës pendant cette même Campagne; & l'on doit remarquer que si les seuls Anglois ont fait une si grande perte, celle que les Alliez en general ont faite doit estre immense. car les

Troupes Impériales, les Troupes nationales d'Hollande, & les differens Corps separez des Princes d'Allemagne qui louënt leurs Troupes devant avoir fait à proportion d'aussi grandes pertes que les Anglois, la perte generale doit estre excessive, & c'est pourquoy les Anglois ne peuvent faire d'autre effort pour la Campagne prochaine, que celuy des douze mille hommes dont ils ont besoin pour rendre leurs Troupes complètes; & comme les Hollandois font la même chose, on a arresté à la Haye, où les Generaux se sont assemblez, que l'Armée des Alliez en general seroit augmentée de vingt mille hommes, qu'on acheteroit de differens

304 MERCURE

Princes d'Allemagne : ce qui n'est pas si facile que l'on s'imagine , quoyque l'Allemagne ait presque toujours esté une pépinière d'hommes ; mais l'on doit considérer que depuis 1672. elle en a toujours fourni , & même aux François qui avoient alors plusieurs Souverains d'Allemagne dans leur alliance ; & que depuis la mort du Roy d'Espagne , les Allemans ont eu des Troupes sur le Rhin , en Flandre , en Italie , en Catalogne & en Portugal ; & qu'ils y ont perdu un si grand nombre de Batailles avant leurs derniers avantages , qui n'ont pas laissé de leur couter beaucoup , qu'il paroît qu'il sera difficile que l'Allemagne puisse en même

temps fournir les vingt mille hommes que les Anglois & les Hollandois veulent acheter & fournir à son contingent, pour lequel elle manque de Troupes, ainsi qu'il a paru depuis quelques années. On doit ajoûter à cela, qu'elle en fournit aussi beaucoup à l'Empereur pour la guerre d'Hongrie ; de maniere que l'on peut conclure que lorsque tous les Princes d'Allemagne auront remplacé les Troupes qu'ils ont perduës cette année, qui sont en grand nombre, il sera difficile qu'ils vendent des Troupes aux Alliez, & qu'ils en trouvent en même temps pour remplir leur contingent. Ainsi il y a lieu de croire que l'Armée des Alliez en Flandre,

Janvier 1709. C c

sera la Campagne prochaine plus forte sur le papier , qu'elle ne la sera en effet.

Depuis plusieurs mois , tous les Imprimez publics sont remplis des démêlez du Pape & de l'Empereur ; mais tout ce qu'ils en ont dit est si confus , que la vérité de tout ce qui se passoit , & particulièrement dans les négociations pour l'accommodement , a esté difficile à pénétrer. Je vous envoie les dernières propositions de l'Empereur , qui sont , outre celles qui ont déjà esté renduës publiques.

Que Sa Majesté I. ne veut pas que le Pape ait de formais plus de cinq mille hommes de Troupes réglées , y compris les Garnisons de

ses Places, & qu'il n'y ait parmy ce nombre aucun François, ni aucun Espagnol.

L'Empereur prétend que Sa Sainteté fasse démolir tous les petits Forts qui ont esté construits en differens endroits depuis leur rupture.

Qu'Elle n'assiste en aucune maniere les Ennemis de la Maison d'Autriche.

Qu'Elle laisse 200. Allemans dans Comacchio, jusqu'à ce que le different entre Rome & Modene soit terminé.

Qu'Elle abolisse les Impositions nouvellement établies.

Cc ij

*Et qu'Elle remette dans le
Château S. Ange , l'argent
qu'Elle en a tiré.*

Ces propositions ont esté trou-
vées si dures , qu'elles ont esté
rejetées , même du consente-
ment de tous les Cardinaux ,
quoyque par diverses considera-
tions particulieres , il y en eut
eu jusqu'alors dont les voix
estoiént partagées. On admire
la fermeté du Pape , & celle de
tout le sacré Collége. Comme la
situation où se trouve le Pape &
tout l'Etat Ecclesiastique , est
fort cruelle , & qu'il paroît que
S. S. ne puisse plus rien esperer
que du Ciel , Elle a fait faire
des Prières , & une Procession à
laquelle Elle a assisté pieds

nuds, ce qui a irrité les Alle-
mans, qui ont dit qu'on les re-
gardeoit comme des Barbares. Il y a
lieu de croire que l'Empereur
n'en usera pas de même que
l'Empereur Henri I V. qui
ayant esté excommunié par Gre-
goire VII. alla implorer la cle-
mence de ce Pape, & le prier
de lever l'excommunication. Sa
Sainteté qui ne s'attendoit à
rien moins, qui voyoit ce Prin-
ce armé, & qu'il avoit un gros
party en Italie, qui avoit pris les
armes pour luy, s'estoit retirée
dans le fort Château de Canof-
sa, fut fort surprise d'y voir ar-
river l'Empereur Henri en état
de Penitent, & sans estre ac-
compagné d'aucunes Troupes.
Je crois vous devoir donner icy

310 MERCURE

ce qu'a écrit à cette occasion un fameux Historien. Vous remarquerez qu'en parlant de l'Empereur, il le nomme souvent *Roy*, suivant l'usage du temps dont il parle. Voicy ce morceau d'Histoire, qui vous fera souhaiter en le lisant, que l'Empereur qui regne aujourd'huy en use de même pour le repos de l'Europe, & sur tout de l'Italie, qu'en a fait l'Empereur Henri I V. Mais les apparences donnent lieu de croire qu'il craint moins l'anathême, que n'a fait l'Empereur Henri I V. Vous en tirerez telles conséquences qu'il vous plaira ; mais je n'en dirai rien davantage, parce qu'il y a des veritez qu'on doit plutôt laisser penser que dire, lorsqu'il

s'agit des Souverains du premier Ordre.

L'Empereur partit au commencement de l'hiver avec sa femme, un de ses enfans & une tres-petite suite. Et après avoir traversé les Alpes durant la plus rude saison de l'année, avec d'étranges incommoditez qui pouvoient faire compassion, même dans un simple voyageur, beaucoup plus dans un si grand Prince, réduit en un état si misérable. Il descendit sur la fin de l'année en Lombardie, où il fut reçu dans les villes par les Princes & les Prelats de son parti, avec un accueil qui le consola de ce qu'il avoit souffert dans un si pénible voyage; & le Pape ne sachant pas dans quel dessein il estoit venu, s'estoit retiré dans la forteresse de Canossa.

312 MERCURE

Henry fit en cette occasion ce qu'aucun Prince penitent n'avoit encore fait, & ce qu'aparamment aucun autre ne fera jamais, & j'avouë franchement que je ne croirois point de tout ce qu'en dit Lambert de Schafnabourg, qui acheva d'écrire son histoire en cete même année, si Gregoire lui-même ne le confirmoit en termes encore plus forts dans la lettre qu'il en écrivoit aux Princes & aux Evêques d'Allemagne. Voici donc ce qui se passa en cette celebre action.

Henry, dans une confereuce qu'il eut avec la Comtesse, Mathilde l'ayant assurée qu'il n'estoit venu que pour demander au Pape son absolution, en se soumettant à tout ce que l'on trouveroit estre raisonnable qu'il fit pour le satisfaire,

la

la pria de lui rendre office pour lui faire obtenir cette grace ; ce qu'elle promit , & que pourtant elle ne fit pas d'abord avec toute l'ardeur & tout le zele qu'il en attendoit ; car la Comtesse Adelaïde sa Belle-mere, le jeune Comte Amedée fils de cette Princesse, le Marquis Azzone d'Este avec quelqu'autres Seigneurs, & le S. homme Hugues Abbé de Clugny qui se trouvoit alors auprès du Pape, estant venu demander en sa presence cette grace au Pape, il rejetta bien loin toutes leurs prieres, disant que les loix de l'Eglise ne permettoient pas d'absoudre un homme accusé de tant de crimes par les Princes d'Allemagne, qu'on ne les eût ouïs juridiquement & que l'accusé n'eût répondu à tout ce qu'on avoit à

Janvier 1709. Dd

dire contre lui. Et quoi qu'on répliquât que comme l'année dans laquelle Henry estoit obligé de se faire absoudre, s'en alloit finir, demandait seulement cette grace, pour estre en état de se pouvoir après justifier devant son tribunal, & faire paroître son innocence, en convaincant de calomnie tous ses accusateurs. Il demeura long-temps inexorable; mais se trouvant plutôt importuné que flechi, ni même ébranlé par les continuelles & ardentes sollicitations de ces Printes, il leur répondit enfin qu'il se resoudroit donc, puis qu'ils le vouloient ainsi, à l'absoudre, à condition toutefois, que pour faire paroître à tout le monde qu'il estoit touché d'un véritable repentir de sa revolte, il lui envoyroit avant

toutes choses, sa couronne & les autres ornemens royaux pour en disposer à sa volonté; & qu'il confessoit publiquement qu'après ce qu'il avoit fait dans son infame conciliabule de wormes, il estoit indigne d'estre jamais ni Roi ni Empereur.

A cette étrange proposition, tous ces Princes fremirent, voyant bien que Henry assisté des Evêques & des Comtes de Lombardie qui lui avoient déjà fourni une puissante armée, & le sollicitoient continuellement de faire ouvertement la guerre au Pape, romproit toute négociation sur une réponse si fiere & si hautaine, & porteroit les choses à l'extrémité, quelque envie qu'il eût d'avoir son absolution avant que l'année fût révolue. C'est pour-

Dd ij

316 MERCURE

quoi se jettant aux pieds du Pape, ils le conjurerent au nom de Dieu de ne pas exiger ce qu'il sçavoit fort bien lui-même qu'on n'oseroit seulement proposer, & de se contenter de quelque chose de plus supportable; & quoi qu'ils pussent faire, tout ce qu'ils obtinrent enfin avec bien de la peine, fut qu'il pourroit donc venir à la bonne heure, s'il vouloit estre absous; mais que pour obtenir cette grace, il falloit se résoudre à faire hors de ce point-là, tout ce qu'on lui ordonneroit pour penitence.

Henry qui s'estoit resolu à faire toutes choses pour avoir cette absolution avant que l'an fût expiré, afin d'oter aux Allemands ce pretexte de leur rebellion, passa par dessus tout; & sans avoir rien con-

certé en particulier touchant les conditions de sa penitence, il alla se présenter à la première porte de la forteresse, attendant avec une extrême soumission ce qu'on exigeroit de lui.

D'abord il fallut qu'il y entrast seul, & qu'il laissast tous ses gens dehors pour l'attendre & pour le reconduire quand il en sortiroit, ce qui estoit assurément un point fort delicat, & que tout autre Souverain que luy n'auroit jamais fait: car enfin c'estoit-là comme se mettre pieds & poings liez entre les mains de ceux qui en pourroient absolument disposer comme il leur plairoit, & le retenir prisonnier dans une Place jugée imprenable, & d'où ses gens ne l'auroient jamais pu tirer. De plus quand il eut passé la première enceinte, on l'ar-

D d iij

318 MERCURE

resta dans la seconde, & là il fallut qu'il mist bas toutes les marques de la Majesté Royale ; que s'estant depouillé de ses habits, il se revestit d'une simple Tunique de laine comme d'un Cilice, & qu'il demeurast les pieds nuds durant la plus grande rigueur de l'Hiver ; car c'estoit sur la fin de Janvier, & à jeun sans rien prendre du tout depuis le matin jusqu'au soir, implorant avec de grands gémissemens la miséricorde de Dieu & du Pape, il fallut encore que ce Prince demeurast en un si triste, si penible & si pitoyable état, pendant trois jours continuels sans qu'on pût jamais obtenir du Pape à force de larmes & de prières qu'il l'admissent en sa presence pour le consoler.

Aussi il s'en fallut peu que la pa-

tience n'échapât à ce Prince sur la fin du troisieme jour d'une si rude penitence , & il estoit sur le point de tout rompre , & de s'en retourner à ses gens qui l'attendoient , se neanmoins il l'eut pû faire , étant enfermé comme il étoit dans une si bonne Forteresse ; mais le Pape résolut de le recevoir le quatrieme jour au matin , & de le reconcilier à l'Eglise à ces conditions ; qu'il se soumettroit au Jugement que le Pape , au temps & au lieu qu'il seroit assigné , rendroit sur les accusations qu'on avoit intentées contre luy ; que soit qu'il fust maintenu dans sa Dignité , après s'estre justifié , ou qu'il en fust privé pour avoir esté juridiquement convaincu , il ne chercheroit jamais à se venger

D d i i i j

320 MERCURE

de ceux qui l'avoient accusé ; *qu'il* donneroit toute sorte de seureté au Pape & à ceux de sa Suite pour aller en Allemagne, afin d'y connoître de cette cause, & pour en revenir ; *qu'il* n'exerceroit cependant aucun acte de Souverain, excepté qu'il pourroit tirer les droits qui luy estoient dûs dans ses Etats pour l'entretien de sa maison ; *qu'il* chasseroit d'auprès de sa personne Robert, Evêque de Bamberg, & quelques autres de ses principaux Ministres qu'on luy nomma, comme estant les auteurs des mauvais conseils qu'il avoit suivis ; *qu'il* seroit désormais toujours parfaitement soumis au Pape & *qu'il* consentiroit à tout ce qu'il trou-

veroit bon d'ordonner pour la reformation des abus qui s'étoient glissez dans l'Empire ; & qu'enfin s'il manquoit à un seul de ces articles , son absolution dès lors seroit nulle , & qu'on seroit en liberté d'élire un autre Roy ; ce qu'il accepta , & il fallut aussi que les Princes & les Princesses qui avoient intercedé pour luy , jurassent sur les Saintes Reliques qu'il les observeroit , & que le bon Hugues , Abbé de Cluny qui ne crut pas que sa profession luy permist de faire un pareil jurement , se fist sa caution. Après cela , comme le Pape luy eut donné son absolution , il celebra publiquement une Messe solennelle , & quand il vint à la Communion , il rompit en deux l'Hosie consacrée , en prit la

moitié, & se tournant vers les Assistans, il dit d'une voix ferme & d'un certain air intrepide qui donnoit de la terreur à tout le monde, qu'il sçavoit fort bien qu'il y avoit dans cette Assemblée des gens qui l'avoient accusé d'estre entré par de mauvaises voyes dans le Pontificat, & d'avoir commis des crimes énormes avant & après son exaltation; qu'encore qu'il luy fust aisé de faire voir par des preuves invincibles la fausseté de ces accusations, qui estoient autant d'horribles impostures, toutes-fois pour ne pas prejudicier aux droits des Souverains Pontifs qui ne peuvent estre jugez de personne, il s'en vouloit justifier par une autre voye plus ef-

ficace encore que celle dont quelques-uns de ses Predecesseurs qui s'estoient contentez de leur serment ; *que* pour cela il protestoit de son innocence devant le grand Dieu Juge Souverain des vivans & des morts qu'il tenoit entre ses mains , & que s'il estoit coupable il vouloit que ce pain de vie devint à son égard un pain de mort , & le fist mourir sur le champ , *sur quoi il se communia , tandis que toute l'Eglise ressentissoit des applaudissemens & des acclamations de tous les assistans qui l'élevoient jusqu'au ciel.*

Comme il eut imposé silence à tout le monde , du geste & de la voix , il s'adressa à Henry qui estoit au bas de l'Autel , & lui presentant l'au-

324 MERCURE

tre moitié de la sainte Hostie, il lui dit avec une grande majesté: Mon fils, vous sçavez aussi que les Princcs d'Allemagne vous ont accusé de tres-grands crimes, pour lesquels ils pretendent qu'on vous dépose. Si donc vous estes innocent, ainsi que vous voulez que je le croye, faites-le paroître, en faisant la même chose que je viens de faire. Un coup de foudre n'eût pas plus étonné Henry qu'il le fut à ce discours auquel il ne s'estoit pas attendu; mais après s'estre un peu remis & avoir un moment communiqué avec les Princes qui l'environnoient, il répondit avec beaucoup de respect au S. Pere, que comme il n'y avoit là personne d'autres que ceux qui l'accusoient, une preu-

ve si extraordinaire de son innocence seroit fort inutile à leur égard , & qu'il le supplioit tres-humblement de se contenter des voyes ordinaires d'un jugement réglé, où il esperoit de convaincre manifestement tous les accusateurs. *Le Pape qui n'eut rien à repliquer à un discours si raisonnable , le communia ; après quoi il le traita magnifiquement à dîné , lui donna des avis tres-salutaires , & puis le fit revenir à ses gens qui l'attendoient hors de la place avec beaucoup d'inquietude , & auxquels un Evêque envoyé du Pape avoit donné peu auparavant l'absolution de toutes les censures qu'ils avoient encouruës pour avoir communiqué avec le Roi tandis qu'il estoit excommunié.*

326 MERCURE

C'est à vous à faire le parallèle des deux Empereurs, ainsi je ne vous en diray pas d'avantage sur cet Article.

Je vous envoie les Jettons de cette année; ils ont esté frappez à l'ordinaire, à la Monnoye des Medailles dont il ne sort rien que d'achevé, nonobstant le peu de temps que l'on a souvent pour le perfectionner. On attend toujours à la fin de l'année pour fournir les Devises, afin d'en voir les événemens, sur lesquels les Devises roulent ordinairement; ainsi ce travail est toujours précipité,

ETRENNES.

Presentées à une Compagnie
de Traitans Generaux le
2^e. Janvier par Mr Martin,
l'un de leurs Commis âgé
de 17. ans.

*Nous aprentifs du grand art de
Finance ,
Qui languissons au sein de l'O-
pulence ,
Et qui n'avons encor pour nostre
part ,
Que le travail , l'envie & l'in-
digeance ;*

328 MARCURE

*A vous Seigneurs , maîtres dans
ce grand art ,*

*Nous adressons cette humble re-
montrance.*

*Par vos biens-faits avons dequoy
manger*

*Couci , couci ; mais item il faut
boire ;*

*Voicy des jours où chacun doit
songer*

*A celebrer des trois Rois la me-
moire ;*

*Puis Carnaval, puis enfin Mardy
gras ,*

*Jours consacrez , où l'antique Le-
gende*

*En Lettre rouge a marqué tu
boiras :*

Or le moyen qu'aucun de nostre
bande

Puisse vacquer à ce culte divin,
En ce temps-cy * * * * *

Nul sans argent ne veut fournir
du vin,

Et nul de nous n'a valant un
Quatrain :

A ce b'soin, magnifique Assem-
blée,

Auriez-vous bien le cœur d'aban-
donner

De vos Commis une Troupe ze-
lée ?

L'Année encor pour nous faire
étrenner,

Janvier 1709. Ec

330 MERCURE

*Semble à propos s'estre renouvel-
lée :*

*- Vous avez plus d'un sujet de
donner ;*

*Donnez-nous donc , & Plutus
vous le rende ;*

*Même pour nous vostre honneur
vous demande.*

*Par jalousie ou par entestement ,
Le monde fait un mauvais juge-
ment ,*

*Croit que vos mains ne sont bon-
nes qu'à prendre ;*

*Au Peuple sot il faut faire com-
prendre ,*

*Que si tres-bien vous sçavez re-
cevoir ,*

C'est pour donner que vous voulez avoir.

A peine ceux à qui ce compliment estoit adressé , en eurent-ils entendu la lecture , qu'ils donnerent l'ordre suivant à leur Caissier.

*Il sera tenu compte à Mr R...
nostre Caissier , de la somme de
trois cens livres qu'il payera au
sieur Martin & Consors , à la
charge de fournir à chacun de
nous Interessés soussignez , une
copie de la Requête cy-dessus ,
&c. Fait , &c. Signé Vil...
Ney... Bes... de B... Ore... de
Vil... &c.*

On assure que l'Auteur tra-
E c ij

vaille à un Remerciement. Il y a lieu de croire que s'il plaist autant qu'a fait la Requête, il sera encore suivi d'une recompense, Mrs les Interessez étant toujours en état de faire les choses de bonne grace.

Je passe à des Articles bien differens.

Gabrielle de la Valette, veuve de Gaspard de Fleübet, premier President du Parlement de Toulouse, mourut sans enfans dans la même Ville, âgée de 68. ans, le 2. de Decembre après une maladie d'environ 8. années Elle estoit fille de Jean de la Valette, fils de Jean Louis de la Valette, Duc d'Epemon, favori d'Henry III. & d'Henry IV. Jean de la Valette fut Ge-

neral des Armées des Venitiens , & mourut en 1651. au Siege de Bordeaux que le Duc d'Epéron , son frere[†] faisoit ; il avoit épousé Gabrielle d'Aimar , fille d'Honoré d'Aimar , Seigneur de Monsaliers , President au Parlement d'Aix. Les Monsaliers , les Châteaurenards , les Beauvieux , les Souliers , les Estoublons , les Valavours & quelques autres étoient tous également parens de cette Dame du costé de sa mere du 4. au 5. degré ; elle a fait héritier des terres de la maison de la Valette , Mr le Marquis de Montgaillard son parent du costé de son pere , à condition de porter le Nom & les Armes de la Valette ; en quoy elle a suivi

334 MERCURE

les inclinations de sa famille & du Duc d'Epéron son grand pere qui avoit une confiance entiere au bis-ayeul du Marquis de Montgaillard , Gentilhomme ordinaire d'Henri III. il s'en servoit dans ses absences de la Cour , pour faire sçavoir à ce Prince ce qu'il ne pouvoit écrire à sa Majesté.

— Comme cette Dame a vécu dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes , & qu'elle employoit ses revenus en bonnes œuvres , sa memoire est en benediction à Toulouse.

— Jean de la Valette, fils de Jean Louis de la Valette, Duc d'Epéron , avoit un frere Evêque de Carcassonne , qui avoit succédé à cet Evêché à Vital de

Lestang. Me de Fieubet qui vient de mourir, avoit un frere qui est mort Lieutenant general des Armées du Roy, & qui estoit fort estimé parmy les Troupes.

Dame Marguerite le Maire, veuve de Mre François, Chevalier Seigneur de Guilerville, est aussi decedée. Cette Dame avoit un merite superieur. Sa pieté estoit des plus édifiantes, & comme elle l'a accompagnée jusqu'à la mort, on peut dire que cette Dame est morte comme elle a vécu.

Cette mort a esté suivie de celle de Mre Gaspard Lescapier, Chevalier Seigneur de Nourar, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement & grande Cham-

bre d'icelle. Comme j'ay souvent eu occasion de vous en parler, & en dernier lieu lors que Mr de Nourar son fils a esté reçu Maistre des Requestes, & Intendant du Commerce, je ne m'étendray pas davantage sur cet Article.

Mr de Creil Bourneizeau, Maistre des Requestes est aussi mort à la fin de ce mois. Il avoit esté ci-devant Intendant des Generalitez de Moulins & d'Orleans. Il estoit d'une ancienne famille de Robe, & alliée à plusieurs Maisons considerables.

Je m'étendrois davantage sur cet Article qui pourroit me fournir une belle matiere s'il me restoit du temps & de la place

cc

ce ; mais n'ayant jamais tant eu de maniere que ce mois-cy , je me trouve obligé de remettre au mois prochain plusieurs Articles de personnes de la plus grosse consideration , decedées ce mois-cy , & même sur la fin du mois precedent , parce que je ne puis me dispenser d'étendre un peu ces Articles , à cause de la naissance & de la figure qu'ont faites dans le monde les personnes qu'ils regardent.

Mlle Desmaretz a épousé Mr le Marquis de Bethune. Cette jeune personne a toutes les qualitez qui peuvent rendre un époux heureux. Elle est fille de Mr Desmaretz , qui n'ayant esté nommé Contrôleur general que depuis environ dix mo , a

Janvier 1709

F f

neanmoins déjà rendu de grands services à l'Etat. Cette nouvelle épouse est petite-niece du fameux Mr Colbert \ qui après avoir esté nommé Contrôleur general dans un temps où les Finances estoient dans un tres-mauvais estat, les rétablit, & les mit dans un si bon ordre que tous ceux qui luy ont succédé dans ce penible employ, l'ont toujours suivi, ainsi qu'ils l'ont eux-mêmes avoué. C'est au même Ministre qu'on doit l'établissement du Commerce que les François ont fait & font encore tous les jours dans des lieux où ils n'avoient jamais trafiqué avant l'administration de ce grand homme à qui l'on doit aussi l'établissement de la

pluspart des Manufactures de France, & la splendeur où se trouvent aujourd'huy tous les beaux Arts; & l'on peut dire qu'en toutes ces choses, il a parfaitement bien executé les volontez du Roy. Tous les Colberts estoient nez pour servir l'Estat, & particulièrement pour répandre leur sang, presque tous les enfans de feu Mr Colbert estant morts dans le service & en se distinguant, ainsi qu'ont fait plusieurs autres de la même famille. Et quoy que Mr le Marquis de Seignelay fût né pour le Ministère, & que son Employ ne demandast point qu'il exposast son sang, il ne laissa pas de le faire, ayant monté la Flote qui alla à l'ex-

Ff ij

340 MERCURE

pedition de Genès , & s'estant exposé à tous les dangers que coururent ceux qui firent cette expedition. La même valeur se trouve encore aujourd'huy dans le petit neveu de Mr Colbert , & ce qu'a fait Mr le Marquis de Maillebois , fils de Mr Desmarretz pendant le Siege de Lille , en est une preuve incontestable , & quoy que la Renommée en eua parlé avantageusement pendant tout le temps que le Siege a duré , les Officiers qui en sont revenus après la prise de la place , & qui ont vû ce jeune Marquis dans l'action , en ont rapporté des choses encore beaucoup plus surprenantes que celles que la Renommée avoit publiées.

Je viens à Mr le Marquis de Bethune, qui n'a encore que 20. ans, & dont la naissance est des plus illustres. Vous en pouvez juger par ce qui suit. Mr le Duc d'Orval est issu de Maximilien de Bethune I. du nom Duc de Sully, Pair, Maréchal de France, & grand Maître de l'Artillerie de France.

Il avoit épousé en premières nœces Mademoiselle de la Force, dont il eut Maximilien-Leonor de Bethune, tué à la prise de Piombino en 1646. Maximilien Alpin, Marquis de Bethune; Philippes, Vicomte de Meaux marié à Genevieve de Mié, dite de Guepré.

De Mademoiselle de Palaiseau sa seconde femme, il a eu

F f iij

342 MÉRURE

Louïs de Bethune & deux autres fils nommez Armand.

Maximilien Alpin, Marquis de Bethune, a épousé Catherine de la Porte, fille de N. de la Porte, Maître des Requetes, de laquelle il a eu Maximilien - François, Marquis de Bethune, Enseigne des Gendarmes, qui épousa l'an 1684. Marie-Jeanne-Catherine d'Orleans, fille d'Henry, Marquis de Rothelin; & de ce mariage est sorti Louïs - Maximilien-Pierre, Marquis de Bethune, qui vient d'épouser Mademoiselle des Maretz.

— Mr le Comte de Guiche achete le Regiment de Bourbonnois pour Mr le Comte de Lespar son fils, qui vend son

Regiment de Dragons.

Mr de Pionfacy, Brigadier & Colonel du Regiment de Navarre, a eu le Gouvernement de l'Isle d'Oleron, qui estoit vacant par la mort de Mr de Molinos, qui avoit esté Capitaine aux Gardes ; & le Gouvernement de l'Isle de Ré, vacant par la mort de Mr de la Ferrière, qui avoit esté Lieutenant Colonel du Regiment de Boulonnois, a esté donné à Mr de la Connelaye.

Le mot de l'Enigme du mois dernier estoit *la Vire*. Ceux qui l'ont trouvé sont Mrs le Bailly de Chelles ; du Pelippon ; de Lardiliere ; de Camartin, & de Bartilly ; l'Amour glacé ; les Amants transis ; l'Adonis, du

344 M A R C U R E

Marais ; le Mechanicien de Cour. Cheverny en Sologne ; le Poëte Marchand, de la rue S. Denis, & le petit Pequio, de Toury. Mlles de Bus ; de la Chenetiere ; d'Auberville, & de Linan ; Plotine de la rue des bons Enfans ; l'aimable Amphitrite, du Quartier du Palais Royal ; la jeune Muse renaissante G. O. la Solitaire de la rue aux Fèves ; les deux Jannetons, de la rue Geoffroy Lasnier ; la plus jeune des belles Dames de la rue des Bernardins ; la blonde Mazel, & la brune Cauret.

Voicy de quelle maniere on a expliqué l'Enigme, sous le nom de la *Société de Melun*.

GALANT 345

Je regardois à travers la fenêtre,
Iris passoit, Iris qu'on adore en
tous lieux :

Je croyois voir Vénus, telle qu'elle
doit estre,

Quand elle brille dans les Cieux.

Un verre net, une vitre polie
Ne me cachoit aucun de ses
charmes divins....

Ainsi parloit Hilar, quand Jean
frappant des mains ;

Je me mocque de ta folie,
Dit-il, l'interrompant : mais je
ne suis qu'un sot,

Ou d'une Enigme fort jolie,
Tu viens, sans y penser, de nous
dire le mot.

346 MERCURE

Comme ce n'est pas la richesse
des rimes que l'on cherche dans
une Enigme , je vous envoie
celle qui suit.

E N I G M E.

*Quoy qu'issu de bas lieu dans mes
commencemens ,
Je deviens grand dans le cours de
ma vie :*

*L'espece me diversifie ,
Dans tous les climats differens ;
En moy tout se rencontre utile ,
Même jusqu'à mon excrement.
Ainsi c'est à bon droit qu'avec
empressement ,
On me recherche aux Champs , on
me recherche en Ville.*

J'estois sur le point de fermer ma lettre , lorsque j'ay reçu la liste des nouveaux Brigadiers que je vous envoie. Je devrois , suivant ce que j'ay toujours fait en pareille occasion , vous dire quelque chose de chacun de ces nouveaux Officiers Generaux ; mais comme j'aurois besoin de temps pour me remettre en memoire tout ce que je pourrois vous en apprendre , je vous diray seulement ce qui me reviendra en memoire , en lisant les noms de ces Officiers.

348 MERCURE

PROMOTION

De Brigadiers de Cavalerie
& Dragons , faite le 29.
Janvier.

MESSIEURS

De Rians , fils de Mr le Marquis de Rians , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berry. Il est fameux par sa valeur & par ses services , & il a esté blessé en plusieurs occasions.

De Castel-Moron , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne.

Le Marquis de Sommery ,
Cornette des Chevaux-Legers
de

de la Garde du Roy. Il est fils aîné de Mr le Marquis de Som-mery , sous - Gouverneur de Monseigneur le Duc de Bour-gogne.

De Pourprix , aussi Cor-nette des Chevaux-Legers de la Garde.

Du Bourg , fils.

De Montjoye , Colonel du Royal Alleman.

De Merinville.

D'Estagnolles , Colonel.

De Sufy.

D'Escrebert , ancien Officier à hausse-col de la premiere Compagnie des Mousquetaires , dont la valeur est reconnue , & qui est aussi estimé par sa probi-té , que par son courage & par ses longs services.

Janvier 1709.

G g

350 MERCURE

De l'Ecussant, ancien Officier à hausse-col de la seconde Compagnie des Mousquetaires, dont la valeur n'est pas moins connue que sa bonne conduite.

De Verneüil du Rosel, Brigadier des Carabiniers.

Le Marquis de Gassé, fils de Mr le Maréchal de Matignon.

De Girault.

Le Comte de Vertus.

D'Augé, dont le pere a esté Lieutenant General.

De Neuchelles. Il est fils de feu Mr de Neuchelles Lieutenant des Gardes du Corps, Gouverneur de sainte Menchoud.

De Vernassal, Chef de Brigade des Gardes du Corps.

De Paris-Fontaine, aussi

Chef de Brigade des Gardes du Corps.

D'Aubuffon , de la même Maison que Mr le Duc de la Feüillade.

Le Chevalier de Nefle ,
Mestre de Camp.

De Tournemine.

De Tarnault.

Le Chevalier de Choiseüil.

De Labatie Verfeil, fils du
Commandant de Strasbourg.

D'Heudicourt, fils de Mr le
Marquis d'Heudicourt, Grand
Louveter de France.

Le Chevalier de Sommery ,
cadet du Marquis de ce nom.

Le Prince de Tarente, fils
aîné de Mr le Duc de la Tri-
moüille.

Le Chevalier de Forsat, ne-

G g ij

352 **MERCURE**

veu du Commandeur de Forfat ,
Lieutenant General.

De Montlezun, Enseigne des
Gardes du Corps , fils de Mr de
Busca, Lieutenant des mêmes
Gardes, Lieutenant General,
& Gouverneur d'Aigues-mor-
tes.

De la Boulaye.

De la Billarderie,

De Fleche, Colonel de Ca-
valerie.

Le Chevalier de Janfon, Of-
ficier des Mousquetaires , & ne-
veu de Mr le Cardinal de Jan-
fon.

De Vignault , fils de Mr de
Vignault, Lieutenant des Gar-
des du Corps.

De la Bretoche, Colonel de
Cavalerie.

De Beaujeu, aussi Colonel de Cavalerie.

De Verceil, qui a fait les fonctions de la Charge de Maréchal des Logis de l'Armée.

De Sandraki.

De Marteville, Colonel de Cavalerie.

De Jouÿ.

Le Chevalier de Saint Chantant, Colonel du Royal Etranger, & qui a toujours esté fort appliqué à son Employ.

De Marillac Colonel de Cavalerie, qui a eu les deux mains estropiées dans l'affaire d'Italie, où Mr de Vaubecourt a esté tué, ainsi que le jeune Prince d'Elbeuf.

De Bonas de Gondrin.

De Caubons.

Gg iij

354 **MERCURE**

De Tourotte.

De Garagnolles.

Brigadiers de Dragons.

De Berville, Mestre de Camp
General des Dragons.

Le Marquis de Vassé, Colo-
nel general des Dragons.

Le Chevalier de Rohan, fils
de Mr le Duc de Rohan, & fre-
re cadet de Mr le Prince de
Leon.

De Marbeuf.

Le Chevalier de Miane.

De Foix.

Tous ces Officiers ayant esté
nommez Brigadiers à cause de
leurs services, & des actions
de valeur par lesquelles ils se
sont distinguez, on peut dire en

general qu'ils sont tous d'une valeur reconnue

Comme les Listes envoyées de la Cour ont esté copiées avec beaucoup de precipitation, il peut y avoir quelque obmission, & l'on peut même avoir mal écrit quelques noms propres.

J'ay oublié de vous dire dans l'article qui regarde le demêlé du Pape & de l'Empereur, que le Chapitre de la Collegiale de Saint Paul à Liege n'ayant pas voulu accepter un homme qui a esté présenté par S. M. I. en vertu des premieres prieres, pour une Prebende vacante; on a arrêté de la part de ce Prince, tous les revenus de ce Chapitre, & generalement tout ce qu'il a à pretendre de les Creanciers.

On ne peut dire après cela qu'il ne s'agit dans ce démêlé que des affaires du temporel du Pape , puisque le spirituel est directement attaqué par ce que vous venez de lire. Enfin on reconnoît par là le caractère ordinaire de la Maison d'Autriche , lors quelle a quelques démêlez avec la Cour de Rome. Il y auroit tant de choses à dire là-dessus ; & ce procédé de l'Empereur est si outré & si contraire à celui que doit tenir un Prince qui fait profession de la véritable religion , que le respect que j'ai pour un aussi grand Souverain que l'Empereur , m'oblige de me taire , parce que je pourrois aller trop loin , si je m'étendois sur

tout ce que la justice & la religion me pourroient faire dire dans une occasion pareille. Enfin il est aisé de juger par tout ce que je vous ai déjà marqué, que l'Empereur ne fait faire des propositions au Pape, qui ne peuvent estre reçues, qu'afin que ne les acceptant pas, il ait un pretexte de ne point tirer ses Troupes de l'Etat Ecclesiastique, afin de le desoler, de l'accabler à force de contributions, & d'attendre l'ouverture de la campagne pour s'en emparer entierement, en cas qu'il ne s'en rende pas plutôt maître.

Je reviens aux affaires de Flandre & de Holande. Les Etats Generaux ont enfin con-

senti, se voyant vivement pressé, & dans l'impossibilité absolue de faire autrement, de consentir de lever encore cette année un second centième de-
nier. Cependant les mêmes embarras & les mêmes difficultez ne laissent pas de subsister, & d'augmenter chaque jour de la part des Provinces, & d'une partie de celle d'Holande, qui sont dans une impuissance manifeste de fournir leur contingent. Ce n'est point moi qui parle; ce sont les Lettres de la Haye, écrites par les principaux Membres de l'Etat qui tiennent ce langage, & qui assurent qu'il leur est impossible d'augmenter leurs Troupes, comme le publient leurs gazettes, pour sa-

isfaire à ce qu'exigent leurs Alliez.
 Les mêmes Lettres ajoutent,
que comme on a en Hollande aussi
bien qu'en Angleterre & dans les
Corps des Troupes confederées, une
prodigiense quantité de recrues & de
de remontes à faire, & de maga-
sins vuides à remplir, c'est se fla-
ter que de croire qu'on puisse faire
de nouvelles levées, & même que
toutes les Troupes puissent estre com-
plètes, & les preparatifs pour la
campagne prochaine, achevez aus-
sitost que ceux des ennemis; celui
qui écrit entend parler des
nôtres.

Les Alliez se trouvent fort
 embarrassés; plusieurs des Prin-
 ces qui ont des Troupes à leur
 solde, veulent non seulement
 qu'elle soit de beaucoup aug-

mentée ; mais même que les Alliez leur envoient d'avance , l'argent qu'ils conviendront de donner pour les Troupes qu'ils demandent. Enfin tous les efforts extraordinaires que les Alliez doivent faire pour la campagne prochaine, sont d'avoir 20000. hommes plus que la campagne dernière ; mais quoique ce nombre soit peu considerable, il s'y rencontre néanmoins trois difficultez : sçavoir, la disette d'hommes dont je viens de vous entretenir ; celle de l'argent qu'on leur demande d'avance , & dont je viens de vous parler ; & l'autre, le refus que font les Hollandois, d'entrer dans les frais de cette nouvelle levée, alléguant

quant beaucoup de raisons qui font voir clairement, & sans que l'on en puisse douter, qu'ils sont dans l'impuissance de le faire.

Je reviens aux nouvelles des lieux où la guerre est le plus allumée.

A Roze ce 24. Janvier.

Il ne se passe presque point de jour qu'il ne vienne ici quelques particuliers de Barcelone, qui sont obligés de quitter cette Ville avec ce qu'ils peuvent emporter de leurs meilleurs effets pour se retirer ailleurs, étant tout-à-fait mécontents du gouvernement présent; & ne pouvant plus payer les sommes exorbitantes que l'Archiduc y fait lever pour la continuation de la guerre.

Janvier 1709. H h

Il arriva le 18. de ce mois un grand desordre à Barcelone, où les Officiers de l'Archiduc ayant engagé par surprise deux jeunes hommes, les voulurent trainer en prison. Les Bourgeois s'estant opposés à cette violence, les retirèrent d'entre leurs mains, & les délivrèrent; mais il y eut des coups de tirez, & plusieurs personnes de part & d'autre furent tuées & blessées dans cette affaire, qui auroit esté poussée plus loin, si les Magistrats n'y fussent promptement accourus, & n'eussent donné les ordres nécessaires pour faire retirer la populace qui avoit déjà pris les armes, estant devenue plus furieuse après avoir vu plusieurs Bourgeois tués ou blessez.

Le froid est ici fort violent, &

toutes les rivières sont glacées de plus de trois pieds d'épaisseur, ce qui ne s'est jamais vu en ce pays-cy.

Un Vaisseau de guerre de 64. canons, armé à Toulon, a amené ici un Vaisseau Holandois de 50. canons & de 200. hommes d'équipages, qu'il a pris à l'abordage près du Port Mahon, après six heures de combat.

Le Gouverneur d'Alicante a fait faire un ouvrage, que l'on assure estre digne des anciens Romains. Il a fait miner le roc sur lequel le Château de cette Place est bâti, & cette Mine est assez spacieuse pour contenir vingt milliers de poudre. On dit que le Gouverneur de ce Château aura permission de venir voir cette Mine, & que s'il

H h ij

364 MERCURE

la trouve telle qu'on le public ,
il se rendra aussi tôt , sans en at-
tendre l'effet.

Mr le Maréchal de Boufflers,
après s'estre reposé pendant
quelques jours , à cause de ses
grandes fatigues , a recommen-
cé la visite des Places de Flan-
dre, qu'il avoit interrompuë. Il
estoit le 31. de Janvier à Tour-
nay , où il trouva que la Garni-
son estoit de 18000. hommes. Il
visita les fortifications , ordon-
na quelques reparations , &
donna des ordres pour y ajoûter
quelques ouvrages nouveaux. Il
en devoit partir incessamment ,
pour se rendre à Ipres & à S.
Omer. Il doit faire ensuite un
tour à la Cour , où il ne demeu-
rera que 4. ou 5. jours , après
quoy il retournera en Flandre.
Mr de Bergheik arriva il y a

aussi quelques jours à Versailles; & comme il a une parfaite intelligence des affaires de Flandre, son voyage à la Cour ne peut estre qu'utile.

Comme les nouvelles de Rome sont aujourd'huy celles auxquelles on est le plus attentif, je vous envoie une lettre datée de Rome même, & qui court icy depuis quelque temps.

A Rome le 10. Janvier

L'esperance d'un acomodement entre le Pape & l'Empereur s'évanouissant de jour en jour, chacun ne songe plus icy qu'à mettre ses effets en lieu de seureté. Les Jesuites ont déjà envoyé les leurs à Venise, où le Pape va aussi envoyer le Trésor de l'Eglise, dont le Doge & les Senateurs de cette Republique seront

H h iij

366 MERCURE

les Depositaires, & S. S. se retirera à Avignon avec les Cardinaux qui voudront la suivre, pour y rester jusqu'à ce que les affaires changent de face. Le Grand Maître de Malthe a fait offrir ses Galeres au Saint Pere, & a même écrit à tous les Princes d'Italie pour les exhorter à soutenir les interets de l'Eglise dans la Conjoncture presente, où elle est exposée à la violence des Allemaus dont la plupart sont Protestans, & à joindre leurs forces aux siennes pour le mainstien de la Religion.

Le Cardinal Grimani apprehendant les Censures du Pape, a renvoyé son Chapeau à S. S. & devenant par ce moyen sujet de l'Empereur, il s'est mis à la teste de ses Troupes pour entrer à main armée dans l'Etat Ecclesiastique.

Je ne sçay si l'Auteur de cette Lettre sçavoit bien seurement la nouvelle qui regarde le Cardinal Grimani, lorsqu'il l'a écrite, & si ce n'estoit point seulement sur un bruit qui s'en estoit répandu à Rome; c'est ce que le temps nous apprendra. Je me trouve obligé de finir, quoyqu'il me reste encore beaucoup de choses à vous dire; mais la rigueur du froid ayant derangé beaucoup de choses, vous ne devez pas vous étonner s'il se trouve aussi quelque derangement dans ma Lettre. Je suis Madame vostre, &c.

A Paris ce 6. Fevrier. 1709.

A V I S.

Auquel le Public doit faire attention.

Lorsque l'on a commencé ce

368 MERCURE

Volume, on ne croyoit pas avoir
autant de nouvelles pour en
remplir la fin qu'il en est venu
de tous costez, ce qui a esté
cause que l'on a mis au commen-
cement plusieurs articles qui
pouvoient estre reculez ; de ma-
niere qu'estant obligé de finir,
parce que le mois de Février est
déjà fort avancé, les Ouvriers
n'ayant commencé à travailler
que fort tard, à cause de la ge-
lée, on est obligé de remettre
au mois prochain plusieurs Ar-
ticles importants, & particu-
lièrement celui de la Promo-
tion des Benefices faite à Noël,
quoy que depuis 32. ans cet Ar-
ticle ait toujours trouvé place
dans le Mercure de Janvier.

On vendra le Mercure de Fe-
vrier & de Mars.



TABLE

<i>Prelude ,</i>	5
<i>Prière à Dieu pour le Roy ,</i>	6.
<i>Détail de l'affaire de Tortose , plus circonstancié que tous ceux qui ont paru ,</i>	15
<i>Article rempli de plusieurs faits his- toriques ,</i>	35
<i>Troisième suite de l'Ouvrage de Mr de Woolhouse ,</i>	59
<i>Services solennels faits à Lyon ,</i>	103
<i>Premier Article des Morts ,</i>	110
<i>Exécution d'un vœu , faite au Port Louis par plusieurs Officiers de Marine ,</i>	126
<i>Sacre de Mr l'Evêque de Conse- rans ,</i>	138
<i>Prise de possession de l'Evêché de Grenoble ,</i>	141
<i>Nouvelles Circonstances de l'affaire de Tortose ,</i>	150

T A B L E.

<i>Dignitez accordées par le Roy d'Es-</i> <i>pagne ,</i>	171
<i>Second Article des Morts ,</i>	180
<i>Détail curieux de tout ce qui se</i> <i>fait tous les ans à Lyon touchant</i> <i>l'Election des nouveaux Eche-</i> <i>vins ,</i>	192
<i>Extrait d'un Discours prononcé pen-</i> <i>dant la Ceremonie d'une prise</i> <i>d'habit à l'Abbaye Royale de</i> <i>Brienne ,</i>	213
<i>Mariages ,</i>	226
<i>Maîtres des Requestes nouvelle-</i> <i>ment reçus , & Charge d'Avoc-</i> <i>at General des Requestes de</i> <i>l'Hôtel , remplie ,</i>	236
<i>Grand mouvement fait parmi les</i> <i>Medcins de la Cour , à l'occa-</i> <i>sion de la mort de M. Bourdelot ,</i> <i>premier Medecin de Madame la</i> <i>Duchesse de Bourgogne ,</i>	244

T A B L E.

<i>Article touchant Mr Barlet, premier Medecin du Roy d'Espagne, dont on a oublié de parler dans son temps,</i>	250
<i>Article touchant la mort de deux Vieillards, dont le premier est accompagné de faits jusqu'icy innoüs,</i>	253
<i>Feste de Saint Lazare celebrée par les Chevaliers de cet Ordre,</i>	257
<i>Mr de Montargis entre en exercice de la nouvelle Charge de Garde du Trésor Royal,</i>	258
<i>Mr le Marquis de Longepierre est nommé Sous-Gouverneur de Monsieur le Duc de Chartres,</i>	261
<i>Ouvrages mis au jour par Mr de Fer pendant le cours de l'année dernière,</i>	262
<i>Trente-neuf Articles de ce qui s'est passé dans tous les endroits où</i>	

TABLE.

<i>nous avons la guerre, & même dans l'une & l'autre Mer,</i>	264
<i>Vers donnez pour Etrennes,</i>	327
<i>Quatrième Article des Morts,</i>	337
<i>Mariage de Mr le Marquis de Bethune & de Mlle des Marez,</i>	337
<i>Régiment de Bourbonnois acheté pour Mr le Marquis de Lespar,</i>	342
<i>Gouvernemens donnez par le Roy,</i>	343
<i>Article des Enigmes,</i>	<i>idem</i>
<i>Liste des nouveaux Brigadiers de Cavalerie & de Dragons nommez par le Roy,</i>	347
<i>Suite des affaires de la guerre, contenues en plusieurs Articles de differens endroits,</i>	355
<i>Avis important,</i>	367
<i>Le Livre se vend, page 326.</i>	



